

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Besançon: 50.000 manifestants en marche au coeur d'une ville hostile

DE NOTRE CORRESPONDANT

La 164^e journée du conflit Lip demeure une date historique, celle de « la marche sur Besançon » qui avait attiré 30.000 personnes, selon les estimations officielles et plus de 100.000 selon la version des organisateurs. Il

à Besançon et pouvaient également s'étonner de la lourde hostilité bisontine qui pesa sur la manifestation.

RIDEAUX TIRÉS

La ville ne s'est pas associée à cette marche. Ce n'était que rideaux de ma-

furent le même chemin en sens inverse pour se réchauffer autour des feux de bivouac qui clairèrent jusqu'à dimanche matin, alors que rôtaient les mechouis et que les chanteurs engagés se succédaient au micro pour maintenir le moral de ceux qui n'avaient pu reprendre la route dès samedi soir et qui passèrent la nuit dans un véritable bourbier.

Bref ce fut dans un désert urbain que les 50.000 manifestants défilèrent sous une houle de banderoles et sous un véritable déluge.

Défilé exemplaire s'il en fut. Pourtant il y eut risque de cassure, la CGT ayant manifesté l'intention de retirer ses troupes devant l'invasion des mouvements révolutionnaires accueillis chaleureusement par la CFDT. Il y en avait d'ailleurs de tout poil, comme le comité d'action palestinien et... « Sexe révolution ».

En tête des groupes gauchistes marchaient Krivine et Geismar, alors que Rocard ouvrait la marche à une imposante cohorte de militants PSU. Deux hélicoptères de la gendarmerie ont volé dans le ciel effectuant des points fixes pour les photos, mais du début à la fin de la manifestation, aucun des 15.000 casques des forces de l'ordre massées à Besançon ou aux alentours ne fut visible.

La tonalité donnée par les syndicats, venant en début de cortège, était axée sur le conflit Lip: « Pas de licenciement — pas de démantèlement — la lutte Lip est celle de tous les travailleurs ».

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

L'affaire de piraterie ferroviaire en Autriche Les feddayin ont trouvé finalement asile en Libye



Le Château de Schoenau où transitaient les Israélites russes. (bélino AP)

Les deux feddayin qui avaient enlevé, vendredi, quatre otages dont le train Bratislava-Vienne, et avaient été autorisés, après les avoir libérés, à partir pour un pays arabes à bord d'un Cessna piloté par deux pilotes autrichiens ont finalement trouvé asile en Libye. Après avoir erré d'aéroport en aéroport, faisant successivement escale à Dubrovnik (Yougoslavie), Palerme (Sicile) et à Cagliari (Sardaigne), ils ont été autorisés à se poser samedi à 18 h. 30 sur l'aérodrome de la base militaire d'Okbaa Ibn Naffa, près de Tripoli. Ils avaient menacé de faire sauter l'appareil en vol — ce qu'ils étaient en mesure de faire car ils disposaient de grenades. Mais les autorités libyennes, qui précédemment

avaient refusé de les accueillir, ont cédé pour des raisons humanitaires.

Les deux pilotes — des volontaires d'une compagnie Charter de Graz — ont passé la nuit dans un hôtel de Tripoli et ils devaient regagner leur pays dimanche.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE



Un groupe de manifestants musiciens. (photo ASL)

faut chercher la vérité entre les deux chiffres et la situer autour de 50.000, tant il est difficile de donner une appréciation sur le nombre de participants de ce cortège qui s'étendait sur cinq kilomètres et s'écoula durant trois heures dans les goulots des étroites artères du centre ville. On était venu à Besançon de toutes les régions de France: les autonomistes bretons côtoyaient les paysans du Larzac, les mineurs de Lorraine fraternisaient avec les métallos de chez Renault, les dockers de Dunkerque faisaient connaissance des ouvriers du port de La Rochelle, l'accent basque se mêlait à l'alsacien. De l'étranger on avait voulu également rejoindre Besançon. Mais sur décision gouvernementale, les cars avaient été bloqués aux frontières. Ce fut le cas notamment des 50 cars italiens partis de Milan et du même nombre de véhicules belges. Toutefois, des délégations de ces deux pays avaient quand même franchi l'écueil en voiture. Ils se retrouvèrent avec Allemands et Suisses et tous les autres sous la pluie diluvienne qui s'abattait depuis le matin

gasins tirés, volets clos, rues totalement vides, même les cafés et restaurants fermant leur porte (sauf trois pour toute la ville) se refusaient à recevoir les manifestants épuisés et frigorifiés. La dislocation accomplie, ils

En Grande-Bretagne

Ouverture du congrès travailliste

Le Congrès du parti d'opposition travailliste qui s'ouvre aujourd'hui, va s'efforcer de mettre sur pied un programme lui assurant la victoire sur la Parti conservateur du premier ministre M. Heath, lors des pro-

chaines élections générales, dont la date, de l'avis de la plupart des observateurs, serait avancée de quelque 6 mois et se dérouleraient fin 1974.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

DÉMISSIONS AU CONSEIL FÉDÉRAL ?

Tout se décide aujourd'hui

De notre correspondant à Berne, Denis BARRELET

C'est aujourd'hui qu'on sera fixé sur le nombre de démissions au Conseil fédéral. Les bruits selon lesquels il y aurait des départs couraient depuis longtemps, mais cette fois, ils étaient devenus très insistants. La décision sera

prise au cours de la rencontre hebdomadaire de nos magistrats. Les groupes parlementaires concernés devraient se réunir dans la soirée avec, comme point 1 à l'ordre du jour, la question de la succession.

Le départ à la fin de l'année de M. Nello Celio, chef du Département des finances et des douanes, est un fait pratiquement acquis. On dit M. Celio très fatigué, quoiqu'en bonne santé. L'année dernière déjà, il avait manifesté l'intention de quitter ses fonctions, mais était revenu en arrière à la suite de nombreuses pressions.

Le très expéditif chef du Département de l'intérieur, M. H.-P. Tschudi, est, lui aussi, désireux depuis quelque temps d'abandonner le Palais fédéral, pour retourner à l'enseignement universitaire. M. Tschudi, qui est le plus vieux dans la maison — il a été élu en 1959 — pourrait bien s'attendre la fin de l'actuelle législature. Mais son départ donnerait davantage de marge de manœuvre aux stratèges chargés de repousser le gouvernement.

Troisième démission en vue: celle de M. Roger Bonvin, 66 ans, doyen d'âge. Lors de sa réélection, il y a deux ans, le chef du Département des trans-

ports et communications avait promis à ses amis politiques, dont beaucoup ne lui sont plus très favorables, de se retirer à la fin de son année présidentielle: donc en 1973.

Et M. Gnaegi? Là, c'est le silence. Personne n'en parle. Notre ministre de la défense, que des problèmes de santé semblaient faire vaciller sur son siège il y a quelque temps encore, a vraisemblablement de nouveau meilleur mine.

SUBTILS DOSAGES

Il semblerait donc que les trois grands partis soient concernés par les changements au sein de l'équipe gouvernementale. S'il est hors de propos de les voir abandonner la formule magique — 2 radicaux, 2 socialistes, 2 démocrates-chrétiens, 1 agrarien — la question de la succession reste néanmoins épineuse. Comme le veut l'usage et la loi il faut respecter un subtil dosage selon les cantons, les régions linguistiques, les confessions. A supposer qu'il réponde à ces critères d'équilibre et qu'il possède les qualités intellectuelles requises, le candidat doit encore jouir de l'estime des autres partis.

SUITE EN PAGE 13

Dans le Jura

Nouvelle agression

Lire en page 9

OPINION

La torture qu'on tait

« Elle avait dix ans et moi trente; j'étais pour elle l'univers. Oh! comme l'herbe est odorante sous les arbres profonds et verts! Elle faisait mon sort prospère, mon travail léger, mon ciel bleu. Lorsqu'elle me disait: Mon père, tout mon cœur s'écriait: Mon Dieu! A travers mes songes sans nombre, j'écoutais son parler joyeux, et mon front s'éclairait dans l'ombre à la lumière de ses yeux. »

C'est Victor Hugo qui chante ainsi l'enfant et la joie qu'il procure.

Si ceux qui ressentent les mêmes sentiments sont nombreux, ils sont, hélas une foule, ceux que l'enfant agace, ceux qui le haïssent.

Trop souvent, on veut ignorer ce phénomène, on ne veut pas même y croire.

Au point que, partout, les sociétés protectrices des animaux pululent et regorgent de membres alors que fréquemment, les associations destinées à protéger les enfants végètent ou n'existent pas.

Certes, il n'est pas question de critiquer ceux qui se soucient du sort de nos frères inférieurs. Leur action est souvent extrêmement utile et elle tend à maintenir une harmonie avec une certaine nature que notre civilisation trop urbaine pourrait nous faire oublier.

Mais on aimerait que l'enthousiasme, sinon l'esprit de croisade qui anime beaucoup d'amis des bêtes

se retrouve chez d'autres citoyens pour défendre, à leur exemple et avec une ardeur semblable, les petits bonshommes et les petites bonnes femmes.

En Allemagne, le professeur Eberhard Schomburg, président de l'Association germanique pour la protection des enfants, vient de révéler que six cent mille de ses compatriotes adhèrent à la Société protectrice des animaux, tandis que quinze mille seulement sont membres de l'Association pour la protection de l'enfance.

Si les enfants étaient moins exposés que les animaux aux mauvais traitements, cette disproportion n'aurait rien d'effrayant.

Le dramatique c'est que, selon les experts, vingt mille à trente mille cas de cruautés à l'égard des enfants sont commis, chaque année, en République fédérale allemande.

L'Office fédéral de la police judiciaire à Wiesbaden a dressé la liste des enfants torturés à mort en Allemagne l'an passé. Leur nombre se monte à 107. La plupart des bourreaux étaient les parents.

Et la police juge que le chiffre des victimes est beaucoup plus élevé. Elle est persuadée que les cas non élucidés sont extrêmement nombreux.

Willy BRANDT.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

A l'Hôpital Foch à Suresnes

Nouvelle greffe cardiaque

Une nouvelle transplantation cardiaque a été pratiquée vendredi à l'Hôpital Foch de Suresnes par le professeur Daniel Guilmet.

L'opéré est un homme de 40 ans, M. André Lefrançois, résidant à Potigny (Calvados). Il était mineur de fond il y a encore trois ans, mais il dut abandonner ce dur métier en raison de troubles cardiaques, et devint jardinier. Son état s'aggravant, il avait été hospitalisé en juillet dernier à Caen, il a reçu le cœur d'une jeune fille de 21 ans.

Cette transplantation survient trois semaines après la mort de la petite Céline, 13 ans, d'Yvetot, sur laquelle le professeur Guilmet avait effectué une greffe le 10 août dernier.

Le professeur Guilmet en est à sa sixième greffe cardiaque. La première remonte au 17 novembre 1968. (ap)

Notes D'UN PASSANT

Il est incontestable que les observations et photos effectuées par les explorateurs spatiaux de Skylab constitueront une moisson scientifique d'un intérêt prodigieux, susceptible de rendre de grands services à l'humanité.

Pour ce qui me concerne, j'ai retenu entr'autres que le soleil, loin d'être entouré d'une enveloppe homogène de gaz incandescents, émet des éruptions s'élevant à 160.000 km. de hauteur.

Toutes proportions gardées, un peu ton genre... m'a lancé Belzébuth, qui ne manque pas une occasion de souligner mon caractère explosif.

En revanche, je vous dirai que j'ai vu le soleil rougeoiant l'autre jour dans ma cuisine.

J'avais mis à chauffer sur la plaque électrique l'eau pour le thé de mon petit déjeuner. Et puis, changeant d'idée — qui n'en change pas? — je pris d'abord mon bain. Mais j'avais oublié de tourner le commutateur. Et lorsqu'après m'être bien pomponné et bichonné — dame! il faut sauver les restes! — je retournai dans la cuisine. A quel spectacle, Seigneur! votre serviteur fut-il convié!

Un soleil rayonnait sur la cuisinière! Le fond de la casserole, dont l'eau s'était évaporée, avait fondu et répandait tout autour de la plaque, poussée au rouge, de ravissants filets d'aluminium en fusion. Tout cela en dispersant dans l'air une chaleur et une odeur qui m'ont rappelé ma visite nocturne aux usines Cockrill. J'ai naturellement stoppé immédiatement le procédé de transmutation des métaux et enlevé de la plaque la casserole devenue sans fond, au travers de laquelle je devinais déjà certains commentaires ironiques: « C'est le fond qui manque le moins » ou « Seuls les gens sans cervelle recommandent aux autres d'en avoir » etc., etc.

Finalement en m'aidant d'un couteau j'ai râclé l'aluminium, j'ai laissé refroidir le soleil et je me suis royalement brûlé les pattes.

Cet exploit accompli, j'ai fait disparaître tout ce qui pouvait rappeler mon crime. Hélas! bien inutilement. Car quelques minutes plus tard ma fille s'écriait: « Qu'est-ce qui s'est passé? »

Bref, on ne badine pas plus avec l'électricité qu'avec l'amour. Et encore moins avec le soleil.

Tout ça pour vous dire que le temps va changer et que nous aurons certainement un bel automne.

Quant aux frais, mettons-les au frais.

Le père Piquerez

Grâce à Emile De Ceuninck

L'École d'art appliqué a fait sauter la buchille

en présence des autorités du canton et de la ville

Pour une fois, on vous le raconte : on s'est bien « marré » à une cérémonie officielle. Cela n'arrive pas souvent, foi de journaliste. Même que nous, qui avions envie de rire aux éclats aux « choses » d'Emile De Ceuninck, nous n'avons pas osé, devant un public qui écoutait ça comme la Neuvième Symphonie : ne pas rire au concert, si ça se trouve, nous n'avons jamais compris, mais que voulez-vous, les auditeurs estiment que le concert, ce n'est pas pour rire, et il se trouve qu'Emile De Ceuninck, lui, il pense

que ça peut être rigolo, un concert ! Allez vous y retrouver !

La journée commença à la Salle de Musique, par une cérémonie de haute tenue que présidait M. Willy Egger, directeur de l'école jubilaire. Saluant ses hôtes, il mit l'ensemble des festivités sous le regard purificateur et créateur des muses en général et de celle des arts plastiques et (noblesse oblige) appliqués en particulier.



Dans le hall de l'École d'art : Emile De Ceuninck dirige son œuvre en création.

Il appartenait au président du gouvernement neuchâtelois et chef du Département de l'industrie, M. René Meylan, au surplus le seul membre du Conseil d'Etat qui ne fut pas chaux-de-fonnier, d'apporter à l'école et à la ville le salut des autorités cantonales et de Neuchâtel. « La tradition des créateurs, faite d'humilité et d'orgueil... » dit-il, citant notre rédacteur en chef. « C'est celle-là même de notre petit pays qui, démunie de richesses naturelles, d'or autant que de pétrole, a su créer une civilisation humaine, bonne pour tous, par un humble, tenace et intelligent labeur, faisant finalement son modeste orgueil, si nous osons accoler ces deux mots en apparence contradictoires ». Il félicita La Chaux-de-Fonds d'avoir eu l'audace et pris l'initiative d'entrer dans le concert des prix internationaux d'esthétique industrielle : cela est conforme à son génie et servira l'économie en même temps que les arts appliqués de tout le pays.

UN GRAND PRIX INTERNATIONAL

Le directeur de l'Instruction publique, M. Robert Moser, vice-président du Conseil communal, rappelant la brillante histoire de l'école en fête, en remercia les directeurs et maîtres actuels ou anciens, les artistes et artisans qui en sont issus et qui portent si loin le renom de La Chaux-de-Fonds et de ses institutions scolaires, techniques, artisanales ou autres. « Qu'ils fussent gens de la gravure — ces pionniers — de la peinture sur émail, du sertissage en pierres fines, du modelage, de la peinture ou de la sculpture, de la mosaïque et du vitrail, bâtiment, serrurerie d'art, décoration intérieure, broderie, tous furent animés de cette même volonté de recherche de la beauté et de la pureté dans la forme utile fonctionnelle. Recherche constante de l'alliance de l'esthétique et de la technique, du génie artistique et du génie industriel, c'est là le mariage le plus savoureux qui se puisse concevoir ». Remarquant avec M. Maurice Payot, président du Conseil communal, que notre ville compte 4000 personnes employées dans l'habillement de la montre, soit le 18 pour cent de la population active, le 30 pour cent des gens se vouant en Suisse à cette branche de l'horlogerie, il proclama :

Le centième anniversaire de l'École d'art est l'occasion de lancer un appel aux forces créatrices de notre région. D'inviter stylistes à réunir leurs efforts et artisans à apporter leur contribution, dans la création industrielle, à la recherche de la forme utile fonctionnelle. La boîte de montre ou le cabinet, le bracelet, le cadran, le verre, les aiguilles, les cristaux d'affichage digital, sont autant d'éléments auxquels le styliste ne saurait demeurer insensible dans la recherche de l'esthétique et de la matière. Aussi l'autorité communale a-t-elle décidé l'ouverture d'un concours « Grand Prix d'esthétique horlogère » dont le règlement sera édité prochainement, concours qui prendra rang aux côtés des prix de Genève, de la Rose d'or de Baden-Baden et du Diamant international de New York. C'est dire que nous entendons donner au concours une résonance de portée internationale.

La sélection des projets présentés s'effectuera tout naturellement en deux phases, le premier choix portant sur DESSINS, le second examen portant sur PIÈCES exécutées par l'auteur. Qu'il nous soit permis de remercier le Bureau de recherches économiques et techniques RET, la Commission du Musée international d'horlogerie, la Commission de l'École d'art appliqué et le directeur général du Technicum neuchâtelois de leurs conseils et de leur appui. Une mention particulière à

L'Association internationale des stylistes, représentée dans 43 pays, qui nous a assurés d'ores et déjà de sa collaboration. 1973 : ouverture du concours ; octobre 74 : attribution du prix à l'occasion de l'inauguration du Musée international d'horlogerie « L'Homme et le Temps ».

LE PLUS VIEIL ÉLÈVE ET MAÎTRE, M. LÉON PERRIN

— J'y suis entré à l'âge de 13 ans, dans les environs de 99 ; je n'en suis sorti qu'en 51, lorsque j'ai pris ma retraite de maître de modelage, de sculpture et de dessin. Carrière marquée par les avatars de l'école et de l'artisanat, le Cours supérieur, les Ateliers d'arts réunis, la Nouvelle section. En 1900, tout était en révolution, les arts décoratifs, les arts tout court, l'industrie, tout. L'Éplattentier nous a ouvert les yeux, qui se sont agrandis encore de toute l'expérience de l'époque, la pendulerie et création de modèles chez ce grand créateur qu'était Georges Dittsheim, puis à Election, la décoration du nouvel Hôtel des Postes, de l'Observatoire de Neuchâtel, du Crématoire de La Chaux-de-Fonds, de maisons Georges Favre au Locle, Anatole Schwob ici, avec Edouard Jeanne- ret, etc., etc.

L'orateur toujours savoureux, agressif, plein d'humour qu'est Léon Perrin part du « sublime avorton » que fut la Nouvelle section supprimée en 1914 et enfourche son vieux cheval de bataille : la négation des temps, des goûts, des formes, des idées présents et futurs : « Debout sur le seuil de l'ère nouvelle, je refuse d'entrer » lançait superbement Heney de Montherlant. Quelle que soit l'admiration que nous vouons à ce génial écrivain, force nous est bien de dire qu'il a aussi proféré quelques vaines paroles : il nous paraît plus sage de penser que le choix EXCLUSIF du neuf dans tous les domaines de la culture et de la civilisation est un erreur, mais que le refus de son temps et le choix EXCLUSIF de la tradition et du passé en est probablement une plus stérile encore.

DU CÔTÉ DE LA TECHNIQUE

Le directeur général du Technicum neuchâtelois, dont l'École d'art appliqué fait partie, M. Pierre Steinmann, embouche une toute autre trompette : « Le dix-neuvième siècle, au cours duquel se fonde notre école, n'est pas un siècle de tradition mais bien d'explosion, et cela dans tous les domaines. En 1873, La Chaux-de-Fonds comptait 19.661 habitants répartis dans 1357 maisons. Le montant des impôts s'élevait

à... 105.000 fr. En 1877, la Société d'émulation industrielle organise une exposition nationale d'horlogerie et internationale de machines et outils au collège industriel. Les élèves du Technicum travaillaient soixante heures par semaine et n'eurent leur première semaine de vacances annuelles qu'en 1881. 67 élèves par classe, cela vous dit quelque chose ? En 1894, budget des écoles professionnelles et techniques : 82.122 fr. ; en 1974 : plus de trois millions ! »

Et, rendant un bel hommage à la nature du lieu, à la beauté du pays, à la « qualité de vie » dont on jouit ici, il termine par cette profession de foi : la pensée a pour but la recherche du VRAI, l'art celle du BEAU, la technique celle de L'UTILE. Vrais comme dit Gide : « L'art naît de contraintes, vit de luttes, meurt de liberté ». Sur-tout, il souligne l'heureux mariage (de raison !), au sein de son école, de l'art, de l'artisanat et de la technique.

Deux regrets : la salle n'étant pas sonorisée, le public perdit une notable partie de ces nobles propos ; puis l'on eût bien voulu que l'on évoquât le brillant palmarès des anciens élèves de l'école qui ont triomphé dans les grands concours internationaux ou qui ont marqué l'époque de leurs fortes personnalités créatrices, de Le Corbusier à nos jours.

UN MERVEILLEUX RÉCITAL

Harry Datyner, au sommet de sa forme et de son talent, nous dispensa un récital de piano de qualité exceptionnelle. Il semble que le pianiste chaux-de-fonnier accroisse de manière permanente ses moyens techniques, pour arriver à une telle plénitude d'exécution qu'il peut tout se permettre, vouer la totalité de son attention aux nuances les plus subtiles, les plus tendres, les plus intelligentes aussi. Clarté souveraine de la « Fantaisie chromatique et fugue » de J. S. Bach, l'irrationnelle la plus délicate de « Pour le piano » de Claude Debussy, chef-d'œuvre d'une étonnante jeunesse, et enfin sensibilité profonde, d'une construction intérieure extrêmement solide, des Kreisleriana de Robert Schumann.

Bien que l'on annonce le départ de ce grand pianiste pour Genève, nous espérons bien l'entendre régulièrement dans notre salle de musique, car finalement, le bout du Léman n'est pas si loin. Dommage enfin qu'un tel artiste n'ait au fond pas joué dans sa ville natale le grand rôle qui eût pu lui être dévolu. Un regret, ici : qu'il n'ait pas choisi, en lieu et place des Kreisleriana, superbement interprétés d'ail-



Les orateurs. De gauche à droite : MM. René Meylan, Robert Moser et Léon Perrin.

leurs, les « Tableaux d'une exposition » qu'il semble que Moussorgsky avait composé tout exprès pour « notre » centenaire, et qui nous eussent fait passer triomphalement par la Grande Porte de Kiev pour nous rendre au vin d'honneur !

LES EXPOSITIONS

L'après-midi, nous revîmes avec plaisir l'« étiquetage » des maîtres exposés au Musée des beaux-arts et ayant fréquenté sous une forme ou sous une autre soit l'école d'art appliqué en tant que telle, soit les cours de dessin, de gravure, de modelage, de composition, de décoration, etc. Les voici, les voici tous, pouvait-on dire, et prestement racrochés aux cimaises, puisque le musée avait été fermé tout l'été pour cause de réparations. On mesure de ce fait l'énorme rôle joué par l'école dans tout le pays, et aussi la vérité du propos qui veut que l'institution offre la préparation la plus fondamentale et générale sur le plan des arts plastiques en tant que tels afin de former le goût, la connaissance, la sensibilité en vue de toutes les disciplines. C'est à ce prix qu'elle sera de plus en plus utile à l'artisanat et à l'industrie de même qu'à toute l'élaboration de notre culture.

Mais l'après-midi, au Centre professionnel de l'Abeille, l'on s'émerveilla de l'exposition rétrospective des objets fabriqués, bijouterie, joaillerie, horlogerie, repris des collections de l'école elle-même, des anciens élèves ou des apprentis d'aujourd'hui. C'est vraiment la « haute-montre », comme on dit haute-couture, d'une surprenante et constante originalité de formes et de recherches, soit dans le classique et traditionnel, soit dans le neuf et l'inven-

Ouverture pour une fête

Reprenons le début de cet article : Emile de Ceuninck et ses camarades nous ont bien fait marrer ! La composition de MAH-JONG II est d'une liberté absolue mais d'une grande rigueur interne. Les interprètes sont libres, en effet, mais les rythmes existent, et furent exécutés avec un soin remarquable par les onze interprètes que menait le maître de Ceuninck dans le hall d'entrée du collège, entouré d'un public épanoui, serré comme sardines en caque.

Excellente idée du comité d'organisation que de demander à un musicien contemporain de créer du neuf (encore et toujours) après avoir confié au pianiste Datyner la partie classique des cérémonies. C'est ainsi, précisément, que l'on allie le classique au novateur, la musique actuelle ne venant pas nier celle qui l'a précédée mais l'accomplir, la dévoiler, la continuer. Nous ne pouvons vivre éternellement sur Bach et Mozart ou Beethoven : toute culture, toute technique vit d'inventions continues, et nous ne sachons pas que la providence ait décidé tout-à-coup qu'il n'y a plus ni talent ni génie à partir de 1945 !

Emile de Ceuninck en a, du talent, du sens créateur, de l'imagination, à revendre. Les « cellules » de son Mah-Jong, on les voyait poindre et prendre leurs places dans le jeu, sortir et revenir comme les pièces du domino, dans un mouvement merveilleusement subtil et drôle, ah ! ah ! infiniment. D'ailleurs, la sarabande menée par ces cinq percussions (Jean-Paul Jeanneret, Jacques Dittsheim, Olivier Cuendet, Anne-Lyse Huttenlocher, Marcello Fagioli), la flûte J. P. Schaer, le piano de Mouna Saydjari, l'orgue de Madeleine

tion. Là aussi, l'on doit bien s'aviser que le seul goût du passé ou le seul goût de l'original présente chacun un danger mortel, mais que l'alliance de la culture et de la création vont permettre de savoureux échanges.

Autre agrément de la présentation de cette riche collection : elle avait été admirablement organisée par le maître de décoration des Arts et Métiers, M. Rémy Pellaton. Disons à ce propos que les maîtres et les élèves ont tous fourni un travail immense pour mettre sur pied ces manifestations, de l'impression de la somptueuse plaquette éditée, de la composition des sigles et publications, affiches, etc., de la gravure de la médaille commémorative, etc. Merci.



Harry Datyner.

Jeandupeux, le céleste de Monique Biedermann, le violoncelle d'Oliver Fallor, bondissante, raffinée, pleine d'idées, d'images épatantes, d'espégleries, faisait littéralement merveille dans la fête. La voix d'Adrienne Bieri, que nous avions entendue déjà avec un plaisir sans mélange dans « ... Du Désert » composé par de Ceuninck en hommage et en illustration d'Hubert Queloz en 1969, entraînait elle aussi avec autant d'aisance que d'esprit et une juste sonorité, dans ce puissant concert. Variations sur le nom de Egger » et le poignant air final « Faites sauter la buchille » donnaient toute sa diversité à cette œuvre maîtresse, encore une fois interprétée excellentement, ce qui représente ainsi la plus haute et belle des musiques entre tout naturellement et simplement dans le concret et le quotidien. On la joua heureusement deux fois, et l'on souhaite bien la réentendre un de ces jours, avec le « ... Du Désert » susnommé. Compliments et merci !

J. M. Nussbaum

(Réd. — A l'issue de la visite de l'école, les festivités du centenaire se sont poursuivies dans un cadre privé, les organisateurs ne jugeant pas utile la présence de la presse. Nous ne sommes donc pas en mesure d'en rendre compte !)

AVIS TARDIFS

A nouveau

boudin

Boucherie Montandon

Stand 8 - Tél. (039) 22 16 87

MARDI 2 OCTOBRE, à 20 h. 30

VISITE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

(Président-Wilson)

L'ÉCOLE DES PARENTS

BUFFET DE LA GARE LA CHAUX-DE-FONDS

demande pour tout de suite

SOMMELIÈRE

ou

SOMMELIER

remplacement pour un mois. Tél. (039) 23 12 21.



Visite de l'Exposition au Centre de l'Abeille. Au centre, M. Rémy Pellaton, un des principaux animateurs de cette exposition. (photos Impar-Bernard)

Inspection, grand exercice et défilé

Que d'eau... que d'eau pour les pompiers!

Les pompiers ont besoin d'eau, c'est vrai! Pourtant, samedi, ils auraient bien voulu s'en passer. Trois heures sous une pluie diluvienne: pour la présentation du bataillon, pour le grand exercice, pour le défilé dans l'avenue Léopold-Robert, un défilé qui a mis fin au programme des exercices de l'année des sapeurs. Un après-midi bien mouillé, quoi! Le bataillon compte aujourd'hui un effectif de 251 hommes dont 31 officiers et 45 sous-officiers. Il fut présenté aux invités et autorités par le major André Grisel, puis inspecté par le représentant de l'Etat, le major Paul Brasey, commandant des sapeurs-pompiers de la ville du Locle.



Les « blessés » sont rapidement emmenés à l'infirmerie.

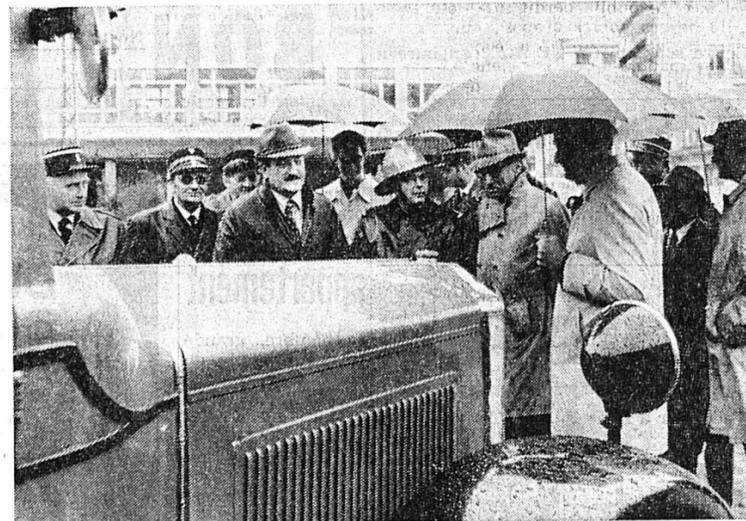
Pour l'occasion, pas moins de trente-et-un véhicules et engins sont sortis des hangars de l'Hôtel de Ville, des Terreaux ou de l'Usine électrique. Parmi ceux-ci, la voiture de commandement avec radio, la jeep-feu, l'ambulance du Centre de secours, les camions pionniers et poudre avec remorque hydrocarbure, les jeeps avec lances-canon, chariots quatre dévidoirs, échelles de sauvetage et motopompes, les camions d'intervention et de matériel, le dernier né, le fourgon des électriciens, deux échelles mécaniques et enfin le vieux « Martini » né en 1929; avec 26.000 km. au compteur, il a fait sa dernière sortie.

Invités

Invité, le bureau du Conseil général ne s'est pas fait représenter! Par contre, le Conseil communal était présent avec MM. Etienne Broillet, directeur du Service de défense contre l'incendie, et Claude Robert, directeur de police. Autres invités présents: Messieurs Jean Veuve, directeur de la Chambre cantonale d'assurances; Max Haller, président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers; pl. Henri-Louis Perrin, représentant de la Gendarmerie cantonale; Georges Matile, président de la commune de La Sagne; Paul Gavillet, conseiller communal, La Sagne; Robert Tanner, conseiller communal, Les Planchettes; Jean-Pierre Fasnacht, chef local de la protection civile; Gabriel Baehler, police sanitaire; Ferdinand Berger, directeur de LADC; André Schwarz, président de la Fête de la montre; Roger Ding, président de la Société des maîtres-ramoneurs. D'autre part, les états-majors des corps de sapeurs pompiers de Neuchâtel, du Locle, de La Sagne, des Ponts-de-Martel, de St-Imier et de Villers-le-Lac avaient délégué leurs officiers. Enfin, comme le veut la tradition, de nombreux anciens officiers et sous-officiers du Bataillon de sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds avaient répondu à l'invitation qui leur a été adressée.

Gare aux marchandises, 14 h. 15, la précision est respectée. Le bataillon et tout son matériel, puissant, moderne et efficace, sont présentés cependant que la Musique ouvrière La Persévérante joue l'« appel au drapeau » et que l'emblème des sapeurs-pompiers qui représente la devise « courage, dévouement et abnégation » passe devant le bataillon et les autorités. Puis comme

le veut le protocole de cette inspection, le major Grisel prit en mains la direction de l'exercice général concentré autour de la Maison du peuple. Le thème choisi par les capitaines EM Graber et Marendaz laissait supposer qu'un incendie s'est déclaré au deuxième étage de la Maison du peuple, dans la salle de spectacles, utilisée la veille. Le feu a couvé toute la nuit sur la scène, sans être découvert. Peu avant que les premiers-secours soient alertés, des employés et des personnes sont rassemblés au quatrième étage, dans les locaux de la FTMH et de l'Union ouvrière. Des jeunes gens, membres d'un groupe de loisirs sont au quatrième étage et dans les combles. Tout à coup, l'un des visiteurs aperçoit de la fumée dans la cage principale d'escaliers. Il donne l'alerte mais la retraite est impossible pour toutes



Des invités vivement intéressés par le plus vieux véhicule, le « Martini », né en 1929 et qui a fait sa dernière sortie.

les personnes se trouvant aux étages supérieurs du bâtiment, les deux cages d'escaliers étant envahies par une épaisse fumée que dégagent du vieux matériel et de volumineuses archives. L'alarme peut être donnée au premiers secours par téléphone et toutes les personnes se réfugient aux fenêtres ou sur une terrasse pour échapper à la fumée.

Après l'arrivée des premiers-secours commandés par le capitaine Kohler, c'est la transmission des pouvoirs au major Grisel. Ce dernier s'assure deux chefs de secteurs, les cap. EM Godat et Ballmer, cependant qu'entrent suc-

cessivement en action le groupe gaz dirigé par le cap. Guinand et les cp. EM, I et II, respectivement commandés par les capitaines Donzé, Schrenberg et Kneuss, alors que le cap. médecin Greub prend la responsabilité de l'infirmerie.

L'exercice en lui-même se déroule selon l'intention de la direction de la manœuvre, à savoir le sauvetage des personnes menacées, l'extinction et la protection des immeubles voisins.

CRITIQUE OBJECTIVE

Après le défilé concentré sur le trajet Métropole - carrefour Moreau, c'est la critique traditionnelle de la journée, à la Channe, vaillonnée, d'abord commentée par le major Grisel, cependant que le major Brasey rappelle qu'il étrenne un galon de major en qualité d'inspecteur cantonal après avoir succédé au major Dubois, au début de l'année, à la tête des sapeurs-pompiers de la ville du Locle.

La critique est objective, tant sur le déroulement de la journée que sur le comportement du bataillon ou encore de l'entretien du matériel. Mais le major Brasey ne manque pas de regretter l'absence d'un hangar plus centralisé pour abriter son important matériel. M. Etienne Broillet, conseiller communal, ne s'étonne pas de cette intervention, mais rappelle que les autorités font actuellement face à cinquante millions de francs de travaux pour trois chantiers: le collège Numadroz, le Centre professionnel de l'Abeille et la Station d'épuration de la Combe-des-Moulins. Le hangar de la Boucherie, projeté par le Conseil communal, n'est pourtant pas oublié. Il espère, pour d'ici quelques semaines, le premier coup de pioche de la démolition de ces vieux immeubles.

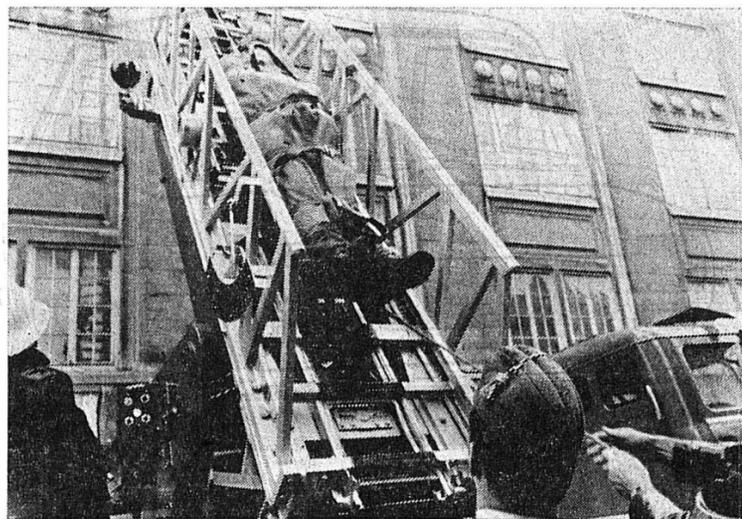
Si l'on croit M. Jean Veuve, directeur de la Chambre cantonale d'assurance — qui représente le Conseil d'Etat — la création de cet établissement est issue de l'incendie de La Chaux-de-Fonds en 1704 et de l'incendie de Saint-Martin, le 15 avril 1796. Mais il fallut attendre jusqu'à 1810 pour voir un premier décret sur la création d'une telle institution.

Pour la fédération cantonale des sapeurs-pompiers représentée par son président M. Max Haller, les inspections des bataillons de La Chaux-de-

Fonds, de Neuchâtel et du Locle sont des événements. « Une telle inspection, dit ce dernier, avec plus de trente véhicules et enfants, est impressionnante ». Enfin, pour mettre un terme à ce dernier acte de la « revue » du Bataillon de sapeurs-pompiers de la ville, M. Paul Robert parla au nom des anciens officiers, et le major René Lehmann, de Saint-Imier, au nom de tous les corps invités.

En bref, les pompiers de La Chaux-de-Fonds sont bien équipés, bien entraînés. On peut faire confiance à cette troupe de volontaires.

R. D.



Le sauvetage d'un enfant par l'échelle sur camion.

Le football: sport féminin?

A La Sagne, des jeunes filles chaussent les souliers à crampons

Après avoir inscrit en début de saison une nouvelle équipe de juniors, le comité du FC La Sagne a confié à M. Max Hutzli la tâche d'en entraîner une autre, également formée de jeunes sportives. De jeunes sportives, devait-on plutôt écrire. L'équipe qui prend forme actuellement est en effet entièrement composée de jeunes filles du village âgées de moins de 16 ans. Passionnées de football, désirant apprendre dans le plus bref délai le maniement du ballon, elles se sont approchées du comité sagnard afin qu'il leur mette un entraîneur à disposition. C'est maintenant chose faite. Ainsi, chaque semaine les sportives se

rendent au terrain de sport et, pleines de volonté, elles manifestent un grand intérêt à la pratique du football; assez étonnant pour des filles! Il est donc très probable qu'on organisera l'an prochain des rencontres contre des formations du même genre, expérience que le club a déjà réalisées avec une autre équipe, il y a environ deux ans. Le spectacle offert par des matchs féminins fait toujours accourir un nombre public. Au sein de la formation féminine du FC La Sagne, c'est principalement l'enthousiasme qui donnera un aspect positif à la tentative de ces 15 jeunes filles.

CS

24 h. en ville

Vol dans un hôtel

On a découvert, vendredi soir, qu'un vol avait été commis à l'Hôtel de la Poste et de la Gare. Comme à l'accoutumée, la police a observé le plus complet mutisme sur cette affaire, alors même que tous les clients du restaurant ont pu suivre les investigations des inspecteurs, vendredi en cours de soirée. C'est ainsi que, selon les indications qu'on pouvait recueillir, ce vol serait assez important, de plusieurs milliers de francs en tout cas, et des soupçons très affirmés se porteraient sur un ancien employé de l'hôtel, qui venait de quitter son poste. Le traditionnel communiqué tardif officiel nous fournira peut-être bientôt quelques détails...

Moto dans les décors

Samedi à 14 heures, au guidon d'une moto, M. C. C., de Prilly, circulait sur la route La Chaux-de-Fonds - La Vue-des-Alpes. Dans le virage de La Motte, il perdit le contrôle de sa machine, laquelle est sortie de la route. Le passager, M. Christian Humbert, de Lausanne, a été transporté à l'hôpital.

Troc amical : succès complet

Rendre service à la population, tel est le but du Groupement des femmes protestantes qui ont lancé il y a dix ans, l'idée du Troc amical. Ainsi, année après année, la

Salle de paroisse de la rue de la Paix 124, est le théâtre d'un grand marché. Tout fut réuni samedi pour le Troc 73. Plus de 2000 objets. Ici une foule de vêtements d'hiver et de sport. Là, des skis, un vélo, des patins d'artistique et de hockey. Les chaussures d'hiver, les bottes étaient au premier plan. Dans la cours, parents et enfants ont même fait la queue, attendant leur tour de regarder, de discuter et de choisir. Une preuve que le Troc 73 fut un succès sans précédent. Ces dames de l'organisation n'ont pas ménagé leur peine depuis mercredi. Il fallut réceptionner la marchandise, étiqueter en y mettant les prix. Aujourd'hui lundi, de 17 à 19 heures, on soldera les derniers objets. Après, ce sera trop tard. (Imp.)

Fâcheux coup de volant

Au volant de sa voiture, Mlle M. D. de La Chaux-de-Fonds circulait samedi à 20 h. 35 sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert en direction ouest. Arrivée à la hauteur de l'immeuble no 136, elle a donné un coup de volant à droite et a heurté l'auto propriétaire de M. H. M. de La Chaux-de-Fonds qui était régulièrement stationnée. Dégâts matériels.

Dépassement mal maîtrisé

Dimanche à 14 h. 10, au volant d'une auto, M. C. S., de Fontainemelon, circulait sur la route La Vue-des-Alpes - Neuchâtel. Peu avant le virage de l'Aurore, alors qu'il effectuait un dépassement et reprenait sa droite, il tamponna l'arrière de la voiture conduite par M. J.-P. B., de La Chaux-de-Fonds, qui le précédait. Dégâts matériels.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

Contrôle officiel des champignons: de 11 h. à 12 h. et de 17 h. à 18 h. Locaux du service d'hygiène, Av. Léopold-Robert 36.

Consultations pour nourrissons: avenue Forges 14, 14 h. 30 à 18 h., lundi et vendredi (tél. 22 22 89), Croix-Rouge suisse.

Musée d'horlogerie: 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.

Le programme des cinémas figure en page 29.

ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16)

Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 25.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9.

Ensuite, cas urgents, tél. No 11.

Service d'urgence médicale et den-

taire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Police secours: tél. No 17.
Feu: tél No 18.

COMMUNIQUÉS

Spectacle folklorique hongrois.

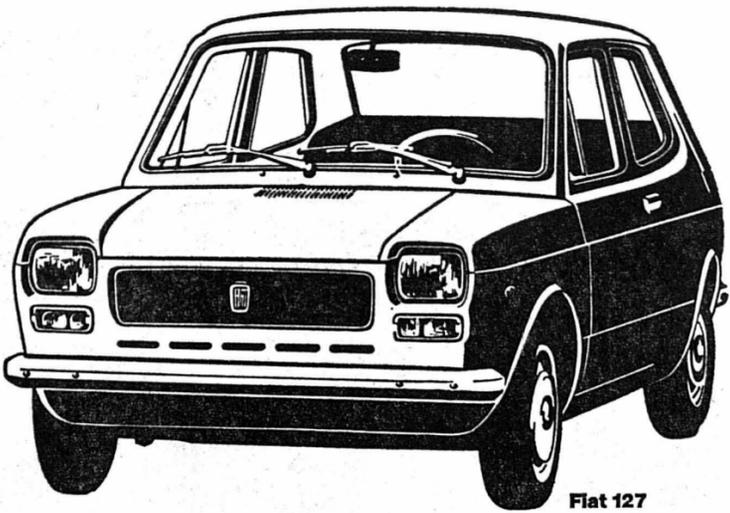
Jeudi à 20 h. 30 au Théâtre, vous pourrez applaudir le remarquable ensemble national hongrois « Matyo », l'un des plus chevronnés que nous envoie la Hongrie. Dès que le rideau se lève, la scène respire l'atmosphère du village et du paysage hongrois... Vêtus de pittoresques et somptueux costumes, les 45 artistes dansent et jouent les plus célèbres scènes folkloriques hongroises; ils font revivre les coutumes les plus intéressantes et les jeux les plus divertissants du peuple hongrois.



Gare aux marchandises, le bataillon prêt pour l'inspection.

(photos Impar-Bernard)

Une voiture de luxe?



Fiat 127

On est tenté de répondre par l'affirmative. Chez Fiat, nous pensons que vous avez le droit d'exiger tout ce que l'on peut attendre d'une voiture. Pour cela, il n'est pas nécessaire que la voiture soit grande. Dans la Fiat 127, tout est réuni: Traction avant, suspension avant et arrière à roues indépendantes, direction à crémaillère, freins à disque à l'avant, pneus à carcasse radiale, per-

formances sportives (pointe à 140 km/h, de 0 à 100 km/h en 18,5 secondes), moteur transversal (80% d'espace pour vous et 20% pour la mécanique). Fiat 127: Fr. 7950.—, Forfait pour transport et livraison Fr. 50.—, Financement Sava — un moyen actuel.



Garage de la Ronde - Fritz-Courvoisier 55 - Tél. 039 235404



LA CHAUX-DE-FONDS (500 employés) cherche pour ses magasins

Centre Etoile La Chaux-de-Fonds

CAISSIÈRE-VENDEUSE

Super-Marché COOP City

JEUNE MAGASINIER

Succursale Sonvilier

JEUNE VENDEUSE

ou

VENDEUSE-AUXILIAIRE

Succursale Le Noirmont

VENDEUSE

Pour différents magasins

BOUCHERS CHARCUTIÈRES

Nous offrons :

- Place stable
- Horaire régulier
- Bon salaire
- Prestations sociales d'une grande société
- 13e SALAIRE EN 3 ANS.

Faire offres à :

COOP LA CHAUX-DE-FONDS, Commerce 96
Direction des ventes, M. René Paroz
Tél. (039) 23 26 12.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie offre place stable à

HORLOGER COMPLET

Serait formé en qualité de sous-chef.

Ecrire sous chiffre PY 23067 au bureau de L'Impartial.

Fabrique d'horlogerie offre places stables à

PERSONNEL FÉMININ et MASCULIN

pour mise au courant de l'emboitage et différentes parties. Demi-journée acceptée.

Tél. (039) 22 48 81.

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

RESTAURANT DES PILONS

Le Locle - Tél. (039) 31 18 14

TOUS LES
MERCREDIS SOIR
ET SAMEDIS SOIR

TRIPES

A LA
NEUCHATELOISE

DACTYLO

Pour une occupation à domicile de quelques heures par jour, **CHERCHE PETITS TRAVAUX** de dactylographie. Ecrire sous chiffre RP 31989 au bureau de L'Impartial.

VILLA

est à VENDRE aux BRENETS, sur plan.

Ecrire sous chiffre TF 23222 au bureau de L'Impartial.

Cherche appartement

3 1/2 - 4 pièces, au Locle.

Ecrire sous chiffre LX 23206 au bureau de L'Impartial.

A LOUER pour date à convenir, STUDIO

Loyer Fr. 190, charges comprises.

S'adresser à Mme Fuhrer, Tertre 4, 2400 Le Locle.

A vendre

1 cuisinière électrique ;
1 salle à manger,
à l'état de neuf.
Tél. (039) 31 26 16
LE LOCLE

Appartements à louer

PIGNON remis à neuf, à louer vide ou meublé, selon entente. S'adresser à Mme Matthey, Tourelles 3, Le Locle, le matin et après 18 heures.

Lisez l'Impartial

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

Troc amical

Maison de Paroisse

ENVERS 34, LE LOCLE

Mercredi 3 octobre, de 14 h. à 19 h. :
réception de ces articles en échange d'un bon Indiquer la peinture sur un billet glissé dans les chaussures

Samedi 6 octobre, de 13 h. 30 à 16 h. :
troc pour porteurs de bons
dès 16 h. : vente à tout-venant

Lundi 8 octobre, de 14 h. à 17 h. :
vente du solde
dès 19 h. : retrait des objets non vendus et paiement des bons.

Tous renseignements : Mme J.-Fr. Breguet-Nardin, Jolimont 2, Le Locle, tél. (039) 31 48 72.

DURS D'OREILLES?

Nouveauté sensationnelle: Otaron Normalizer



plus de
moulage
plus de
cordon



enfin l'appareil de surdité dans le canal de l'oreille. Il est si petit qu'une pièce d'un sou le recouvre, donc invisible à porter. IMPORTANT! Nous nous occupons de toutes les formalités pour les demandes d'octroi d'appareils de surdité par l'

ASSURANCE INVALIDITÉ.

Démonstrations LE LOCLE : OPTIQUE ARRIGO
sans engagement chez Daniel-JeanRichard 23, tél. 039/31 15 05
le mardi 2 octobre, de 14 h. à 18 h. 30

Bouvier Frères Lausanne

appareils et lunettes
acoustiques
Tél. 021/23 12 45
43 bis, avenue de la Gare

BON

Nom :

Adresse :

pour l'envoi de prospectus gratuits Age :

A LOUER

pour le 1er novembre, au Locle, ou date à convenir,

appartement

1 chambre, grande cuisine et salle de bain, tout confort. Tél. (039) 31 48 32, interne 19, heures de bureau.

A LOUER

AU LOCLE, centre ville, tout de suite ou époque à convenir,

appartement

de 4 pièces, confort, bain, cuisine, mazout et machine à laver. Prix modéré. Renseignements et offres, tél. (039) 31 26 61.

DUROPLEX Crépis synthétique extraordinairement souple

microporeux
se teinte dans la masse
facilité d'application
élimine le faïçage
accrochage parfait
grande résistance aux intempéries

Magasin au Locle:
Willy Maurer
M.-A.-Calame 3 / tél. 31 38 15



KNUCHEL & CIE
WIEDLISBACH
LACK-FABRIK / FABRIQUE DE PEINTURES 065 / 625 25

IL FAUT VENIR VOIR POUR LE CROIRE!

10% rabais sur tout achat DUROPLEX du 27 septembre au 27 octobre 1973. Action DUROPLEX sur dispersion, peinture, rouleaux, pinceaux et accessoires. Profitez!
Peinture email 9.— le kg. par 5 kg. — 10%
Dispersion, intérieur 3.— le kg. par 5 kg. — 10%
Dispersion acryl, extérieur 4.80 le kg. par 5 kg. — 10%
Toute commande ferme passée pendant l'action 10% peut être réservée pour livraison jusqu'en avril 1974.

IL FAUT VENIR VOIR POUR LE CROIRE!

L'IMPARTIAL

Abonnés TRANSMETTEZ-NOUS à temps vos changements d'adresse - minimum 5 jours. Pour la Suisse, ils sont effectués gratuitement. Pour l'étranger, les frais d'affranchissement sont à la charge de l'abonné.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager :

un électricien

deux mécaniciens de précision

pour nos départements de fabrication et d'entretien, personnes qualifiées avec certificat de capacité.

Nous offrons :

- Un système de rémunération moderne
- Climat de travail agréable
- Les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de prendre contact par téléphone (038) 42 12 42 ou de se présenter au service du personnel des Câbles Electriques à Cortailod.

CABLES CORTAILLOD

La Pouponnière neuchâteloise des Brenets a fêté dignement son cinquantenaire

Fière du passé et consciente des responsabilités futures

« La Pouponnière neuchâteloise des Brenets, c'est un sourire à la vie, un souffle de pureté, une source de beauté et de fraîcheur, un hymne à l'enfant et à la vie. » C'est en ces termes que M. René Beiner, président du comité cantonal et conseiller communal du Locle, devait rendre hommage, samedi après-midi, à tous ceux qui œuvrèrent à la constitution et au développement de l'institution, qui fêtait son cinquantenaire à la Salle communale des Brenets. En présence de près de 300 personnalités cantonales et communales, civiles et religieuses, membres d'honneur, dirigeants et invités, la manifestation de samedi, que son président, M. Jean Guinand, avait voulue simple mais digne, fut marquée de la sincérité qui a toujours caractérisé l'action privée et généreuse de ceux qui ont animé depuis 50 ans et qui soutiennent aujourd'hui encore avec une ferveur admirable, une grande œuvre tout à l'honneur d'un village, d'une région d'un canton.



M. Guinand, président du comité d'organisation du 50e anniversaire.

Citant Romain Rolland, M. Guinand définit ainsi l'œuvre entreprise, il y a 50 ans par une jeune infirmière de La Chaux-de-Fonds, sœur Nelly Amstutz: « L'avenir n'est pas à ceux qui hésitent, il est à ceux qui vont sans faiblir jusqu'au bout de leur choix: une fois fait ».

BEAUCOUP D'OPTIMISME

A l'époque où la pouponnière fut créée, il a fallu certainement beaucoup d'optimisme, de courage aussi et surtout d'intelligence. Il fallait avoir ce

qu'on appelle la vocation. Cette vocation, sœur Nelly l'a vécue, elle l'a assumée avec une part de hardiesse et de sacrifice admirable. Aujourd'hui comme hier son œuvre est là bien vivante, solide, « un édifice bâti pierre par pierre, cimenté de prières et de travail généreux ».

M. Guinand exprima la reconnaissance de l'institution non seulement envers les membres du Comité de fondation, parmi lequel il salua avec émotion la présence de Mlle Lussagnet, bras droit de sœur Nelly pendant 35 ans, ainsi que quelques membres témoins de l'époque héroïque; mais aussi envers les institutions, groupements, sociétés et particuliers qui témoignent aujourd'hui encore de leur intérêt à la Pouponnière. Il remercia également les dévoués membres des comités qui soutiennent l'œuvre accomplie en étroite collaboration avec Mlle Gruter, nouvelle directrice de l'établissement.

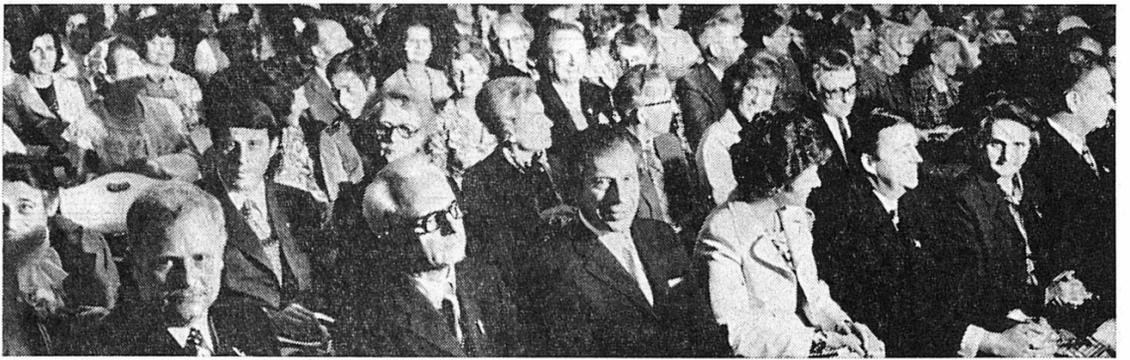


De gauche à droite, Mlle Robert, Mmes Charrière et Wilhelm (doyenne), et Mlle Perrin, quatre membres fondatrices de la Pouponnière neuchâteloise.

ance, former un personnel paramédical compétent, représenter deux tâches essentielles à l'équilibre du canton. L'Etat a toujours suivi avec attention la belle activité de cette institution aux moyens modestes qui en 1923 répondait déjà à un besoin impérieux de la société. La fondation de la pouponnière a comblé une lacune des années 1920, elle perpétue aujourd'hui encore une double vocation dont l'opportunité n'est plus à démontrer. Se faisant le porte-parole du gouvenement, M. Béguin ex-

Comité central, ému et vivement reconnaissant d'un si grande générosité. L'apéritif, gracieusement servi par les élèves-nurses offrit à tous de pouvoir fraterniser dans la joie ou de se rappeler quelque bon souvenir. L'organisation de cette manifestation d'une belle tenue, fut parfaite en tout point, et chacun se réjouit d'avoir ainsi pu connaître toute la valeur et la sincérité d'une institution vouée à un avenir fructueux.

André ROUX



Au premier rang, à gauche, MM. Beiner, Haldimann et Schulze.

(photos Impar-ar)

Prochaine séance décisive du Conseil général

- Une taxe à l'épuration des eaux
- Révision attendue des tarifs SI

Evidemment, c'est toujours avec une certaine appréhension que le contribuable aborde des questions en liaison directe avec l'état de son porte-monnaie. Celui-ci, il faut le dire, est déjà rudement mis à l'épreuve par les aléas conjoncturels inhérents à une période d'inflation dévorante. Cependant, les choses étant ce qu'elles sont pour tous et à tous les niveaux, les augmentations de charges et de prix de revient n'épargnant rien ni personne, les Services industriels vont être contraints eux-aussi, de façon parfaitement justifiée, d'ailleurs, d'élaborer de nouveaux tarifs pour la vente du gaz et de l'électricité. A noter, en outre, que les tarifs électriques actuellement en vigueur datent de 30 ans — voir article sur les nouveaux tarifs SI, paru dans ces colonnes le 26 septembre — et que l'entrée en matière sur cette question était attendue pour ne pas dire souhaitable.

C'est donc à l'appui d'un projet de rationalisation et d'augmentation des tarifs de vente d'électricité et de gaz que le législatif aura à se prononcer vendredi 12 octobre dès

19 h. 45, où une séance pour le moins substantielle en matière de finances occupera les conseillers.

Un rapport du Conseil communal à l'appui de l'introduction d'une taxe communale pour l'épuration des eaux, justifiée elle aussi maintenant que la station du Col-des-Roches fonctionne complètement et que le 80 pour cent des eaux usées locloises y sont raccordées, ne manquera pas non plus de retenir intensément l'attention de l'autorité.

Trois demandes de crédit seront en outre sollicitées, ayant trait une à la construction d'une halle de gymnastique à Beau-Site pour un montant de plus d'un million et demi, une autre à l'aménagement d'un atelier au Musée d'horlogerie, une troisième pour procéder à la démolition d'immeubles au centre du Locle, près de la nouvelle poste, enfin une dernière pour le remplacement d'un tronçon de la conduite NH3 de la piscine-patinoire (crédit complémentaire). Un rapport concernant la vente d'un terrain à un particulier à la rue des Sorbiers, constituera l'entrée en matière d'une séance aux mets consistants. (r)

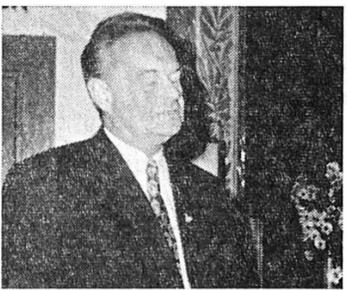
DEMAIN, DIGNE D'HIER

Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles la pouponnière fut fondée en 1923, sous la forme d'une institution privée, forme qu'elle a gardée jusqu'à ce jour, M. Beiner rendit un vibrant hommage aux fondateurs de l'œuvre ainsi qu'à la mémoire de M. Charles-André Vuille, de La Chaux-de-Fonds, premier président cantonal. « Est-il plus noble cause, plus belle satisfaction que d'avoir aimé et soigné plusieurs milliers d'enfants, peut-être dix mille à ce jour? de leur avoir ouvert le chemin de l'enfance dans les conditions les meilleures possibles? » L'enthousiasme indispensable pour établir si solidement une activité si utile, si rayonnante, si généreuse n'a en effet jamais failli ne serait-ce qu'un seul instant. Une page du passé, exemplaire, ouvre une poursuite confiante d'un ministère que le talent de ses animateurs voue sans aucun doute à un avenir parfaitement digne du passé. M. Beiner rappela encore à quel point les appuis généreux et renouvelés sont indispensables à l'accomplissement de la tâche qui attend la pouponnière. Il remercia chaleureusement à ce propos Etat, les communes, les sections de sociétés philanthropiques, de clubs ou de loges, les entreprises industrielles, commerciales, bancaires et de construction, les œuvres de bienfaisance ainsi que d'innombrables particuliers attachés à une œuvre fondamentale. Fiers du passé les membres qui animent la pouponnière sauront se montrer conscients des responsabilités qui leur incombent et bien décidés à les assumer pleinement.

prime sa reconnaissance envers ceux qui ont osé lancer une telle action. « L'Etat continuera à assurer des bases de soutien propre à lui offrir de partir vers son centenaire en toute sécurité. L'autorité est avec vous, c'est aussi un gage pour l'avenir », devait-il conclure.

TÉMOIGNAGE GÉNÉREUX

C'est à M. Paul Haldimann, président de la commune des Brenets qu'il appartenait de conclure la partie oratoire; il s'associa aux témoignages de reconnaissance relevant que l'excellent renom qu'ont apporté présidents et directrice à l'établissement n'est pas sans refléter sur le village des Brenets. Au nom des autorités et de la population brenassière il formula des vœux sin-



M. Béguin, conseiller d'Etat.

cières à l'intention des responsables de la pouponnière et école de puériculture.

Avant le vin d'honneur offert par la commune des Brenets, M. Louradour, président de la Chanson neuchâteloise remit une enveloppe à la directrice, Mlle Gruter en signe de reconnaissance. Enfin, M. Frutschy, président du Lion's Club remit au nom de son groupe un chèque de 10.000 francs au président du

Au nom du Comité d'organisation du cinquantième anniversaire de la Pouponnière neuchâteloise, M. Jean Guinand, président de la fête, souhaita une très cordiale bienvenue à MM. Ernest Schulze, président du Grand Conseil neuchâtelois, Jacques Béguin, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur, Jean-A. Haldimann, préfet des Montagnes neuchâteloises, Paul Haldimann, président de la commune des Brenets, René Beiner, conseiller communal au Locle et président du Comité cantonal de la Pouponnière, les représentants des communes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds, du Locle et des Brenets, les anciens présidents du Comité cantonal, Mmes les présidentes des comités de district ainsi que les membres de ces comités, Mme la directrice, Mmes et Mlles les anciennes élèves de la Pouponnière ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé dans l'établissement au cours de ces 50 années. Rappelant le bon souvenir de sœur Nelly Amstutz et saluant tout spécialement Mlle Lussagnet dévouée et précieuse auxiliaire de celle-ci pendant 35 ans, il apporta également la bienvenue aux médecins qui ont contribué dans une large mesure à la réputation de l'Ecole de puériculture, aux représentants des sociétés et groupements qui par des dons importants ont fait bénéficier l'établissement d'améliorations essentielles et souvent urgentes.

En ce jour de souvenir, M. Guinand rappela l'appui et l'aide qu'avait trouvée sœur Nelly auprès des membres de la Société du costume neuchâtelois. Il était de fait judicieux de demander à cette société sa participation à la cérémonie d'anniversaire. Le nom de la société a changé mais l'esprit est resté le même. La contribution musicale et folklorique de « La Chanson neuchâteloise » fut donc particulièrement appréciée, de même que celle des sociétés sœurs: « Ceux de la Tchaux » et les « Francs-Habergants » du Locle. La prestation de ces groupes fut un ravissement pour chacun; elle contribuait à apporter cette note joyeuse et pittoresque d'excellent ton entre les messages des orateurs successifs. Elle constituait aussi le « bouquet » final d'une grande fête par l'exécution des « Vieux Prés » où les danseurs et chanteurs des trois sociétés réunis conquièrent l'enthousiasme de l'assistance nombreuse.

Nouveau curé à la paroisse catholique

De nombreuses manifestations se sont déroulées ce week-end au Locle. Le manque de place nous contraint d'en renvoyer le compte rendu à notre prochaine édition. C'est le cas notamment pour la cérémonie solennelle au cours de laquelle Monseigneur Taillard, vi-

caire épiscopal, procéda à l'installation officielle de l'abbé Meigniez, nommé curé de la paroisse catholique du Locle. Sur notre photo Impar-ar, le président de paroisse, M. Noirjean, entouré du curé Meigniez ainsi que des autorités locloises.



Petite chronique du Salon commercial

Plus de 5000 personnes en 3 jours



Ah, mes amis, quelle ambiance dans le garage souterrain du Collège secondaire, quelle foule, quel succès! Le 4e Salon commercial loclois qui a ouvert ses portes vendredi soir a vraiment pris un départ sur les chapeaux de roues.

Vendredi et samedi ce ne sont pas moins de 3200 visiteurs qui ont défilé au travers des 45 stands lumineux et attrayants. Hier, dimanche, le public a été évalué à près de 2000 personnes. De quoi pulvériser les prévisions les plus optimistes. Charme, sourires et bon goût constituent l'image d'une manifestation à laquelle les Loclois ont répondu massivement. Président, exposants, organisateurs se voient ainsi récompensés d'un effort méritoire, celui d'être parvenus à entraîner les Loclois, et les gens des environs (on a vu beaucoup de Chaux-de-Fonniers) dans une véritable fête commerciale et populaire

où chacun trouve son compte de joie et de bonne humeur.

Les soirées au restaurant du salon ne manquent pas non plus d'attrait. Vendredi, la Miliquette et l'orchestre de Serge Broillet se sont chargés de créer l'ambiance! Quant à samedi la salle bondée jusque dans ses moindres recoins attestait de l'enthousiasme du public. Les deux guitaristes espagnols «Franjo» ont connu le succès qu'ils méritaient.

Il convient à ce propos de relever la bonne tenue du restaurant dirigé par la famille Châtagny et son équipe de service, gracieuse et parfaitement à la hauteur d'une tâche particulièrement intense.

Dès demain nous conduirons nos lecteurs à travers les stands de ce salon pour lesquels chaque exposant a fait preuve d'originalité.

(photo Impar-ar)

MEMENTO

Le Locle

Salon commercial loclois: 16 h. à 22 h.
Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 17 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: tél. No 17 renseignera.

“ESSAYER
D'ABORD
ACHETER
ENSUITE!”

Venez chercher sans obligation d'achat le coffret d'essai gratuit qui sera préparé à votre intention.

BON

pour un coffret d'essai gratuit PIER AUGÉ
valable jusqu'à épuisement du stock.



Pier Augé

Une marque de produits "grands soins"

Le coffret personnel avec l'ordonnance de beauté vous seront remis par l'esthéticienne PIER AUGÉ, Madame Gurtner.

SOINS DONNÉS par Madame Suri, esthéticienne de l'Institut PIER AUGÉ.

PRIÈRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS S.V.PL.

**PARFUMERIE
DE L'AVENUE**

L. CARLIER

Avenue Léopold-Robert 45
Tél. (039) 23 34 44
La Chaux-de-Fonds

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale
Secteur cosmétique

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 11 33 - 22 11 34
Télex: 35 262
Avenue Léopold-Robert 57

A VENDRE

MAISON

de 3 appartements, dans le haut du Vallon de Saint-Imier. Pas sérieux s'abstenir.

Ecrire sous chiffre AL 23088 au bureau de L'Impartial.

Orchestre

3-4 musiciens, cherche engagements

Musique populaire.

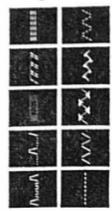
Tél. (039) 23 59 16.

LES PERCE-NEIGE cherchent
UN AUTOMOBILISTE

en mesure de prendre en charge 2 jeunes filles handicapées depuis La Chaux-de-Fonds au Locle, chaque soir à 17 h. 15 environ.

Tél. au (038) 36 12 71

TURISSA
Husqvarna
offre toujours
plus



A chaque tissu le point adéquat



Exclusivité

Husqvarna
crochet acier Suédois
100% antibloc.
Bâti monobloc.
Réducteur de vitesse.
Graissage superflu.

A. GREZET
Neuchâtel

Tél. (038) 25 50 31

VENEZ
L'ESSAYER

AU SALON
COMMERCIAL
LOCLOIS

du 28. 9. au 7. 10.

GECO

**A LOUER
appartement**

de 3 pièces, tout confort.

Situation :

Chapeau-Rablé 22 (quartier La Recorne)

Loyer : Fr. 395.—, tout compris.

Libre : tout de suite ou à convenir.

S'adresser à GECO

Jaquet-Droz 58

Tél. 039/22 11 14/15

GECO

ON CHERCHE

Jeune fille

libérée des écoles, pour aider au ménage et au commerce. - Bon salaire.

Vie de famille.

PAUL KUNZ
magasin de jardinier, 3855 Brienz, (Berne).

Alouer

pour le 1er novembre ou date à convenir, REZ-DE-CHAUSSÉE, de 3 chambres, cuisine, WC intérieurs et dépendances, dans quartier centré et tranquille.

Tél. (039) 22 52 53, de 19 à 20 heures.

Travail à domicile

EST CHERCHÉ éventuellement traductions anglais - français.

Ecrire sous chiffre TD 23207 au bureau de L'Impartial.

Appartements à louer

A LOUER tout de suite, à jeune couple, rue Numa-Droz 130, pignon 3 pièces avec balcon. Chauffage général, douche, entièrement rénové. Tél. (039) 23 43 23, ou dès 19 h. (039) 23 48 08.

A LOUER pour date à convenir, appartement 3 pièces, 2e étage droite, rue A.-M.-Piaget 47.

une nouvelle agence
SAAB
Garage-Carosserie de l'Est

Visinand+Asticher, rue de l'Est 31
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 5188

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le garage Visinand+Asticher a été nommé agence SAAB.

Le garage Visinand+Asticher et son équipe méritent votre confiance aussi bien que «SAAB, la sécurité sur quatre roues».

DELMAR AG

Agence générale, 8902 Urdorf



Division du Fehlmann Motor Group



SAAB



**Jeunes gens, jeunes filles
qui préparez votre avenir**

Avez-vous pensé aux professions paramédicales et sociales

Savez-vous qu'elles vous permettent :

- de développer votre personnalité
- de connaître et d'aider ceux qui vous entourent
- de trouver un intérêt scientifique et technique
- d'avoir des conditions de travail agréables et un salaire adapté aux responsabilités.

LE BUREAU D'INFORMATION DE LA CROIX-ROUGE SUISSE
NEUCHÂTEL, Av. du 1er-Mars 2
Tél. (038) 25 43 38 (mercredi excepté)
LA CHAUX-DE-FONDS
Beau-Site 17, tél. (039) 23 13 44

vous documentera sur les possibilités offertes à chacun selon ses aptitudes et ses goûts.

La revalorisation toujours plus évidente du travail MANUEL nous incite à poser cette question :

VOUS QUI ÊTES

**DÉCOLLETEUR ou SPÉCIALISTE
de la fabrication des CAMES ou
OUVRIER(E) DE FABRICATION**

pensez-vous que votre travail est rémunéré A SA JUSTE VALEUR ?

Si vous en doutez, alors prenez contact avec nous tél. (038) 55 16 76, interne 44 ou écrivez-nous.



BÉROCHE S. A. - Usine I
Fabrique de décolletage
2025 CHEZ-LE-BART
au bord du lac de Neuchâtel

Nous vous offrons le poste qui conviendra le mieux à vos aptitudes.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Un Tchèque remporte à Colombier le Trophée mondial de l'accordéon

Un coup de chapeau peut être adressé au comité d'organisation du Trophée mondial de l'accordéon qui s'est déroulé à Colombier, comité présidé par M. Robert Cartier. Il faut admettre que toute la population a joué le jeu pour apporter sa collaboration, les autorités en tête avec M. Fritz Grether, président de commune.

Vendredi et samedi matin ont eu lieu les éliminatoires. Si les finalistes de chaque catégorie ont fait preuve de qualités extraordinaires, le jury estime que de nombreux concurrents se présentent à un important concours comme le Trophée sans être suffisamment préparés. Quelques défections sont expliquées, notamment celle de la Suisse Ariane Bilat, championne junior l'an dernier, victime, semble-t-il, d'une trop grande dispersion pendant ces derniers mois. Si elle avait pu concentrer son entraînement uniquement sur le Trophée, il ne fait aucun doute qu'elle aurait franchi aisément le cap des éliminatoires.

Les finales ont donné lieu à une belle empoignade de notes et le jury a été mis parfois dans l'embarras, non pas pour désigner les vainqueurs qui, dans les deux catégories, sortaient du lot, mais pour classer leurs suivants.

Chez les juniors, le Français Max Bonnay a provoqué la grande sensation et fut une découverte puisque nouveau parmi les participants aux grandes manifestations de l'accordéon.

Le Tchèque Tibor Racz partait favori pour remporter le Trophée mondial. Il n'a pas déçu ses supporters, bien au contraire, se classant avec une confortable avance de points sur le deuxième.

Les prix et des souvenirs ont été remis hier en fin d'après-midi dans la cour du Château de Colombier, en présence de M. François Jeanneret, conseiller d'Etat et d'un nombreux public.

Les deux concerts donnés vendredi à Colombier et samedi à La Chaux-de-Fonds ont connu eux aussi un très beau succès.

Quant à hier soir, au cours d'une soirée interne, les cinq premiers seniors et juniors ont rejoué pour les organisateurs et les membres du jury — ce dernier était présidé par Mme Gaby Lacroix — qui ont d'autant plus apprécié les productions qu'ils n'avaient ni carnet ni stylo en main.

Voici le classement établi pour les finalistes :

SENIORS : 1. Tibor Racz, Tchécoslovaquie, 416 points; 2. Ladislav Knize, Tchécoslovaquie, 403; 3. Freire Leao, Portugal, 363; 4. Franc Zibert, Yougoslavie, 348; 5. Yves Pointet, Suisse, 327.

JUNIORS : 1. Max Bonnay, France, 413,5 points; 2. Sergio Scappini, Italie, 389; 3. Maurizio Carboneschi, Italie, 380,5; 4. Asier Lorono, Espagne, 339; 5. Alonzo Ugarte, Espagne, 329,5.



Tibor Racz (au centre), reçoit le Trophée mondial de l'accordéon.



Chez les juniors, victoire éclatante d'un Français : Max Bonnay. (photos Impar-rws)

Audacieux cambriolage à Neuchâtel 380.000 fr. de tapis d'Orient disparaissent

Une exposition de tapis organisée par une importante maison de commerce de meubles, dans la grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel, a été visitée dans la nuit de samedi à dimanche, probablement après 5 heures, par un ou des voleurs. Ces derniers, dont on ignore la manière exacte qu'ils ont utilisée pour pénétrer dans les locaux — une porte a toutefois été fracturée — ont réussi à s'emparer de 28 tapis de valeur représentant un montant total d'environ 380.000 francs. Il s'agit pour la plupart de ces pièces, de tapis muraux en soie, venant d'Iran, de sorte que le butin emporté ne représente ni un très gros volume, ni un très gros poids. Les voleurs étaient manifestement des connaisseurs, puisqu'ils ont choisi les pièces de plus grande valeur, dont certaines provenaient même des musées. Un hasard heureux facilitera peut-être le travail de la police : enthousiasmé par la valeur de l'exposition, un visiteur chaud-fonnier avait en effet photographié les tapis les plus beaux, et parmi eux, une partie de ceux qui ont été volés ce week-end.

Succès de la Journée cantonale des sous-officiers

La section du Locle de l'Association cantonale des sous-officiers a organisé samedi à la perfection, sous la présidence de l'adjudant Eric Veuve, la Journée cantonale. Plus de cent concurrents des six sections neuchâtelaises étaient aux prises avec des participants des deux sections invitées, Yverdon et Ste-Croix. Dès 7 heures, samedi matin, les concurrents s'élançèrent sur le parcours intéressant de la course de patrouille, puis se mesurèrent avec habileté aux tirs au pistolet et au fusil d'assaut, en passant par le lancer de grenades.

Les résultats enregistrés ont été excellents, ce qui prouve que chacun dans sa section donne le maximum à la préparation des exercices hors service. Une fois de plus, toutes les disciplines ont été accomplies dans la bonne humeur malgré le temps plutôt maussade.

RÉCEPTION DES INVITÉS

En toute simplicité et avec émotion, une couronne a été déposée au monument aux morts derrière l'Hôtel de Ville le matin à 11 heures. Les nombreux invités, parmi lesquels on reconnut le colonel divisionnaire Robert Christe, le colonel brigadier Grandjean, les colonels Hugli, Digier et Petitpierre, les majors Seilers et Hofer, les capitaines Nardin et Renk, le président cantonal des sous-officiers, le sergent Albert le représentant neuchâtelais au comité central, le président du Grand Conseil, M. Ernest Schulze, M. Francis Reinhard, représentant le DMC, M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, M. Joseph Huot, président du Conseil gé-

néral du Locle, le président de la ville, M. René Felber, le chef de section M. Roland Dubois, le représentant du régiment infanterie 8, le major Jean-Pierre Dubois, également membre du comité d'organisation, ont été aimablement reçus à l'Hôtel de Ville pour l'apéritif offert par la ville du Locle. M. Felber, introduit par le premier-lieutenant Baumann, dit sa satisfaction d'accueillir dans sa ville les sous-officiers du canton.

SYMPATHIQUE SOIRÉE

A 16 h. 30, les invités et les concurrents se retrouvèrent à la Salle Dixi pour fraterniser autour du vin d'honneur offert par l'Etat de Neuchâtel, puis à 18 h. 30, le président Eric Veuve procéda à la remise des nombreux et magnifiques prix récompensant les meilleurs concurrents de la journée. Un agréable souper agrémenté par le duo d'accordéonistes Serge Broillet, mettait un terme à cette journée au cours de laquelle le président cantonal, M. Albert Greub, apporta le salut de son comité tout en félicitant chacun comme l'a fait aussi le fourrier Emile Bessire à l'adresse des organisateurs. En plus des concours, cette journée aura été le lieu de rencontre des anciens avec les nouveaux membres de l'ASSO, section neuchâtelaise, qui groupe plus de 600 adhérents. J.-H. SCHULÉ

CLASSEMENT GÉNÉRAL DES SECTIONS

SECTIONS NEUCHATELOISES : 1. Neuchâtel; 2. Boudry; 3. La Chaux-de-

Fonds; 4. Val-de-Ruz; 5. Val-de-Travers; 6. Le Locle.

SECTIONS INVITÉES : 1. Sainte-Croix; 2. Yverdon.

SECTIONS NEUCHATELOISES : Tir 300 mètres : 1. Neuchâtel; 2. La Chaux-de-Fonds; 3. Boudry; 4. Le Locle; 5. Val-de-Ruz; 6. Val-de-Travers.

Tir à 50 mètres : 1. La Chaux-de-Fonds; 2. Le Locle; 3. Neuchâtel; 4. Boudry; 5. Val-de-Travers; 6. Val-de-Ruz.

Patrouilles : 1. Val-de-Travers; 2. Val-de-Ruz; 3. Le Locle; 4. Boudry; 5. Neuchâtel; 6. La Chaux-de-Fonds.

Grenades : 1. Val-de-Ruz; 2. Boudry; 3. Val-de-Travers; 4. Neuchâtel; 5. La Chaux-de-Fonds; 6. Le Locle.

SECTIONS INVITÉES : Tir à 300 mètres : 1. Sainte-Croix; 2. Yverdon. Tir à 50 mètres : 1. Sainte-Croix; 2. Yverdon.

Patrouilles : 1. Sainte-Croix; 2. Yverdon.

Grenades : 1. Sainte-Croix; 2. Yverdon.

MAITRISE

1. pl. Mathez Jean-François (VR) 333; 2. sgt Zürcher Jean-Pierre (VT) 332; 3. pl. Gysin Denis (VT) 327; 4. app Haussener Jean-Daniel (VR) 317; 5. sgt Gruring Bernard (LL) 260.

SECTION « FUSIL »

Individuels neuchâtelais : 1. sgtm Bourqui E. (CF) 48; 2. cpl Rollier P. (BD) 47; app Reichenbach B. (CF) 47; tromp Rey R. (VT) 47; pl. Brasey P. (LL) 47; 6. app Lièvre A. (CF) 46; mec Bruchez P.-A. (NE) 46; 8. pl. Holzmann F. (BD) 45; sdt Beutler R. (CF) 45; sgt Collaud E. (NE) 45.

Sections invitées : 1. cpl Grandjean R. (SC) 44; 2. four Perrier A. (SC) 41; sgt Equey R. (YV) 41.

SECTION « PISTOLET »

Individuels neuchâtelais : 1. sgt Gruring B. (LL) 55; 2. app Isenring M. (LL) 54; 3. sgt Monnier G. (CF) 53; 4. pl. Holzmann F. (BD) 51; agt Frésard R. (LL) 51; pl. Vuilleumier R. (LL) 51; sdt Beutler R. (CF) 51; 8. sgt Rossetti E. (LL) 49; app Carrard A. (BD) 49; sgt Zürcher J.-P. (VT) 49; app Reichenbach B. (CF) 49.

Sections invitées : 1. sgt Marendaz E. (YV) 51; sgt Della Santa C. (YV) 51; 3. sgt Buri A. (SC) 47.

« GRENADES »

Individuels neuchâtelais : 1. pl. Brasey P. (LL) 110; 2. sgt Helfer G. (NE) 100; tromp Rey R. (VT) 100; 4. app Haussener J.-D. (VR) 95; app Kolly M. (VR) 95.

Sections invitées : 1. cpl Bornand R. (SC) 60.

PATROUILLES

Sections neuchâtelaises : 1. Val-de-Ruz I, pl. Mathez, 173 pts, 1 h. 56"; 2. Val-de-Travers I, pl. Gysin, 173, 2 h. 02"; 3. Val-de-Travers III, cpl Jornd, 155; 4. Le Locle II, sgt Gruring, 119; 5. Boudry II, pl. Hunkeler, 117; 6. Val-de-Travers II, cpl Vuille, 116; 7. Le Locle III, jun Brunner, 114; 8. Neuchâtel I, app Gachet, 103; 9. La Chaux-de-Fonds III, sgt Greub, 100; 10. Individuelle, app Isenring, adj sof Lièvre, 100.

Sections invitées : 1. Ste-Croix I, four Perrier, 99; 2. Yverdon I, sgt Hoffmann, 97.

Le restaurant des Halles : nouveau serpent de mer ?

La Maison des Halles a été construite par Laurent Perroud, bourgeois du Landeron entre 1569 et 1575. Elle était primitivement utilisée par les marchands de drap et de blé.

Très souvent, des travaux ont changé l'intérieur de l'imposante bâtisse Renaissance, des restaurations ont eu lieu notamment en 1938.

Les deux façades se distinguent par une tourelle d'escalier, une tourelle d'angle octogonale en encorbellement et, à l'est, par deux portes surmontées l'une d'un fronton classique, l'autre encadrée de caristides.

L'édifice, curiosité touristique a été rendu célèbre par son restaurant. Hélas, un tenancier incapable a, en moins d'une année, effacé une renommée acquise au cours de nombreux lustres.

A la fin de l'année dernière, le Conseil général accordait un crédit de plus de deux millions de francs pour ré-

novrer le complexe de la Maison des Halles, propriété de la ville.

Alors que les salons et le restaurant resteront dans les locaux du premier étage, le rez-de-chaussée, jusqu' alors occupé par une poissonnerie, deviendra brasserie.

Les mois passent et les travaux ne semblent guère avancés. Seul le commerçant a déposé une interpellation sur le bureau du Conseil général, demandant si les rumeurs concernant des parois construites et démolies, des dégâts provoqués à des installations existantes dus à la négligence, sont exactes. Attendons la réponse que donnera le Conseil communal à ce sujet. Mais les Neuchâtelais commencent à s'impatienter, voire... à regretter les deux millions accordés pour la rénovation d'un restaurant.

Le moteur d'une voiture à gaz explose

Hier à 14 h. 10, une voiture conduite par un ressortissant italien domicilié à Bergame, circulait rue de la Maladière. Arrivé à la hauteur du bar à café Maloja, le moteur a soudain explosé et la voiture a pris feu. Les premiers secours qui se sont rendus sur place ont procédé à l'extinction au moyen de l'attaque rapide. Il est à noter que ce véhicule fonctionnait au gaz.

Voiture sur le toit

Au volant de sa voiture, M. E. K., de Neuchâtel, montait hier peu après minuit, la route de Pierre-à-Bot. Dans le premier virage à droite, il a perdu le contrôle de sa machine, laquelle est montée sur le talus et s'est retournée sur le toit. Dégâts matériels.

Deux vernissages

Deux expositions ont été ouvertes samedi après-midi à Neuchâtel. A la Galerie des amis des arts, Muqbil Zahawi, d'origine kurde, expose plusieurs dizaines de sculptures en terre cuite non vernie, certaines d'entre elles de grandeur impressionnante.

Pierre-Eugène Bowier était présent au vernissage de l'exposition qui est consacrée à la Galerie Ditesheim. Nous rendrons compte de ces expositions dans une édition ultérieure.

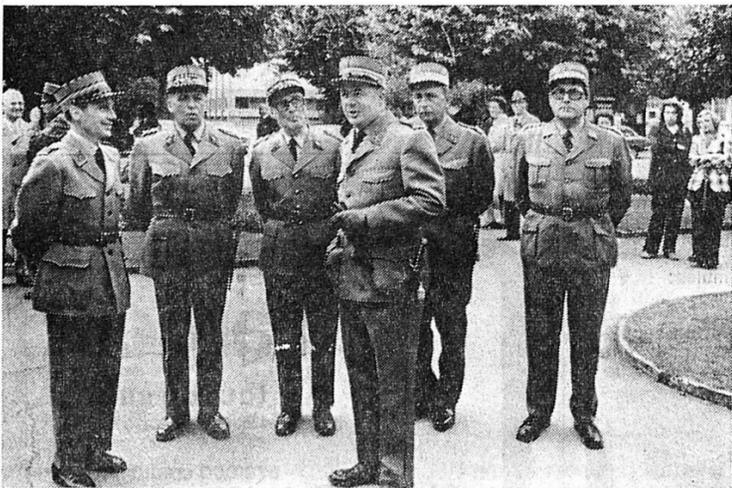
MEMENTO

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinémas

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Moi y en a vouloir des sous.
Arcades : 20 h. 30, L'Héritier.
Bio : 15 h., 20 h. 45, Le dernier tango à Paris.
Palace : 20 h. 30, Le grand bazar.
Rex : 20 h. 45, Facts.
Studio : 20 h. 30, La main de fer.

Voir autres informations neuchâtelaises en page 31



Des personnalités militaires de marque avaient tenu à s'associer à la manifestation des sous-officiers neuchâtelais. (photo Impar-ar)

Vernissage réussi à Môtiers

Un ancien Motisan (mais il habite St-Sulpice depuis quelques semaines seulement), M. Jean Hirtzel, présenté par M. Jeanneret, représentant de la Fondation du château — de Môtiers bien sûr — Motisan lui-même, salué par M. Bovet, conseiller communal et Motisan dégustèrent tous ensemble un vin d'honneur offert par la commune de Môtiers. « Nul n'est prophète en son pays » dit-on. Pour une fois, le dicton a tort. Et il n'y avait pas que

ceux de Môtier pour entourer et écouter Jean Hirtzel, samedi après-midi, lors du vernissage de son exposition-reportage « Mato-Grosso-Amazone ». Une seule absente : Mme Hirtzel, qui donnait naissance à Vincent. Nous aurons l'occasion de décrire cette exposition fort intéressante — la meilleure depuis l'ouverture du château — dans notre chronique « Val-de-Travers une région » de jeudi. (mlb)

CARNET DE LA SEMAINE

Pour fêter

l'inauguration...

... après transformations, nous offrons à tous les consommateurs du restaurant, cette semaine,

- un jus d'oranges gratuit, de 8 h. 30 à 10 h. 30
- une tartelette aux pruneaux gratuite, de 12 h. à 13 h. 30

Chaque jour,

le plat du jour!

Notre restaurant vous propose chaque jour un menu chaud différent, servi sur assiette, au prix très avantageux de

Fr. 4.20

Un petit cadeau

pour les dames

A l'occasion de l'inauguration du magasin il sera offert gracieusement, à chaque visiteuse, une jolie pochette.

Des ballons et

des autocollants

pour les enfants

Les enfants ne seront pas oubliés lors de cette grande fête qu'est l'inauguration de nos locaux transformés. Ils recevront des ballons et des autocollants à nos divers rayons.

Ventes «minutes»

et malle au trésor...

... deux animations de Gérard Bersier qui vous feront réaliser de bonnes affaires et gagner des surprises

**mercredi 10 octobre
de 8 h. 30 à 18 h. 30**

De temps en temps et pour une minute, certains articles seront baissés à des prix extraordinaires. Il s'agira de faire vite. De plus, vous pourrez jouer à la course au trésor. Si vous trouvez la bonne clé qui ouvre la malle, le trésor est à vous.

Un parc d'attractions

pour les enfants...

... c'est encore une surprise de nos transformations. Au 3^e étage, pendant que les mamans font leurs achats, les enfants pourront jouer dans un parc rien que pour eux. Il y a là, un toboggan, des balançoires, un jeu de football, la table Légo, un cheval, une moto et un carrousel dans un décor sympathique.

Où se trouve le rayon

que vous cherchez?

La rénovation du magasin a apporté un certain nombre de changements. Pour vous aider à vous repérer nous avons édité le « Petit guide du Printemps », qui est à votre disposition à toutes nos caisses.

Le «3e» en self-service!

Vous prenez un panier ou une poussette et vous vous servez. Des conseillères sont à votre disposition pour tout renseignement ou conseil. Ensuite vous passez à la caisse. C'est moderne, rapide et efficace.



Le Printemps rénové est à nouveau 100% à votre service

Tout beau, tout nouveau, entièrement rénové, agrandi, embelli, le Printemps est prêt à vous accueillir.

Pour vous associer à cette fête qu'est l'inauguration de notre magasin transformé, nous vous offrons à chaque étage des quantités d'offres d'inauguration. Ces bonnes affaires vous sont signalées par des pancartes et des affichettes vertes. De plus vous recevrez, dans votre boîte aux lettres un prospectus vous énumérant toutes nos offres spéciales. Profitez-en sans tarder car elles s'épuiseront sans doute rapidement.

au printemps

Du nouveau au 4^e étage...

... c'est l'exposition permanente du confort chez soi. Plusieurs ameublements complets vous sont présentés, avec la boutique de lustrerie, le souk des tapis d'Orient véritables, le coin des tapis modernes, notre grand choix d'armoires, de bureaux, de meubles de cuisine et de petits meubles.

Un samedi en

musique...

.. avec la fanfare des Cadets, samedi 6 octobre, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

Printemps discount

OFFRES D'INAUGURATION

Nescafé Gold goût expresso le bocal de 100 gr	6.90	5.-
Côtes-du-Rhône Meffre 1971 le bouteille de 7 dl	3.95	3⁵⁵
Lessive Radion le box économique	16.60	10⁹⁰
Lessive Via le box économique	17.80	12⁹⁰

3^e étage

Ce soir, lundi 1^{er} octobre, exceptionnellement, fermeture du bar à 17 h.

il y a toujours du nouveau au Printemps le premier des grands magasins

Banque Populaire Suisse

cherche

une secrétaire de direction

une employée

Nous demandons :

langue maternelle française, connaissance de l'allemand, formation ou expérience bancaire ou formation commerciale, bonne présentation, initiative.

Nous offrons :

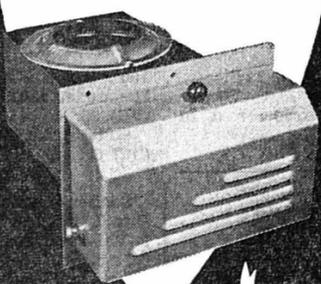
saire en rapport avec les exigences, avantages sociaux d'un grand établissement, travail intéressant et varié.

Entrée selon date à convenir.

Les candidates voudront bien adresser leurs offres écrites ou se présenter à la Direction de la B. P. S. Saint-Imier (tél. 039/41 44 44).

Sa réputation est solide — lui aussi!

Le petit brûleur **BABY CV-OIL**, une formule de chauffage rationnelle. Il s'adapte à la plupart des chaudières. Consommation modeste, marche silencieuse, mais quelle efficacité! **BABY**: pour votre villa, votre appartement, votre chalet, etc. Il existe en deux formules: CV Simplex CV Baby Ce dernier, moyennant un supplément peut être équipé d'un allumage électrique entièrement automatique.



COUVINOISE
LA COUVINOISE S.A. ROLLE

Renseignements, vente, service:
auprès du dépositaire Couvinoise de votre région.

CRÉDIT «PERSONNALISÉ»

Pour tous vos meubles
Conditions «SUR MESURES»

GRABER - AU BÛCHERON

L.-Robert 73 Tél. (039) 22 65 33

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide — discret
simple

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 23, Tél. 039-231612
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon

Je désire Fr.....
tout de suite en espèces.

Nom.....

Prénom.....

Rue.....

Localité.....

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Le vin a été joyeusement fêté à La Neuveville

Des Valaisans et des Chaux-de-Fonniers parmi les invités

Pour être belle, la vigne exige du chaud et de l'humidité. La Fête du vin de La Neuveville a adopté également ce principe et, il faut le dire, elle a enregistré une pleine réussite.

Si la manifestation réservée aux so-

ciétés locales s'est déroulée par un temps splendide vendredi, il n'en fut pas de même samedi pour la Fête villageoise. Un coup de tabac emporta l'immense plastique tendu au-dessus de toute la rue du Marché pour abri-

ter les tables et les guinguettes en cas de mauvais temps. Et la pluie tomba, voulant elle aussi être de la fête.

A vrai dire, elle ne réussit nullement à refroidir l'atmosphère. On prend même que ni les habitants de La Neuveville, ni leurs hôtes d'honneur, les habitants de la commune valaisanne de Champlan-Grimisuat et notamment le groupe folklorique «Les Bletzettes» ont remarqué qu'il pleuvait...

Dimanche, sous un radieux soleil cette fois-ci, l'apéritif fut dégusté dans les rues de la ville et, après le repas servi à l'hôtel Rousseau, un cortège parcourut la localité. Les majorettes de La Chaux-de-Fonds marchaient en tête, suivies de fanfares et de plusieurs groupes dédiés à la vigne. Une mention spéciale est à adresser à la «Parade des nations», tous les pays du monde étant représentés par une gracieuse jeune fille portant costume national. Les enfants avaient leur place, cela va sans dire, tout comme les membres des différentes sociétés locales. Une douzaine de chevaux avaient fière allure, montés par les membres de la Cavalerie de La Neuveville, auxquels s'étaient joints un quatuor de cavaliers de la société de La Chaux-de-Fonds.

La fête reprit ses droits avec différents spectacles alors que les guinguettes étaient prises d'assaut et que le vin fêté coulait à flots pour sceller l'amitié entre gens de La Neuveville et hôtes accourus en grand nombre dans cette localité combien sympathique.

(rws)



Une pharmacie cambriolée à Tramelan

Un ou des individus se sont introduits par effraction, dans la nuit de vendredi à samedi, dans la pharmacie Centrale située à la Grand-Rue et propriété de M. L. Boillat. C'est en fracturant une fenêtre de l'arrière-magasin que le ou les cambrioleurs ont réussi à pénétrer à l'intérieur. Pour l'instant, il n'est pas possible de dire avec précision ce que cherchait les voleurs, mais un fait est établi : après avoir fracturé le tiroir de la caisse enregistreuse et s'être approprié une somme de 200 francs environ, les malandrins ont fouillé le magasin, peut-être à la recherche de drogue. C'est le magasinier qui, le matin, a découvert cette effraction. La police cantonale s'est immé-

diatement rendue sur les lieux. Elle a fait appel à la sûreté de Moutier ainsi qu'au service d'identification de Berne.

(vu)

TAVANNES

Succession pastorale

Un Vaudois succédera vraisemblablement au pasteur Jeannerat parti au chef-lieu du district. Il s'agit de M. Lavanchy qui sera proposé aux suffrages des paroissiens de la communauté protestante. (cg)

Vallée de Tavannes L'épuration coûte cher

Un crédit important devra être voté au printemps prochain par les citoyens des communes de Pontenet, Malleray, Bévillard, Sorvilier, Champoz, Court réunies en un syndicat de communes pour l'épuration des eaux usées. (SE-COR). On sait que ces communes installent présentement des collecteurs et une station d'épuration sera construite à Court. Le collecteur intercommunal bénéficiera de subventions fédérales pour le montant de 690.258 fr. avec des pourcentages variables selon les communes : Pontenet 8 pour cent ; Malleray : 28 pour cent ; Bévillard : 15 pour cent, Champoz et Sorvilier : 40 pour cent, Court : 26 pour cent. (cg)

A Tavannes et Malleray - Bévillard De beaux revers

La saison arrivant à sa fin, du moins à Malleray-Bévillard où les places ne sont pas en matière synthétique, les joueurs de tennis se mesurent. A Malleray, un tournoi interne a vu une magnifique finale entre MM. Hennet et M. Thomet. Elle fut finalement gagnée par le premier nommé, face à un vétérans très en forme. A Tavannes, les membres du club avec leurs familles ont fraternisé lors d'un pique-nique dans le secteur des places de jeux, pendant que les actifs s'affrontaient en double. (cg)

MALLERAY-BÉVILLARD

Succès de la kermesse

La kermesse de la communauté catholique a obtenu un beau succès à la salle des spectacles de Bévillard. Spécialités culinaires, spectacle par des enfants, jeux, concours amateurs de chant, danse, tout était prévu pour permettre une fraternisation. (cg)

MALLERAY

Toujours à l'étude

L'ouverture d'une classe auxiliaire entre les communes de Malleray et Bévillard est à l'étude. Ce projet avait déjà préoccupé il y a de nombreuses années les autorités, mais avait été provisoirement abandonné.

D'autre part, le bureau des colonies de vacances de la vallée de Tavannes sera constitué pour 4 ans par des personnes de Malleray. (cg)

PLAGNE

Nouvelle institutrice

L'assemblée extraordinaire de la commune municipale a nommé Mme Ruth Rebetez-Wenger au poste d'institutrice de la classe inférieure pour remplacer la titulaire actuelle, démissionnaire. (rj)

MOUTIER

Ouverture d'une exposition d'art naïf polonais

Samedi en fin d'après-midi, a eu lieu au Musée jurassien des beaux-arts à la rue Centrale à Moutier, le vernissage d'une exposition d'œuvres d'artistes naïfs polonais. Plus de 100 tableaux y sont exposés et de nombreuses belles sculptures. Au cours de ce vernissage auquel assistaient de nombreux artistes jurassiens, M. Max Robert président du Club des arts, a prononcé un discours remarquable alors que le message de la municipalité était apporté par M. Pierre Allemand, conseiller municipal. (kr)

Tibia cassé

Le jeune Olivier Mahon, fils de M. André Mahon, caissier de la fanfare ouvrière de Moutier, est tombé malencontreusement d'un mur et s'est brisé le tibia gauche. (kr)

Votation communale

Le Conseil municipal a fixé au 2 décembre prochain la votation par les urnes sur les objets suivants : budget 1974 ; cautionnement à la Société coopérative La Patinoire prévôtoise ; pour la couverture de la patinoire, crédit-cadre pour les travaux de génie civil ; indexation de la contribution communale au Centre hospitalier ; et éventuellement augmentation du crédit bancaire en blanc.

Dissolution

Le Conseil exécutif du canton de Berne a ratifié la dissolution du Syndicat d'alimentation en eau de la Montagne de Moutier.

A la police locale

Le crédit nécessaire a été voté pour l'achat d'un appareil de contrôle du bruit type Sonomètre. La police sera ainsi enfin équipée d'un appareil qui permettra de contrôler notamment le bruit des cyclomoteurs au sujet duquel de nombreuses plaintes sont déjà parvenues à l'autorité.

Spectaculaire accident entre Sonceboz et La Heutte



Samedi à 14 h. 30, un automobiliste de Nidau circulant en direction de la Heutte dérapa dans le virage des «Bonnes Fontaines», heurta le talu gauche de la route et fut déporté complètement à droite avant de finir sa course

Nouvelle agression dans le Jura

Une veuve attaquée à Courtételle

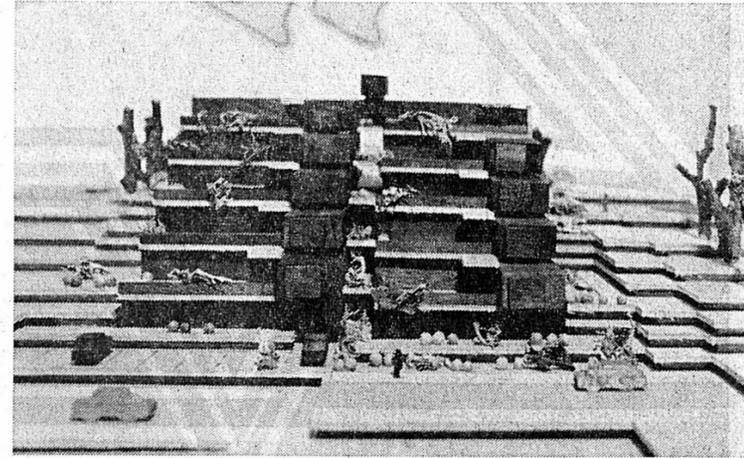
Nouvelle agression d'une vieille personne dans le Jura, samedi soir, moins d'un mois après celle qui avait coûté la vie à une gérante de station d'essence de Delémont, le 6 septembre dernier. Si celle qui s'est produite samedi soir à Courtételle a connu une issue moins tragique, dans les faits, elle ressemble à la précédente.

Vers 20 h. 15, samedi soir, une habitante de Courtételle, Mme Collette Joliat, 67 ans, vivant seule, veuve, rentrant de la messe, ouvrait la porte de sa maison située à la sortie du village en direction de Courfaivre, quand un individu masqué lui bondit dessus pour pénétrer avec elle dans sa demeure. Il l'a frappé à la figure, la griffa et

la serra au cou pour lui faire dire où elle cachait ses économies. Elle lui indiqua qu'il y avait 120 fr. dans un portefeuille rangé sur une armoire. Il s'en empara, fouilla l'appartement et mit encore la main sur un porte-monnaie contenant 50 fr. Il ne trouva rien d'autre. En quittant la maison, il se débarrassa du portefeuille vide dans le jardin. La vieille personne qui avait éprouvé un choc nerveux, téléphona à la sœur garde-malade qui, arrivant chez elle, alerta immédiatement la police. A 20 h. 35 déjà les gendarmes étaient là. A l'aide d'un chien policier, ils tentèrent de retrouver la trace de l'agresseur. Dimanche soir, celui-ci courait toujours. L'enquête se poursuit. (rs)

Votations municipales à Saint-Imier

Tous les objets nettement acceptés



L'acceptation du quatrième objet de la votation, soit le plan-masse concernant l'Etoile, permettra la construction de l'immeuble représenté ici par sa maquette. Il s'agit d'une bâtisse moderne à niveaux successifs destiné à être vendu par étage.

Le corps électoral, malgré l'importance des objets soumis aux votations communales, a montré peu d'empressement à se rendre aux urnes ce dernier week-end. En effet, sur 3746 électrices et électeurs (respectivement 2043 et 1703), 893 seulement ont franchi le seuil des locaux de vote. Les quatre objets ont été acceptés, soit :

A. Epuration des eaux de la commune de St-Imier ; règlement sur les canalisations par 772 oui contre 117 non.

B. Règlement du syndicat des communes pour une station d'épuration des eaux usées du Haut Vaillon de St-Imier par 795 oui contre 94 non.

C. Règlement sur l'enlèvement et l'incinération des ordures ménagères par 796 oui et 88 non.

D. Plan-masse, plan de lotissement et prescriptions spéciales y relatives No 7 l'Etoile par 608 oui contre 270 non. (ni)

CHOINDEZ

Collision frontale

Un automobiliste de Vicques, M. F. qui circulait en direction de Choindez a manqué un virage à droite à l'entrée de cette localité et est entré en collision avec une voiture arrivant en sens inverse au même moment. Il n'est que légèrement blessé au visage mais les dégâts sont estimés à 500 fr. (kr)

ROCHES

Contre un tas de planches

Samedi vers 16 h. un automobiliste de Bâle qui descendait les Gorges de Moutier a perdu la maîtrise de son véhicule à proximité de la scierie Steulet ayant été ébloui par une voiture arrivant en sens inverse et qui avait les phares enclenchés en raison d'une très forte pluie. L'automobiliste bâlois a fini sa course contre un tas de planches. Il n'est pas blessé mais les dégâts sont estimés à plus de 3000 fr. (kr)

Retour de flammes et brûlures

Samedi peu avant 15 h., deux personnes, en allumant une chaudière à charbon se trouvant dans le local de chauffage du sous-sol de l'immeuble sis au No 10 de la rue Francillon, ont été brûlées et ont dû être hospitalisées. Elles avaient jeté de l'essence pour activer le foyer. Il en est résulté un retour de flammes et les deux personnes ont été atteintes à la tête et aux mains et l'autre aux mains. Le service du feu n'a pas eu à intervenir. Dégâts matériels insignifiants. (ni)

FRINVILLIER

Fermeture du magasin

Samedi 29 septembre, l'unique magasin du village, tenu par Mme Brechbuhler depuis 45 ans, a fermé sa porte définitivement. Mme Brechbuhler, mieux connue sous le nom de tante Irène, a été remerciée par tous les citoyens pour son précieux service. (rj)

DIESE

Bibliothèque ambulante

Le Groupe d'animation du plateau de Diesse vient de mettre en service une bibliothèque ambulante qui desservira les communes de la région. Les personnes intéressées pourront consulter les listes de livres disponibles dans divers commerces. Les organisateurs accepteraient aussi avec gratitude tous dons ou prêts de livres, pour enfants ou adultes, en français ou en allemand.

CHASSERAL

Apparition de la neige

Dans la nuit de samedi à dimanche, la neige a fait une timide apparition. Après avoir saupoudré Chasseral pendant quelques heures, elle s'est totalement retirée. La route est évidemment tout à fait praticable. (ni)

LES GENEVEZ

Noces de diamant

M. et Mme Abel Rebetez-Voirol, âgés respectivement de 84 et 81 ans, ont célébré ce week-end leur soixante ans de mariage. M. Rebetez était termineur de profession.

CHÂTILLON

40 ans de service comme garde-forestier

M. Jules Comte a été fêté pour ses 40 ans de service pour garde-forestier. Il avait remplacé son père en 1933. Une cérémonie a été organisée en présence de l'inspecteur forestier M. Salomoni de Moutier. D'autre part, M. André Seuret, président de bourgeoisie, a remis un magnifique cadeau à M. Comte en récompense de son travail et de son dévouement. (kr)

Arrondissement forestier

Le 18 mai 1971, le Grand Conseil bernois avait décidé la création d'un nouvel arrondissement forestier dans le Jura. Les limites des offices jurassiens ont donc été remaniées. La commune bourgeoise de Châtillon ne dépendra plus, dès le 1er octobre 1973, de l'arrondissement 15 de Moutier, mais de l'arrondissement 23 qui comprend le Val Terbi, le plateau de Movelier et les communes de Courrendlin, Rosselmaison et Vellerat.

D'autre part, le Conseil de bourgeoisie a remis un cadeau à l'inspecteur forestier M. Salomoni qui, pendant 20 ans, a été un inspecteur dévoué et d'une rare compétence. (kr)

printemps

CHAUX-DE-FONDS

PLUS
...beau
...grand
...pratique
...complet
...avantageux

Tous beaux, tous nouveaux, nos magasins entièrement rénovés, agrandis, embellis seront prêts à vous accueillir

mardi 2 octobre, dès 8 h. 30

A cette occasion, et durant toute la semaine, ils seront joyeusement animés: de l'ambiance, des jeux, des cadeaux pour les dames, des badges adhésifs et des ballons à gonfler pour les enfants, des actions très avantageuses pour tous. Au nouveau restaurant, jusqu'à 10 h. 30, chaque café sera accompagné gracieusement d'un jus d'orange et chaque repas d'une tartelette aux fruits.

Samedi 6, de 14 h. 30 à 16 h. 30, concert par la Musique des Cadets

Confort - Loisirs

Table porte-journaux, laitoné, plateau fer perforé noir **24.90**

Tapis mur à mur, nylon structuré, l. 420 cm. le m2 **19.90**

sur mesure le m2 **24.90**

Plumier, 26 accessoires **12.-**

Magnétophone à cassettes **75.-**

Revue-Pocket **49.50**

Caméra Super 8 **109.-**

Projecteur Dias **129.-**

Ménage

Casserole émail 14 cm. **13.-**

16 cm. **14.-**

18 cm. **16.-**

20 cm. **17.-**

Pendule de cuisine avec minuteur blanc/bleu/gris/vert/jaune **42.50**

Aspirateur «Princesse» 500 w., commande à pied, avec accessoires **120.-**

Dames

Popover uni **10.-**

Soutien-gorge balconnet **15.90**

Chemise de nuit en frotté **29.-**

Pyjama Skindress en frotté **29.-**

Training Helanca **45.50**

Pull col roulé **25.-**

Chemisier fibranne **24.-**

Manteau **179.-**

Veste caban **169.-**

Enfants

Salopette coton chiné **49.50**

Training Helanca **24.90**

Blanc et literie

Linge éponge fantaisie 48/90 **4.95**

Linge de bain assorti 100/150 **16.90**

Lavette assortie **-.95**

Drap percale uni 160/270 **10.-**

Garniture de bain 3 pces, jolis coloris **19.90**

Tissu imprimé, fleurs sur fond rouge/vert/jaune **8.95**

Oreiller plume, fourre coton écru 60/60 **10.90**

Duvet piqué plat 120/160 **59.-**

Au Discount

Vin blanc d'Espagne **2.80**

Côtes du Rhône Le Cigalou le l. **3.75** **3.25**

Vermouth Serenella rouge le l. **5.95** **5.25**

blanc le l. **6.25** **5.55**

Whisky Black & White/Johny Walker **29.90** **25.-**

Eau de vie de pommes le l. **15.90** **14.50**

Petit beurre Wernli 250 gr. **2.30** **1.75**

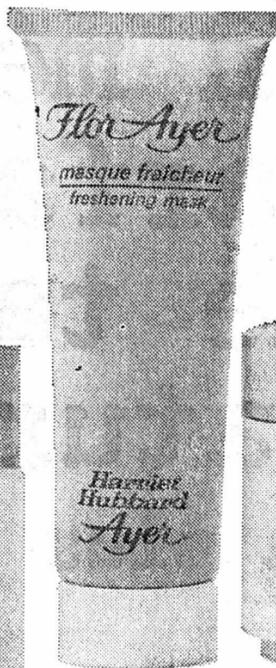
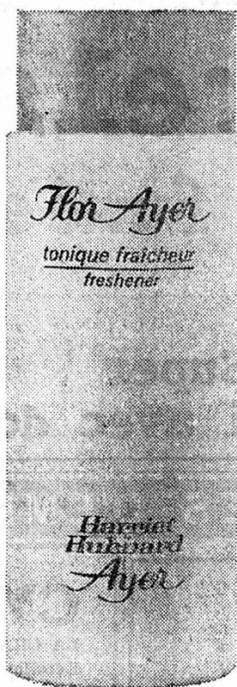
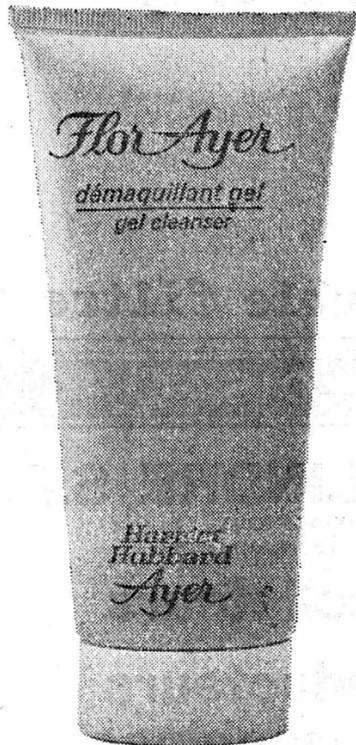
Lessive Dash action tambour **19.40** **17.45**

Flor Ayer

1 pour rééquilibrer votre peau

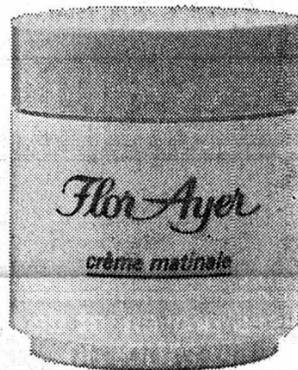
DEMAQUILLANT GEL - frais et doux dans son action grâce à la mauve sauvage, il débarrasse en profondeur la peau de toutes les impuretés qui l'asphyxient et LUI REDONNE SON MANTEAU PROTECTEUR ACIDE.

TONIQUE FRAICHEUR - une nouvelle formule de lotion. Il complète l'action du DÉMAQUILLANT GEL, REGULARISE LE pH DE LA PEAU et en affine le grain, grâce à l'aubépine qu'il contient.



3 pour animer votre visage

CRÈME MATINALE - détend les traits, stimule la peau et la protège de l'air pollué et des intempéries. CRÈME MATINALE EST RAPIDEMENT et TOTALEMENT absorbée, elle laisse le visage mat. C'est une base idéale pour le maquillage dont elle prolonge la tenue.



2 pour rénover votre épiderme

MASQUE FRAICHEUR - enrichi d'aubépine et de sauge, il resserre les pores, unifie la peau, la raffermie et DONNE DE L'ÉCLAT MEME AUX TEINTS LES PLUS BROUILLÉS.

CRÈME DE NUIT BEAUTÉ - grâce aux éléments naturels elle apporte à l'épiderme les éléments nourrissants qui lui sont indispensables pour garder souplesse, douceur et fermeté. Pour tous types d'épidermes.

Pendant la semaine du 2 au 6 octobre

PARFUMERIE DUMONT

Av. Ld-Robert 53 (Immeuble Richemont) - La Chaux-de-Fonds

Harriet
Hubbard
Ayer

BON

Un « week-end beauty set » contenant ces cinq produits vous sera remis lors de votre prochain achat d'un produit HARRIET HUBBARD AYER auprès de notre dépositaire contre remise de ce bon.

Flor Ayer

OFFRES D'EMPLOIS

FLUCKIGER & CIE

FABRIQUE DE CADRANS
2610 SAINT-IMIER

Nous offrons une situation à

une aide de bureau

pour des travaux divers, entre autres de classement et de messagerie.

DACTYLOGRAPHIE DEMANDÉE

STÉNOGRAPHIE SOUHAITÉE

Les intéressées voudront bien faire leurs offres de services au département du personnel.

Renseignements éventuels : tél. (039) 41 31 61, interne 17.



CHERCHE

jeunes ouvriers

pour être formés à la fabrication d'outils de coupe en métal dur

un ouvrier spécialisé

dans la fabrication d'outils de coupe spéciaux en métal dur.

un aide-mécanicien

Faire offres à Universo S. A., département Métal dur Tuilerie 42 (près du Parc des Sports), tél. (039) 23 72 03 - 4, 2300 La Chaux-de-Fonds.



Pour satisfaire nos bons clients dont vous êtes souvent les fidèles clientes, nous avons besoin de vous

MESDAMES

dans nos ateliers de façonnage d'imprimés en couleurs.

Passer à nos bureaux, ou téléphonez-nous au (039) 26 77 77,

FIEDLER ARTS GRAPHIQUES S.A.

Cernil-Antoine 14
2300 La Chaux-de-Fonds 6

Quartier du Succès, trolleybus No 6, demander M. Henri Jeanmonod.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 14

A.-L. Chappuis

JUSTE AVANT L'ORAGE

Droits réservés : Editions Mon Village, Vulliens

C'est alors qu'une idée lui traversa la tête.

— Combien te donne-t-il ?

— De gages ?

— Oui ! Je suis un peu curieux. Enfin, ne me réponds pas si cela te gêne.

— Que ça me gêne. C'est facile à compter. Ça fait trois mois que je n'ai rien vu. Des promesses. Après la paie du blé, après celle des pommes de terre. Des promesses, voilà mes gages pour le moment.

La discussion, les deux hommes la poursuivirent dans la voiture.

Germain n'était pas mécontent de cette rencontre, de cet accueil, comme Jost non plus d'ailleurs.

Germain vit en Jost un patron comme il souhaitait en avoir un et Jost découvrit en Germain un employé à qui son maître pouvait faire

pleine confiance.

— C'est promis, pas un mot à Jotterand de notre rencontre et encore moins de ton retour dans cette voiture.

— Promis, lâcha Germain qui, s'il devait oublier les instants qu'il venait de vivre, ne pourrait oublier, par contre, le beau troupeau qu'il avait découvert dans l'écurie de Jost.

CHAPITRE IV

Pour le syndic Crisinel, certains problèmes commençaient à se poser.

Par exemple, la fréquentation de sa fille avec le fils du député. Une fréquentation qui avait bien plus d'importance maintenant que son échec au sein de la Société d'agriculture.

Concernant l'avenir de sa fille, un père aura toujours son mot à dire.

Et Crisinel n'allait pas manquer à son devoir.

Pour deux raisons précises. Sa fille Murielle tout d'abord ne se rendait certainement pas compte de la situation financière des Jotterand.

Et puis, plus important encore : son projet à elle, si projet il y avait, brisait net celui du syndic.

Dans ce cas, agrandir son domaine comme il l'avait envisagé, devenait impossible. Pour le syndic il y avait des intérêts en jeu. Qu'il fallait sauvegarder tout d'abord. Qui devaient étouffer cette amourette. Le fils du député pouvait épouser la fille de son choix, sauf celle du syndic.

Le syndic était-il cruel ? Pour lui, il ne s'agissait pas de cruauté, il s'agissait avant tout d'assurer l'avenir de sa progéniture.

A sa fille, il devait assurer un mariage en rapport avec sa situation. A son fils, il devait remettre un domaine franc de dettes, un domaine qu'il désirait agrandir comme son père l'avait fait pour lui.

C'était une idée fixe. Il n'en démordrait pas.

Au village, chacun le savait. Lorsque le syndic avait pris une décision, il la menait à bonne fin. Sans s'inquiéter des obstacles. En lutteur, il n'avait aucune crainte de ceux-ci.

Pour le syndic la situation était claire. S'il donnait sa fille au fils Jotterand, son projet tombait à l'eau. Cela signifiait d'une part que sa fille faisait un mauvais mariage, d'autre part que le fils Jotterand, grâce à cette union essaierait, pour quelques années encore de tenir le coup.

Etait-ce cela que souhaitait le syndic ? La question ne se posait pas.

Certes, Murielle pouvait en faire à sa tête, résister à son père. Elle était majeure. Elle pouvait se décider sans en référer à ses parents. Elle était libre. Mais, pour le syndic, il ne fallait pas qu'elle abuse de cette liberté. Le Maître, c'était lui.

Sans cette question de fréquentation, aucun problème ne se posait. Crisinel épaulait Jotterand aux élections prochaines. Jotterand était réélu. Une année ou deux ans plus tard, son

domaine était à louer. Ou à vendre. Oui, à louer ou à vendre et, si le député devait le louer, c'est au syndic qu'il le réserverait, au syndic qui avait mis tout en œuvre pour les élections. Si Jotterand le vendait, c'est encore le syndic qui aurait la préférence, le syndic qui n'hésiterait pas à mettre le prix, étant l'un des rares propriétaires de la région à pouvoir le faire. En tout cas, le seul au village.

C'était clair.

Le député abandonnant son train de campagne, n'était-il pas normal que celui-ci revienne à qui le méritait, plutôt qu'à n'importe quel autre paysan du village ?

Pour le syndic, c'était lui qui le méritait. Son salaire, en quelque sorte.

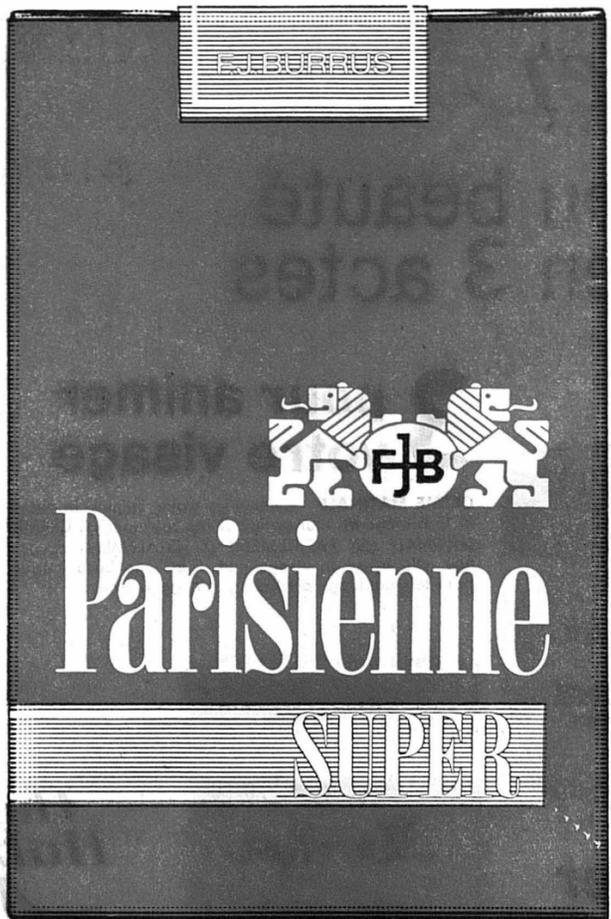
Ce programme qu'il avait ébauché, étudié, approfondi, s'il l'avait gardé secret jusque-là, Crisinel ne pouvait le réaliser sans en informer les siens.

Il sentait même de plus en plus le besoin d'en parler, de s'en libérer. D'en parler à sa femme tout d'abord. Sa femme avant son fils.

Sa femme qui l'avait mis au courant de cette fréquentation. Qui devait en savoir davantage que lui à ce sujet. Qui, elle aussi, ne voyait pas ces rencontres d'un bon œil.

C'était un point d'acquis.

Parce que, pour Madame Crisinel, que son mari veuille ou non agrandir son domaine, cette question était moins importante que celle de savoir sa fille bien mariée. (A suivre)



Un mélange
parfait
de tabacs
naturels...
La plus fumée!

Parisienne Super
existe aussi avec double filtre

Lintas PS 733

44 journalistes spécialisés provenant de
15 pays européens ont élu l'AUDI 80

«Voiture de l'année».

VOITURE DE L'ANNEE EN EUROPE
44 journalistes spécialisés de 15 pays ont élu l'AUDI 80
«voiture de l'année» devant la Renault 5 et l'Alfetta.

VOITURE DE L'ANNEE A LONDRES
VOITURE DE L'ANNEE A STOCKHOLM
VOITURE DE L'ANNEE AUX USA
UN PRIX «SECURITE» EN FRANCE
PRIX «SECURITE» EN SUEDE
VOITURE DE L'ANNEE EN YOUGOSLAVIE
COUPE «HOBBY» POUR L'AUDI 80
VOITURE DE L'ANNEE AU DANEMARK

Et ce n'est là qu'un extrait de la longue liste des distinctions les plus importantes. Jamais encore il n'a été attribué autant de hautes distinctions à un nouveau modèle d'automobile.

AUDI 80

SPORTING GARAGE J.-F. Stich, J.-Brandt 71, tél. 039/23 18 23,
LA CHAUX-DE-FONDS. — GARAGE DU VERSOIX, Pandolfo
& Campoli, Charrière 1 a, tél. 039/22 69 88, LA CHAUX-DE-
FONDS. — GARAGE D. CATTIN-FROIDEVAUX, tél. 039/
61 14 70, LES BOIS.

OFFRES D'EMPLOIS

B

BREITLING

demande

un horloger-retoucheur

connaissant la retouche aux positions

personnel féminin

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser au département de fabrication G.-L.
Breitling S. A., Montbrillant 3, tél. (039) 23 13 55.

CYLINDRE S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
Décolletage de précision, cherche :

décolleteurs

**conducteurs
de machines**

manœuvres

Mise au courant par nos soins.

Rémunération mensuelle avec 13e salaire.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter
à CYLINDRE S. A., Confédération 27, 2300 La Chaux-
de-Fonds, tél. (039) 26 02 86.

Décalqueurs (ses)

Personnel masculin et
féminin à former

S'adresser ou se présenter à

NARDAC S.A.

rue du Dr Kern 19

SADAMEL

Spécialisée dans la fabrication de distributeurs de
billets et d'instruments de mesure cherche

perçeur

sur multibroche Aciera

S'adresser à SADAMEL
Rue Jardinière 150
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons pour Neuchâtel

**démonstratrice
pour bijoux fantaisie**

Expérience de la branche souhaitée
mais pas indispensable.

Salaire élevé.

Pour tous renseignements veuillez
rappeler le (01) 44 86 20.



**FABRIQUES DE BALANCIERS
RÉUNIES S. A.**
2024 SAINT-AUBIN (NE)

Nous engagerions, pour entrée immé-
diate ou date à convenir :

**un aide-
décolleteur**

Manœuvre serait mis au courant par
personnes compétentes.

Faire offre écrite, se présenter (sur
rendez-vous) ou téléphoner au (038)
55 24 33.



EBAUCHES ELECTRONIQUES S. A.
Succ. de La Chaux-de-Fonds
Rue du Crêt 5 à 7
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

**Madame,
Mademoiselle,**

Si vous avez des connaissances de remontage et que vous vous intéressez à l'électronique, une entreprise d'avant-garde vous offre un travail qui correspond à ce que vous espérez, dans l'un des nombreux secteurs de l'horlogerie électronique.

Pour tous renseignements, téléphoner ou se présenter à notre bureau,
Rue du Crêt 7
Tél. (039) 23 25 21.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format
international

Le Club alpin suisse change de président et affirme sa solidarité européenne

La 113e assemblée des délégués du Club alpin suisse (CAS), qui a siégé samedi à Lausanne, a transféré son comité central de Lausanne à Lucerne, maintenu les contrats de réciprocité avec les clubs des autres pays en supprimant la surtaxe qui frappait leurs membres dans les cabanes suisses, ratifié la convention avec l'Etat du Valais sur le sauvetage en montagne, et admis le principe d'un Centre alpin pour la jeunesse. Près de 700 accompagnants et invités se sont joints dimanche aux 150 délégués pour le 55e Fête centrale, qui marquait le 110e anniversaire de cette grande organisation forte de 95 sections et 56.000 membres.

MARCHE ARRIÈRE

L'introduction, il y a une année, d'une surtaxe d'entretien de deux francs frappant les membres des clubs alpins étrangers dans les cabanes suisses avait détérioré les relations entre la Suisse et les pays voisins : des contrats de réciprocité prévoyaient en effet que les taxes de nuitée devaient être les mêmes pour les membres du club national et pour ceux des clubs étrangers. L'assemblée de Lausanne, désireuse de respecter l'esprit de solidarité et de fraternité entre alpinistes de toute l'Europe, a décidé de faire marche arrière et, par 94 voix contre 20, elle a supprimé la surtaxe et maintenu les contrats de réciprocité.

LA TAXE DE NUITÉE

Pour faire face à l'accroissement des charges, il est vraisemblable que le CAS augmentera la taxe de nuitée pour les touristes non membres du club — taxe qui est presque deux fois plus faible en Suisse que dans les pays voisins — et plus particulièrement dans les cabanes qui sont toujours plus encombrées de touristes n'ayant plus grand chose de commun avec les vrais alpinistes.

C'est par 89 voix contre 24 que les délégués ont ratifié la convention entre le CAS et l'Etat du Valais

sur le sauvetage en montagne. Cette convention apporte des précisions à un règlement qui, introduit par le Conseil d'Etat valaisan, était contraire aux statuts du CAS et empêchait sa collaboration.

CENTRE POUR LA JEUNESSE

A une majorité évidente, ils ont chargé le comité central d'étudier la construction d'un « Centre alpin pour la jeunesse », qui coûterait environ un million de fr. et pourrait bénéficier d'un don de 50.000 dollars fait par un Suisse établi aux Etats-Unis, M. Walter Meuly. Ce centre pourrait être réalisé à Belalp (VS), mais d'autres emplacements ont été proposés en dernière heure et une nouvelle étude est nécessaire.

CABANES — « BISTROTS »

Les délégués ont accordé des subventions pour transformer les cabanes

de Trient et Juerg Jenatsch. Lors de la discussion, un délégué a déploré que certaines cabanes facilement accessibles deviennent de véritables « bistrots ». Le comité central, conscient de la gravité de ce problème, a répondu qu'il s'opposerait à toute exploitation « hôtelière » et « touristique » des cabanes du Club alpin.

Le comité central du CAS, qui était formé depuis 1971 par la section « Diablerets » (Lausanne), a été remplacé pour la période 1974-1976 par un nouveau comité central composé par la section « Pilatus » (Lucerne). Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée hier matin, M. Charles Cevy, de Lausanne, président sortant, a passé ses pouvoirs à son successeur, M. Otto Meyer, directeur de société à Lucerne, qui a à son actif 38 des 43 « quatre mille » de notre pays. (ats)

A Gwatt: rencontre féminine

Samedi et dimanche, se sont réunies à Gwatt (BE), près de Thoune, des femmes des mouvements de libération des femmes en Suisse. Elles venaient de Zurich, Bâle, Berne, Saint-Gall, Fribourg, Lausanne, Genève et de Lugano et étaient plus d'une centaine. Le premier jour fut consacré à un échange d'informations sur le travail et les expériences effectuées par les différents groupes (mise sur pied de centres d'information et d'accueil, de garderies non directives, analyse de la condition de travail des femmes dans les grands magasins et les entreprises, manifestations de rue (théâtre), actions anti-fête des mères, stands d'information, etc.)

La deuxième journée fut consacrée aux problèmes de l'avortement. Les mouvements de libération des femmes ont formulé leurs revendications : les femmes ont le droit d'avoir les enfants qu'elles désirent. Vu

l'actualité de la question de l'avortement, plusieurs actions communes sur le plan suisse sont prévues (par exemple, une semaine d'information sur la méthode d'avortement Karman et sur la contraception) ainsi que des actions dans différentes villes, notamment Lausanne et Genève. (ats)

MORGES. — 55.000 à 60.000 spectateurs ont assisté hier après-midi au grand cortège de la 24e Fête des vendanges de la Côte, à Morges, qui avait commencé samedi sous la pluie, avec un cortège de 300 enfants costumés sur le thème « Armoiries fleuries de nos villes et villages ».

Outre-Sarine

Les problèmes de la presse socialiste

Il faut garantir l'existence de la chaîne AZ dans le canton de Zurich, jusqu'au mois de juillet de l'année prochaine. Telle est la teneur d'une résolution adoptée samedi par une assemblée extraordinaire du parti socialiste du canton, à Urdorf (ZH). Si tel peut être le cas, rien n'est encore fait pour l'avenir du journal, mais on aura tout au moins réussi à gagner un certain temps pour examiner diverses possibilités pour sortir l'AZ de la passe délicate où il se trouve. Pour 1974, le déficit s'éleva à 1,5 million de francs et cette année, il atteint un montant d'un million de francs.

Comme le précise le communiqué officiel publié à l'issue de l'assemblée extraordinaire de samedi, il s'agit d'assurer une période de transition, d'aménager des circonstances qui permettent d'envisager les mesures de coordination nécessaires, à un niveau suisse. Après juillet 1974, comme on devait l'apprendre au cours d'une conférence de presse tenue à Zurich, la survie des journaux de la chaîne AZ fait l'objet de discussions entre le parti socialiste suisse (PSS) et l'Union syndicale suisse (USS).

La direction du parti socialiste de Zurich a reçu pour mandat d'entamer des négociations avec les imprimeries coopératives de Zurich, qui produisent les journaux de la chaîne AZ, tout en gardant le contact avec les autres sections cantonales du PSS ainsi qu'avec d'autres milieux intéressés. On devra notamment s'efforcer de découvrir des so-

Samedi à Chambésy

Congrès du parti libéral

Réuni samedi à Chambésy (GE) pour son Congrès annuel, sous la présidence du conseiller aux Etats Louis Guisan, l'Union libérale démocratique suisse (ULSD) avait choisi pour thème de discussion « les libéraux devant l'exploitation des charges publiques ». Le débat a porté sur les limites et la répartition de la charge fiscale, les nouvelles tendances de l'imposition, les limites et la répartition fonctionnelle des charges publiques, et la réorganisation administrative.

IMPOTS

Au cours des débats, il est notamment apparu que l'imposition directe était arrivée à un maximum et que l'on déplorait certaines tendances persistantes visant à l'augmenter. On a le sentiment que c'est du côté d'un aménagement de l'imposition indirecte qu'il faudrait se tourner, notamment par l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée sur laquelle pourrait se greffer un nouveau système de péréquation financière entre les cantons.

EVOLUTION DANGEREUSE

Tirant les conclusions de l'ensemble des débats, le conseiller aux Etats Olivier Reverdin s'en est notamment pris à une évolution extrêmement dangereuse, à son avis, qui pourrait aboutir à une véritable paralysie de l'Etat, à une vraie crise de la démocratie, sinon même, peut-être, à une crise de société. Explicite cette opinion, M. Reverdin a relevé que, de plus en plus, on s'en remet à l'Etat de tâches publiques envahissantes, toujours plus coûteuses, au point que le citoyen abdique de sa responsabilité personnelle.

A partir d'un certain moment, la progression de la charge fiscale et de

la solidarité fiscale — pour juste qu'elle soit dans son principe — aboutit à des résultats déplorables (évasion fiscale, perte de tout sens de l'initiative personnelle, notamment). Il ne faudrait pas que s'instaure un état d'esprit qui fasse que l'Etat devienne l'ennemi qui ne cesse d'exiger toujours davantage de ses contribuables et que la fraude apparaisse presque, à un moment, comme un réflexe d'auto-défense. (ats)

Aide au tiers monde Un référendum des Républicains

A l'occasion d'une assemblée extraordinaire des délégués, le Mouvement républicain suisse a décidé, à Zurich, de lancer un référendum contre la loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale.

Ce texte doit être l'objet d'un vote final aux Chambres. La décision a été prise à la suite d'exposés du président du mouvement, le conseiller national James Schwarzenbach et de M. Luc de Meuron. L'unanimité des 51 présents s'est faite en faveur du référendum.

UN NEUCHATELOIS

VICE-PRÉSIDENT

Le comité central a pris en outre connaissance de la démission de ses deux vice-présidents. Ils ont été remplacés par M. Luc de Meuron, de Neuchâtel, et M. Rudolf Moser, de Heimberg (BE).

Le comité central provisoire des républicains argoviens a enfin été remplacé par un nouveau comité constitué par des représentants élus. Ces représentants sont le conseiller national J. Fischer, de Bremgarten, et les députés au Grand Conseil Jenzer, Jost et von Rotz.

D'un bout à l'autre du pays

Tragédie de la route à Bulle

Samedi vers 14 h. 50, à la sortie nord de Bulle (direction Riaz), une terrible collision s'est produite entre deux voitures à la hauteur du garage Rossmann. Quatre personnes sont mortes à la suite de cette tragédie. Ce sont M. E. Ropraz, 37 ans, machiniste à Bulle, et son épouse Blanche Ropraz-Copt, d'une part. D'autre part, M. F. Felder, 24 ans, de La Roche et sa mère, Mme Canisia Felder, 46 ans.

L'aquaplaning serait la cause de l'accident. Tel est le premier résultat de l'enquête qui n'est pas encore terminée. On suppose que la voiture de M. Felder, roulant en direction de Bulle, a subi le phénomène de l'aquaplaning et se soit mise à zigzaguer avant de percuter le côté de la voiture de M. Ropraz, venant en sens inverse.

DEUX VAUDOIS TUÉS EN FRANCE

M. Roger Gaudard, 35 ans, technicien à Cheseaux-sur-Lausanne, qui circulait au volant de sa voiture en direction de Vichy (Allier), sur la Nationale 9, samedi après-midi, en a perdu la maîtrise en faisant un dépassement près de Cognat-Lyonne. Sa voiture s'est encastrée sous la remorque d'un tracteur agricole qui le précédait. Le conducteur a été tué sur le coup, de même que son passager, Roland Roecker, 15 ans, également domicilié à Cheseaux-sur-Lausanne. Celui-ci, qui avait déjà perdu son père le mois dernier, se rendait en France pour les obsèques d'un autre membre de sa famille.

NEUCHATELOIS MORTELLE- MENT BLESSÉ A GLAND

M. Georges-Louis Perret, 83 ans, domicilié à Neuchâtel et en séjour à La Lignière, près de Gland, traversait la route Lausanne-Genève près d'un établissement physiothérapique, hier matin, quand il fut atteint et renversé par une automobile genevoise roulant vers Lausanne. Grièvement blessé, le piéton est mort dans l'ambulance qui le transportait à l'Hôpital de Nyon.

ZURICH: UN OUVRIER ASPHYXIÉ DANS SON LIT

Un ouvrier de 28 ans, M. Aloïs Keller, est mort asphyxié dans son lit à Zurich. M. Keller avait fumé une cigarette avant de s'endormir, ce qui a provoqué un incendie. Le sinistre n'a été découvert que trois heures plus tard et il n'a pas été possible de ramener la victime à la vie.

TERRIBLE HEURT DANS LES GRISONS

Trois personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation qui s'est produit samedi vers 20 heures, sur la route Nationale 13, près d'Andeer (GR). Deux voitures sont entrées en collision entre Andeer et l'entrée nord du tunnel routier du San Bernardino, l'une ayant quitté le côté droit de la chaussée. Deux des trois étudiants qui se trouvaient dans l'une des voitures ont succombé sur le lieu même de l'accident. Il s'agit d'un ressortissant sud-américain, 19 ans, M. Aenric, de Rueti (ZH), et d'un autre jeune homme de 19 ans, F. Wagner, de Gerbensdorf (AG). Un des deux occupants de l'autre voiture a également été tué. Il s'agit de M. F. Togni, 44 ans, de San Tittore.

VANDALISME A OUCHY

Périodiquement, des noctambules s'attaquent aux décorations florales de la ville de Lausanne. Hier matin, le service des parcs et promenades a informé la police municipale que des vandales avaient sévi à Ouchy. La grande horloge florale a eu ses deux aiguilles cassées et ses plate-formes saccagées. Six cents bégonias ont été détruits près des bords de Bellerive et un banc a été brisé vers le Théâtre de Vidy.

UN OUVRIER ÉCRASÉ A CROY

M. Daniel Monnier, 40 ans, domicilié à Croy, était occupé à un déchargement de marchandises à la gare de Croy - Romainmôtier, quand il fut écrasé entre l'arrière d'un camion et un wagon CFF. Grièvement blessé, il a succombé pendant son transport à l'hôpital.

DÉMISSIONS AU CONSEIL FÉDÉRAL ?

Tout se décide aujourd'hui

SUITE DE LA 1ère PAGE

Pour remplacer M. Tschudi, on avance surtout les noms de MM. Arthur Schmid, 45 ans, conseiller national argovien et président du parti socialiste suisse, Andreas Gerwig, 45 ans, conseiller national bâlois, et Willy Ritschard, 55 ans, membre du gouvernement suisse. Pour ce dernier, le fait de ne pas appartenir à l'Assemblée fédérale est un handicap. Mais sa personnalité et ses capacités — il est considéré comme un grand spécialiste des finances et de l'économie — pourraient le voir préférer à des candidats plus rémuants qui ne sont pas particulièrement en odeur de sainteté auprès des « bourgeois ».

Chez les radicaux, on ne parle guère que de M. Georges-André Chevallaz, 58 ans. Le syndic de Lausanne jouit de beaucoup d'estime. Son seul inconvénient, c'est de provenir de la même ville que le conseiller fédéral Pierre Graber. Certes, sur le papier, celui-ci est Neuchâtelois, mais il n'empêche qu'il a fait toute sa carrière politique dans le canton de Vaud, quant au Genevois Henri Schmitt, sa cote est en baisse. Son tempérament ambitieux n'est pas sans déplaire dans son parti.

LES « PAPABLES » DU PDC

Les démocrates-chrétiens, eux, possèdent une jolie brochette de « papables ». Le président du Conseil natio-

nal, le Tessinois Enrico Franzoni 53 ans, vient en tête, suivi du bien connu Léo Schuermann, 56 ans, conseiller national soleurois. On parle aussi, un peu moins, de MM. Hans Huerlimann, 57 ans, et Julius Binder, 46 ans, respectivement conseiller aux zougais et conseiller national argovien.

D. B.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél. 039/21 11 35 - Télex 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

Vins fins
Apéritifs

DICARD

Le Col-des-Roches
Tél. (039) 31 35 12

Liqueurs

LA CHAUX-DE-FONDS
Siège : 10, av. Léopold-Robert
Agence « Métropole » : 78, av. Léopold-Robert



partez en fleche avec l'appui de la SBS
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
LE LOCLE
5, rue H.-Grandjean

Achetez donc vos voyages d'affaires
et d'agrément, vos vacances à



84, av. Léopold-Robert - Tél. (039) 22 69 61

Vos voyages d'affaires de par le monde avec ou sans collection, avec ou sans hôtel, visas, vaccins, seront traités chez nous avec tout le soin voulu, afin que vous ne perdiez pas de temps « en route ».
Les catalogues vacances, excursions et croisières sont là, prêts à répondre à vos vœux.

Au volant!



LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUI COMME SUISSE.



Florian Matile
agent général
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 72
Tél. (039) 23 18 76



PEINTURE AU FOUR

MARBRE POUR CHASSIS

10, GRANDES-CROSETTES 10

Surchargé?

ADIA vous délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines, ou mois. Pour le bureau, le commerce ou l'industrie. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...



Téléphone (039) 22 53 51



Dès 1715
à l'enseigne des
TROIS ROIS
Le Locle

Logis de grand confort du voyageur et de l'hôte de marque
Restauration dans la plus grande rôtisserie du canton
André Frutschi, maître-rôtisseur
Tél. (039) 31 65 55/6



ASSURANCES

G. MANTEGANI

agent général
Jaquet-Droz 60, tél. 23 22 18/9
La Chaux-de-Fonds

1898 - 1908 - 1973

LES LUNDIS DE L'



Octobre 1973

Chronique de la Section des Montagnes neuchâtelaises paraissant tous les premiers lundis de chaque mois, excepté en juillet.

Présidence : Sady Bourquin, Jaquet-Droz 11, tél. (039) 22 44 48 + privé (039) 23 87 50.

Administration, rédaction, annonces et communications au secrétariat, 84, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 69 61. BUREAUX OUVERTS LE SAMEDI.

De tout un peu!

Le Salon Commercial Loclois, du 28 septembre au 7 octobre: nous aurons le plaisir de vous y accueillir dans votre stand ACS, où en permanence un membre du secrétariat ainsi que deux membres du comité seront à votre disposition pour tout ce qui a trait au club. Profitez donc pour éclaircir encore un point obscur et il va sans dire, ne venez pas sans un ami que vous pourrez peut-être inscrire comme nouveau membre dont vous serez le parrain, qui à chaque assemblée générale est récompensé suivant le nombre de nouveaux membres inscrits. Nous sommes maintenant 962 membres à la section, si vous êtes le parrain du 1000e membre, vous et votre nouveau membre serez particulièrement récompensés. Venez nous aider à compléter notre effectif. Nous vous ferons un plaisir de vous accueillir à ce stand où vous pourrez toujours compléter votre information routière — trafic — véhicules — règles — etc. **Choléra:** à la suite des nouveaux désagréments occasionnés par ce fléau ces jours derniers, nous vous recommandons de ne pas partir en voyage sans vous assurer que vous êtes en ordre avec vos vaccins. Là aussi votre secrétariat vous informera et vous évitera des ennuis en route.

Crêt-du-Loche: Attention, à la hauteur de la gare du Crêt, les nouveaux feux lumineux de signalisation viennent d'être posés à la suite du développement du trafic latéral.

Rédaction: Si vous avez un sujet intéressant à développer ou encore si vous aimeriez qu'un sujet d'intérêt général soit développé, ces colonnes sont aussi à votre disposition; ne manquez pas de contacter le secrétariat. **Sécurité:** Ne manquez pas d'utiliser, donc de boucler vos ceintures de sécurité, même pour un petit parcours; l'expérience prouve que cela en vaut la peine.

Annonces: S.v.pl., favorisez nos annonceurs présents dans cette page, ils nous aident à vous informer.

Nouveaux membres 1973: Depuis le 1er août, nos nouveaux membres ne paient plus que la demi-cotisation et dès le 1er octobre le quart.

Brouillard: Allumez vos feux de croisement et non pas seulement vos feux de position. Dans le brouillard, soyez vus avant de voir; coopérez au trafic.

Feuilles mortes - pneus: S.v.pl., vérifiez l'état de vos pneus et conduisez en conséquence, c'est-à-dire avec prudence. **Date sport visite:** Pour l'ensemble de nos membres, le 3 novembre 1973, vous aurez l'occasion de visiter Volvo à Lyss, puis de faire un slalom au volant d'une Volvo à Lyss également. Inscrivez-vous dès maintenant au secrétariat.

Bourgogne: Notre section confédérée de Lucerne organise son traditionnel week-end, du 4 au 7 octobre prochain au château du Clos Vougeot, au Chapitre de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin. Avis aux amateurs; inscription tout de suite au secrétariat. Prix 480 fr. par personne, tout compris.

Docteur J. A.: Si vous avez à traiter avec cet office, sachez que celui-ci a déménagé depuis le 1er septembre et n'est plus à la place de la Gare, mais avenue Léopold-Robert 65, dans le bâtiment de la Chambre suisse de l'horlogerie, dans les locaux de la Chambre du commerce.

Environnement: S.v.pl., lors de vos torrées, pique-nique et autres bivouacs, prenez soin de l'endroit choisi, pendant et après; la nature en danger vous en saura gré. R. H. WILDI

Docteur J. A.: Si vous avez à traiter avec cet office, sachez que celui-ci a déménagé depuis le 1er septembre et n'est plus à la place de la Gare, mais avenue Léopold-Robert 65, dans le bâtiment de la Chambre suisse de l'horlogerie, dans les locaux de la Chambre du commerce.

Environnement: S.v.pl., lors de vos torrées, pique-nique et autres bivouacs, prenez soin de l'endroit choisi, pendant et après; la nature en danger vous en saura gré. R. H. WILDI

2 courses disputées à Lignières le 25 août

Comptant pour le championnat des 2 sections neuchâtelaises, cette journée a été très suivie par les coureurs régionaux. Malheureusement la pluie contraria le déroulement de l'épreuve. Résultats:

GRUPE 1 Jusqu'à 1150 cm3	Slalom	Circuit	Total
14. Guye J.-A. BMC	2'21"8	13'04"8	15'26"6
2. Guye C. BMC	2'32"2	13'04"0	15'36"2
20. Kaufmann B. R 10	2'39"8	14'15"1	16'54"9
28. Colnet F. R 10	2'55"8	14'52"6	17'48"4
De 1150 à 1300 cm3			
29. Gunthardt U. Rallye 2	2'38"0	11'46"1	14'24"1
11. Neury D. BMC	2'19"2	12'45"0	15'04"2
3. Scemama M. Gordini	2'16"4	12'48"0	15'04"4
15. Furrer J.-J. Gordini	2'18"2	12'56"4	15'14"7
5. Montandon J.-P. Gordini	2'22"2	13'02"6	15'24"8
13. Amstutz C. BMC	2'18"8	13'13"9	15'32"7
1. Moulin B. TT	2'28"8	13'31"9	16'00"7
26. Junod R. Rallye 1	2'23"6	13'39"2	16'12"8
96. Casali G. Rallye 2	2'47"0	13'28"4	16'15"4
30. Muller Y. TT	2'56"8	13'35"3	16'33"1
24. Wenger F. TT	2'57"0	13'50"4	16'47"4

Plus de 1300 cm3			
9. Perret F. Opel Ascona	2'16"8	12'00"6	14'17"4
22. Freitag F. Opel	2'11"6	12'48"5	15'00"1
4. Gérard R. Datsun	2'34"6	14'08"1	16'42"7

Meilleur temps du groupe 1: Perret François, Opel Ascona, 15'34 cm3: 14'17.4.

GRUPE 2 Jusqu'à 1150 cm3			
16. Bubloz C.-A. TTS	2'21"4	11'39"6	14'01"0
12. Virgilio P.-A. A 112	2'44"6	12'40"9	15'25"5
7. Chaboudez C. TTS	2'13"6	—	—
17. Ricchello P. TTS	2'28"2	—	—
102. Nyffeler U. TTS	2'51"0	—	—

De 1150 à 1300 cm3			
19. Campoli E. TT	2'18"4	11'56"2	14'14"6
21. Reuche J.-F. TT 1200	2'25"8	12'39"0	15'04"8
27. Montandon J.-J. TT 1200	2'50"2	12'43"7	15'33"9
0. Guggisberg J.-C. Glas	2'35"4	13'43"9	16'19"3

Plus de 1300 cm3			
8. Barbezat M. R 12 Gordini	2'26"8	11'55"2	14'22"0
6. Perret D. R 12 Gordini	2'21"4	12'12"0	14'33"4
88. Perrissol M. BMW 2002	2'44"8	11'57"0	14'41"8
10. Gogniat H. Alfa GTV	2'37"0	14'12"2	16'49"2
31. Rochat J.-P. Alfa GTA 2,0	—	12'39"9	—

Meilleur temps du groupe 2: Bubloz Claude-André, TTS 1000, 14'01.0.

GRUPE 3			
25. Bering J.-C. Porsche 911	2'03"4	11'12"8	13'16"2
23. Erard Ph. Alpine 1600	2'14"6	11'09"8	13'24"4

GRUPE 4			
18. Borel S. Alpine 1300	2'05"4	11'06"8	13'12"2

GRUPE 5 ET PLUS			
51. Moncilli B. Brabham 1000	2'23"6	11'34"9	13'58"5

Meilleur temps de la journée: Borel Samuel, Alpine 1300 S, 13'12.2.

SAMEDI 6 OCTOBRE 1973 cent. Début des essais: 7 h. 30.

BAS-MONSIEUR S. J. PAOLINI

Inscriptions au secrétariat, jusqu'au jeudi 27 septembre. Nombre des participants limité à

Cette rubrique n'engage pas la rédaction.

alfa romeo
présente ses deux nouvelles voitures
ALFA SUD et ALFETTA
GARAGE MÉTROPOLE SA
La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 26 95 95
Agent principal pour les Montagnes neuchâtelaises et le Jura bernois

BIERI & GRISONI S.A.
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
BATIMENT - GENIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
LA CHAUX-DE-FONDS
SUCCURSALE A NEUCHÂTEL

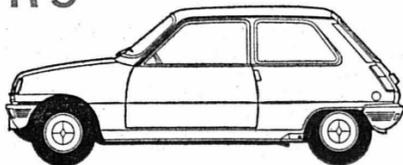
MORRIS
GARAGE BÉRING
Fritz-Courvoisier 34
Tél. (039) 22 24 80, La Chaux-de-Fonds

Hotel Club
tél. 039/235300
rue du Parc 71

La voiture de sécurité étudiée pour la Suisse
VOLVO
Un essai vous convaincra!
au
Grand Garage du JURA SA
Avenue Léopold-Robert 117
Tél. (039) 23 14 08
La Chaux-de-Fonds

BOISSONS SANS ALCOL
Sanzal S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS
EAUX MINÉRALES * JUS DE FRUITS

Renault R5



Compacte et maniable en ville
Rapide et confortable sur route

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.

Fritz-Courvoisier 54
LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone (039) 23 52 22

IMPRIMERIE COURVOISIER

Apportera Constante Satisfaction

Rue Neuve 14 (bureaux Aux Arcades) Tél. (039) 21 11 35

AU LOCLE

une bonne adresse!!!

SALLES DE BAIN - CUISINES

Transformations
Etudes — Devis — Prix étudiés

SERVICES INDUSTRIELS

Tél. (039) 31 63 63

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DU JURA

cherche

directeur

commercial et administratif

Personne d'initiative, fortement orientée vers la vente, pour gestion complète de l'entreprise.

Préférences personne ayant eu expérience similaire.

Situation d'avenir, bonne possibilité d'intéressement.

Prière d'adresser offre avec curriculum vitae sous chiffre 14-23889 à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

hernie

Vie Normale avec
MYOPLASTIC-KLEBER

la méthode moderne
très répandue en Europe

ESSAIS ET RENSEIGNEMENTS:

La Chaux-de-Fonds: Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, Avenue Léopold-Robert 57, mercredi 3 octobre, de 9-12 et de 14-17 heures.

Saint-Imier: M. Voirel, Pharmacie du Vallon, mardi 16 octobre, le matin de 9-12 heures.

Moutier: M. Suter, Pharmacie Greppin, mardi 16 octobre, l'après-midi de 14-17 heures.

Neuchâtel: Pharmacie F. Tripet, Rue du Seyon 8, mardi 6 novembre, de 9-12 et de 14-17 heures.

PETITES ANNONCES

ou tarif réduit de 35 ct. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

A vendre

1 LOT HABITS FILLETES, de 4 à 6 ans. Très bas prix, en bon état (manteaux d'hiver, pulls, pantalons, etc.).

2 CALORIFÈRES À MAZOUT, très bon état. Fr. 80.— la pièce. Tél. (039) 23 43 23 ou dès 19 h., 23 48 08.

GRANDE ARMOIRE, deux lits et une coiffeuse. Tél. (039) 23 80 09.

Demandes à acheter

NE JETEZ PAS vos poupées, jouets (avant 1930). Particulier offre bon prix. Vient à domicile. Téléphone (039) 23 86 07 heures repas.

POUSSETTE ET LIT d'enfant, en bon état. Tél. (039) 23 66 27.

Perdus - Trouvés

ÉGARE PÉTITE CHATTE siamoise. Tél. (039) 22 51 87, Rue de Tête-de-Ran 6 Récompense.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

REMISE DE COMMERCE

Hôtel Central, Couvet

Mme Irène Decker a le plaisir d'informer sa fidèle clientèle qu'elle remet son établissement dès le 2 octobre 1973 à

M. et Mme Claude Guyaz

Elle saisit cette occasion pour la remercier de la confiance qu'elle lui a témoignée durant ces années écoulées.

REMISE DE COMMERCE

M. et Mme Claude Guyaz ont le plaisir d'annoncer la reprise de l'Hôtel Central, à Couvet, dès le 2 octobre 1973.

Grâce à une expérience dans le domaine culinaire, ainsi que dans le service à la clientèle, ils souhaitent mériter la confiance qu'ils sollicitent.

M. et Mme Claude GUYAZ.

DUBIED

cherche,
pour son service de publicité,
à Neuchâtel

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

de langue maternelle française avec de préférence des connaissances d'une 2e langue.

Il s'agit d'un poste de confiance que nous souhaitons confier à une personne à la recherche d'un emploi demandant initiative, indépendance de travail et sens des responsabilités.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidates intéressées sont priées de se mettre en rapport avec nous par téléphone ou par écrit.

ÉDOUARD DUBIED & CIE S.A.
Rue du Musée 1
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 75 22

BUREAUX DE NEUCHÂTEL



L'annonce
reflet vivant
du marché

dans votre
journal

dettes= ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les
par la GESTION DE DETTES.

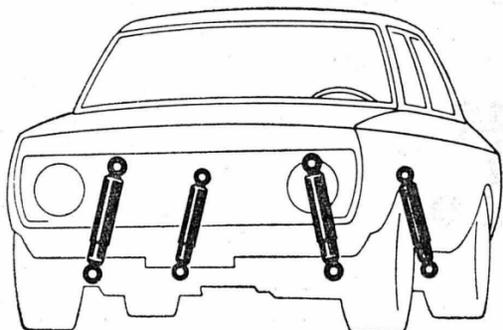
Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements
Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

Contrôle gratuit d'amortisseurs!
Un atout pour votre sécurité



MONROE

Invitation

Un spécialiste MONROE, avec un banc d'essai dont les diagrammes indiquent l'état réel de vos amortisseurs, vous attend pour un contrôle gratuit

du 1er au 12 octobre 1973

SPORTING-GARAGE CARROSSERIE

J.-F. Stich, Jacob-Brandt 71, 2300 La Chaux-de-Fonds

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES
MÉTAL cherche pour développer son
entreprise, un

capital de
Frs 50.000.-

Ecrire sous chiffre CF 23210 au bureau
de L'Impartial.

R. MARENDAZ

mécanicien - dentiste
Daniel-JeanRichard 21

DE RETOUR

Tél. (039) 22 25 07

NEUCHÂTEL



ENGAGE pour différentes succursales

vendeuses bouchers une chef charcutière

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13me SALAIRE en 3 ans

Faire offres à l'Office du personnel
COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE LA PLACE

CHERCHE

EMBOÎTEUR

sachant faire également le posage
de cadrans.

Faire offres à :

SCHILD S.A., Parc 137
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 23 42 32

NOUS CHERCHONS

OUVRIÈRES

pour travaux propres et faciles en
fabrique.

HORAIRE RÉDUIT ACCEPTÉ.

S'adresser à UNIVERSO S.A.,
No 3, Fabrique des Trois Tours,
rue du Locle 32, 2300 La Chaux-
de-Fonds, tél. (039) 26 07 07.

LICENCIÉ en sciences
économiques et sociales

Expériences: Enseignement et assistance sociale, cherche emploi à mi-temps dans le DOMAINE SOCIAL.
Région: La Chaux-de-Fonds - St-Imier.
S'adresser à: R. MAYTAIN, Ch. de Boissonnet 77, 1010 Lausanne. Tél. (021) 21 69 59 ou 32 91 98.

ÉCOLE CLUB MIGROS

COURS DU SOIR

Allemand (moyen) mercredi de 19 h. à 20 h. 25

Espagnol (débutant) vendredi de 20 h. 35 à 22 h.

Espagnol (moyen) mercredi 20 h. 35 à 22 h.

Espagnol (avancé) mardi de 20 h. 35 à 22 h.

Russe (débutant) mardi de 18 h. à 19 h.

Cours de 10 leçons: Fr. 45.—

Inscription à retourner à :

ÉCOLE CLUB MIGROS
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat ouvert de 18 h. à 21 h. Tél. (039) 23 69 44.

Nom : _____ Prénom : _____

c/o : _____ Rue : _____

Localité : _____ Tél. : _____

S'inscrit au cours de : _____

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes»
vous assure un service d'information constant

Pour des\$ voyages\$
en Europe la dévaluation
du dollar ne vous\$ sert
\$strictement à rien.

Pour en profiter, envolez-vous\$
pour l'Amérique avec
\$Swi\$\$air.

Vous pouvez maintenant vous offrir ce plaisir à un prix raisonnable. Le dollar ne vaut plus que trois francs suisses approximativement, ce qui signifie qu'en Amérique, par rapport au cours pratiqué il y a une année ou deux encore, tout est meilleur marché d'environ 30%. Les hôtels, les excursions, les repas, les théâtres, les souvenirs, ... bref, véritablement tout.

Qui plus est, le passage aller-retour à destination de New York ne coûtera que 1607 francs dès le 1er octobre si votre séjour en Amérique dure de 14 à 21 jours

ou même seulement 1018 francs pour un séjour de 22 à 45 jours.

Il existe également des arrangements forfaitaires qui comprennent l'hôtel. Cette formule revient à 1494 francs (dès le 1er octobre) pour 12 jours à New York ou 1190 francs pour 7 jours à partir du 1er novembre. (Ces prix s'entendent en classe économique).

Swissair dessert l'Amérique du Nord uniquement avec des Jumbo-jets ou des DC-10-30 (à part quelques exceptions), ce qui ajoute encore au confort des passagers et rend ces traversées de l'Atlantique si agréables. De plus, Swissair

est la seule compagnie qui assure des vols quotidiens sans escale par Jumbo-jet de Genève à New York.

Vous constatez qu'il est donc possible de considérer une dévaluation avec bonne humeur à condition de se rendre dans le pays dont la monnaie a été dévaluée. Et ce propos n'a rien de péjoratif, bien au contraire, car l'Amérique reste un pays unique qui mérite d'être vu à n'importe quel prix.

Swissair ou votre agence de voyages IATA vous donneront volontiers de plus amples renseignements.

Plus vite, plus loin. **SWISSAIR**



LUNDI SPORTS

Résultats du week-end

Ligue nationale A

Bâle - NE Xamax, 1-2.
C.S. Chênois - Servette, 0-2.
Grasshoppers - Chx-de-Fds, 2-0.
Sion - Saint-Gall, 0-0.
Winterthur - Lausanne, 1-1.
Young Boys - Chiasso, 2-0.
Lugano - Zurich, 1-2.

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	7	5	2	0	17-7	12
2. NE Xamax	6	4	1	1	15-5	9
3. St-Gall	6	3	2	1	12-6	8
4. Grasshop.	6	3	2	1	13-9	8
5. Young Boys	6	3	1	2	15-12	7
6. Bâle	6	3	1	2	9-7	7
7. Servette	6	3	1	2	12-12	7
8. Winterth.	6	2	2	2	6-5	6
9. Lausanne	6	2	2	2	13-13	6
10. Lugano	6	1	2	3	7-11	4
11. Chiasso	6	1	2	3	5-9	4
12. Sion	6	1	2	3	5-10	4
13. CS Chênois	6	0	2	4	2-14	2
14. Chx-de-Fds	7	0	2	5	6-15	2

Ligue nationale B

Aarau - Martigny 2-0.
Bienne - Bellinzona, 3-1.
Etoile Carouge - Wettingen, 0-3.
Fribourg - Toessfeld, 1-0.
Lucerne - Nordstern Bâle, 7-1.
Vevey - Granges, 1-2.
Mendrisiorstar - Young Fellows aura lieu à une date ultérieure.

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lucerne	5	3	2	0	15-3	8
2. Granges	5	3	2	0	12-5	8
3. Wettingen	5	3	2	0	10-5	8
4. Bienne	5	3	1	1	8-5	7
5. Aarau	5	2	2	1	9-6	6
6. Vevey	5	2	1	2	4-4	5
7. Fribourg	5	2	1	2	5-8	5
8. Nordstern	5	2	1	2	5-9	5
9. Mendrisios.	4	1	2	1	4-5	4
10. Toessfeld	5	1	2	2	7-10	4
11. Y. Fellows	4	1	1	2	3-4	3
12. Martigny	5	1	1	3	1-5	3
13. Bellinzona	5	0	1	4	2-8	1
14. Et. Carou.	5	0	1	4	2-10	1

Réserves

Groupe A: Bâle - Neuchâtel Xamax, 0-0; Chênois - Servette, 2-3; Grasshoppers - La Chaux-de-Fonds, 2-1; Lugano - Zurich, 0-2; Sion - Saint-Gall, 3-1; Winterthur - Lausanne, 3-1; Young Boys - Chiasso, 7-3.

Groupe B: Aarau - Wettingen, 4-2; Bienne - Bellinzona, 1-2; Vevey - Granges, 0-2; Etoile Carouge - Wettingen, 3-1.

Prochains matches

Mercredi, coupe des vainqueurs de coupe: FC Zurich - Anderlecht. Coupe de l'UEFA: Tottenham Hotspur - Grasshoppers et Sion - Lazio Rome. Tirage au sort des trois compétitions européennes à Zurich.

Ses de finale de la Coupe suisse (6/7): Chênois - Winterthur; Grasshoppers - Vevey; Lausanne - Lucerne; Lugano - La Chaux-de-Fonds; Mendrisiorstar - Bâle; Neuchâtel Xamax - Chiasso; Sion - Servette; Zurich - Saint-Gall.

Première ligue

Groupe ouest. — Bulle - Thoune, 4-2; Durrenast - Yverdon, 2-0; Le Locle - Audax Neuchâtel, 1-1; Meyrin - Monthey, 0-3; Stade Nyonnais - Rarogne, 0-0; Sierre - Central Fribourg, 0-0; **Classement:** 1. Bulle, 4/8; 2. Rarogne 5/7; 3. Stade Nyonnais 5/6; 4. Sierre et Monthey 5/5; 6. Durrenast 3/4; 7. Le Locle, Audax Neuchâtel 4/4; 9. Thoune 4/3; 10. Yverdon et Meyrin 5/3; 12. Central Fribourg 3/2; 13. UGS 4/2.

Groupe central. — Brunnen - Buochs 1-0; Deitingen - Berne 6-2; Laufon - Porrentruy 5-2; Moutier - Emmenbrucke 0-4; Soleure - Délémond 2-0; SC Zoug - Concordia Bâle 1-2. **Classement:** 1. Buochs et Brunnen 5/8; Emmenbrucke 5/7; 4. Soleure 5/6; 5. Deitingen et Concordia Bâle 4/5; 7. Berne 5/4; 8. SC Zoug, Delémont et Laufon 4/3; 11. Porrentruy 5/3; 12. Moutier 5/2; 13. Kriens 3/1.

Groupe est. — Frauenfeld - Coire 2-2; Gossau - Baden 2-3; Locarno - Uzwil 1-2; Red Star - Bruhl 2-3; Rorschach - Blue Stars 1-2; Schaffhouse - Rapid Lugano 1-1. **Classement:** 1. Baden 4/7; 2. Coire 5/7; 3. Gossau et Uzwil 4/6.

Sport Toto

Colonne des gagnants:
2 2 1 2 x x 1 1 1 1 1 2.

Loterie à numéros

Tirage du 29 septembre 1973:
4, 5, 19, 23, 26, 36,
numéro complémentaire: 8.

Situation inversée pour les Neuchâtelois en championnat suisse de football

CEUX DU BAS EN HAUT... CEUX DU HAUT... EN BAS!

Trois leaders, Lucerne, Granges et Wettingen, en ligue B

Le stade Saint-Jacques n'est plus tabou!

Il y a quelques saisons, il était impossible de battre Bâle sur son terrain de Saint-Jacques. Faisant fi de ce fait, les Neuchâtelois de Xamax se sont imposés devant 9000 spectateurs sans que leur succès ne puisse être mis en doute. C'est là une victoire qui précise les intentions des hommes de l'entraîneur Mantula: ils jouent pour le titre! Bien sûr Xamax a fait le jeu de Zurich qui est parvenu à s'imposer à

Lugano et qui conserve de ce fait le commandement avec trois points d'avance, mais, les Neuchâtelois ont un match de retard!

Nous ne reviendrons pas sur le match disputé par Xamax à Bâle, celui-ci étant décrit plus loin par notre correspondant. Le succès de Zurich a été l'œuvre de Jeandupeux. Il a été — pour sa rentrée — l'auteur des deux buts de son équipe. Après un succès initial, Lugano avait

réduit l'écart par Mabillard et c'est à la 54e minute que l'international zurichois marquait le dernier but de ce match joué devant 3500 spectateurs. Grasshoppers (au cours d'un match face à La Chaux-de-Fonds dont on lira ci-dessous le récit) et Saint-Gall, tenu en échec à Sion sont à un point de Neuchâtel Xamax. Les « Brodeurs » ont eu le mérite de « tenir » devant un Sion désireux de récolter de précieux points. Ceci prouve que Saint-Gall figure cette saison parmi les meilleures formations du pays.

Jouant sur le Wankdorf, les Young Boys n'ont eu aucune peine à prendre le meilleur sur Chiasso. Les Tessinois demeurent ainsi dans la zone dite dangereuse en compagnie du se-

cond club tessinois, Lugano. Le derby genevois s'est soldé par la victoire des plus routiniers, c'est-à-dire les Servettiens. Chênois a eu le grand mérite de tenir la dragée haute à son rival local, puisque le succès définitif n'a été acquis qu'à la 82e minute (deuxième but servettien). C'est connu, sur son terrain, Winterthur est difficile à battre. Cette semaine ce sont les Lausannois qui en ont fait l'expérience en concédant l'égalisation à la suite d'un tir de Risi, à une minute du repos. Par la suite aucun des adversaires ne parvint à percer la défense.

Les Chaux-de-Fonniers conservent ainsi la « lanterne rouge », en dépit de leur bonne tenue devant les Grasshoppers. Certes la route est encore longue, mais il s'agit désormais de redoubler d'efforts afin de laisser à d'autres, la garde de ce (peu enviable) trophée.



Servette a remporté le derby genevois. Voici le 1er but: Barriquand bat le gardien Bersier. (ASL)

Championnat de ligue nationale B

Aucune surprise ce week-end

Dans cette catégorie de jeu, les cinq équipes de tête se sont imposées. A la suite de ces résultats conformes à la valeur des formations en présence, Lucerne, Granges et Wettingen demeurent au commandement à égalité de points. Signalons le net succès de Lucerne qui a battu le néo-promu Nordstern par 7-1. Le second club promu la saison dernière, Toessfeld, a lui aussi été battu mais sur un résultat serré de 1-0. Obtenu à Fribourg celui-ci constitue une bonne performance et prouve

que les « Pingouins » auront bien de la peine à réintégrer le groupe de tête.

Etoile Carouge a concédé une nette victoire, à Genève, face à Wettingen. A la suite de cette nouvelle contre-performance, les Stelliens demeurent tout au bas du tableau en compagnie de Bellinzona. Si l'écart n'est encore pas trop important, on souhaite également à ces Romands-là, de quitter bien vite ce poste.

Pic.

Les Neuchâtelois se sont battus « à la limite de leur force »

Grasshoppers - La Chaux-de-Fonds 2 - 0

GRASSHOPPERS: Deck; H. Niggli, Staudenmann, Malzacher, T. Niggli; Grahn, B. Meyer, Groebli; P. Meier, Becker, Elsener. — **LA CHAUX-DE-FONDS:** Forestier; Schribertschnig, Mazzoleni (Monnier dès la 46e), Méritel, Veya; Mainka, Brossard, Ernst; Serment, Trajkovic, Bosset. — **ARBITRE:** M. Despont, de Lausanne, 2300 spectateurs. — **BUTS:** P. Meier (65e), Elsener (70e).

travailla d'arrache-pied au centre du terrain mais il n'a pas été toujours compris de la part de ses coéquipiers.

Erreur d'arbitrage lourde de conséquence

Sous une pluie diluvienne et sur une pelouse très glissante, les Chaux-de-Fonniers ont donné une réplique bien meilleure que les augures le laissaient prévoir. En effet, une heure durant les hommes de Jaeger se sont battus à la limite de leur force et de leurs possibilités. Il a fallu une malheureuse décision de l'arbitre lausannois pour que le ressort se casse.

Sur un premier tir de Grahn,

Schribertschnig renvoie le ballon juste sur Peter Meier, qui ne se fait pas faute d'ouvrir le score. Le juge de touche avait signalé un hors-jeu de Becker sur le premier tir, mais il revint sur sa décision lorsque l'arbitre, sur la demande des joueurs chaux-de-fonniers, vint lui demander conseil. C'est dommage pour cette équipe qui se bat avec les moyens du bord. En effet, pratiquant un football dépourvu de fioritures et axé sur la profondeur où Serment ne put jamais prendre en défaut T. Niggli, les hommes de Jaeger ont tenu la dragée haute aux « Sauterelles » pendant plus d'une heure.

Forestier brillant

Celles-ci n'avaient pas retrouvé le « punch » du match contre les Anglais de Tottenham il y a une dizaine de jours. Des hommes comme Grahn se contentaient du minimum alors que Grobli qui faisait sa rentrée n'avait pas le rayon d'action qu'on lui connaissait. D'autre part, l'absence de Noventa en attaque se fit sentir, car P. Meier qui disputant son premier match officiel depuis sa blessure manqua deux occasions faciles alors qu'il n'avait plus que le gardien Forestier devant lui aux 4e et 58e minutes de jeu. Le premier but encaissé par les Chaux-de-Fonniers leur a coupé leur bel élan, alors que les hommes du duo Vogel-Szabo ont été au contraire dopés par cette première réussite. Dès cet instant, les hommes de Jaeger ont dû parer au plus pressé, et le gardien Deck faisait du « footing » dans ses 18 mètres pour rester un peu chaud. Forestier qui avait déjà démontré sa classe, réussit pendant cette période de pression, des arrêts stupéfiants, évitant à son équipe une défaite qui aurait pu devenir catastrophique. Le libéro Schribertschnig a été le meilleur de son équipe aussi bien dans l'anticipation que dans la relance du jeu, alors que l'ex Zurichois Ernst



Le gardien Deck n'a concédé aucun but face aux Chaux-de-Fonniers. (ASL)

Il manque un « patron »!

Quant à la ligne d'attaque des Neuchâtelois, c'est là le point faible de l'équipe. Serment marqué impitoyablement par H. Niggli n'a jamais pu placer son crochet et il ne s'est jamais trouvé en position idéale de tir. Quant au Yougoslave Trajkovic, il se mit en évidence par ses réclamations continuelles à l'égard de l'arbitre et peut s'estimer heureux de ne pas avoir été averti. Ce qui manque aux hommes de Jaeger, est avant tout un joueur capable d'orienter le jeu mais surtout de le diriger. En un mot: un patron. Car la technique est de bonne moyenne et la condition physique est au point. Il manque en somme peu de chose, pour que cette équipe chaux-de-fonnière quitte le bas du classement. Chez Grasshop-

Sévère défaite du Chili

Après avoir obtenu mercredi le match nul contre l'URSS à Moscou, l'équipe nationale du Chili a disputé un match d'entraînement à Paris contre le FC Paris. Elle s'est inclinée par 5-0, les cinq buts ayant été marqués par François Félix.

En Allemagne

Championnat de la Bundesliga: Rotweiss Essen - Werder Brême 3-1; SV Wuppertal - Fortuna Dusseldorf 2-2; Herta Berlin - Schalke 04 1-0; VFL Bochum - VfB Stuttgart 0-0; Kickers Offenbach - MSV Duisbourg 2-0; Borussia Mönchengladbach - FC Cologne 1-1; SV Hambourg - FC Kaiserslautern 0-2; Bayern Munich - Eintracht Frankfurt 2-2; Fortuna Cologne - Hannover 96 2-2. — Classement: 1. Borussia Mönchengladbach 9-14; 2. Eintracht Frankfurt 8-13; 3. Bayern Munich 9-12; 4. VFL Bochum 9-12; 5. Herta Berlin 9-11; 6. Kickers Offenbach 8-10.

Voir autres informations sportives en page 18

Un succès indiscutable: «On se serait cru à La Maladière»

Bâle - Neuchâtel Xamax 1 à 2

BUTS : Mathez (8e) ; Stohler (39e) ; Elsig (42e). — **BALE :** Kunz ; Mundschin, Stohler, Fischli, Hasler ; Odermatt, Wampfler, Demarmels ; Balmer, Cubillas, Hitzfeld. — **NEUCHÂTEL XAMAX :** Biaggi ; Citherlet, Claude, Mantoan, Siegenthaler ; Mathez, Richard ; Blusch, Bonny, Rub, Elsig. — **ARBITRE :** M. Wieland, de Granges, 9000 spectateurs. — Terrain détrempé, pluie fine. Avertissements à Odermatt, à Fischli et à Blusch. Changements de joueurs : 46e Steiger (Richard), 66e Ramseier (Wampfler) et Tanner (Hitzfeld).

Benthaus a tout tenté

Dans son jeu, Benthaus avait pris la précaution de confier à Hasler le poste d'arrière latéral gauche qu'il tient en équipe nationale. Ce n'était pas une mesure préventive, mais simplement le souci d'utiliser au maximum tous les (bons) joueurs dont il dispose présentement. Malgré ses qualités, Hasler ne put que rarement s'opposer aux entreprises de Bonny et si on recherche les origines lointaines du premier but, c'est chez lui qu'on les trouve. Quant au second, il fut en grande partie l'œuvre de Siegenthaler qui réalisa un réel exploit à l'aile gauche pour servir de manière parfaite Elsig dont le tir de volée fut vraiment impeccable. Humilié en coupe de la ligue, Bâle rêvait de revanche et il savait à qui il avait affaire. On ne prétendra jamais qu'il sous-estima l'adversaire et qu'il fut surpris de rencontrer tant de résistance.

Attaques constantes des Neuchâtelois

On ne dira pas non plus que Neuchâtel Xamax doit sa victoire à la chance, et en particulier, au fait que Hitzfeld tira sur la transversale à l'ulti-

me minute de la première mi-temps, alors qu'il avait éliminé Biaggi par une feinte et qu'il était face au but vide. Il est évident qu'en forme normale, Hitzfeld n'aurait pas raté cette occasion. Il n'en demeure pas moins que Neuchâtel Xamax fut meilleur que Bâle sur l'ensemble du match : il attaqua sans relâche, ne se laissa pas enfermer, il marqua un troisième but (Rub, 85e) que l'arbitre n'aurait pas dû annuler et il contraignit Kunz à des interventions dont les plus spectaculaires se situèrent à la 70e minute. Ces précisions chronométriques sont importantes : 70e — 85e. On était donc dans la phase finale du match. Celle où les équipes qui mènent sur terrain adverse se rabattent pour préserver leur avantage.

Bâle est faible

Neuchâtel Xamax ne se retira jamais de manière délibérée : il utilisa au contraire chaque balle pour un nouveau départ. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas beaucoup d'équipes qui se sont comportées comme lui à Saint-Jacques. On se serait cru à la Maladière. Sa

victoire est méritée. Plutôt deux fois qu'une. Il faut cependant reconnaître que Bâle est faible en ce moment. C'est comme s'il ne savait plus jouer : ses passes sont mauvaises et imprécises, les meneurs n'ont pas d'imagination, la défense n'a aucune assise et l'attaque ne marque pas. On ne distingue Cubillas qu'à la couleur de sa peau et Odermatt ne fait pas de miracle. Il suffit donc qu'arrive une équipe qui joue vite et bien pour qu'il soit dominé comme il dominait, lui, autrefois, tous ceux qui passaient par Saint-Jacques.

Neuchâtel Xamax ne lui laissa pas le temps de s'organiser. En football, beaucoup de choses dépendent de l'adversaire. Bâle aurait aimé... Neuchâtel Xamax n'a pas voulu. Samedi, c'est Neuchâtel Xamax qui commanda, à Saint-Jacques.

Rej.



Le Neuchâtelois Mathez va marquer le premier but, malgré la présence de Desmarmels. (ASL)

A.C.N.F.: coup d'œil en deuxième ligue

ST.-IMIER : Bourquin ; Fillistorf, Gut, Leuba, Mérillat ; Favre, Christen, (Morandi à la reprise), Chiquet (Steiner à la 65') ; Elia, Kern, Boichat. — **FONTAINEMELON :** Weyermann ; Sanapo, Clément, Roth, Guyot ; Monnier, Wenger, Rothbletz ; Bonandi,

Ritschard, Zaugg. (Schafer à la 75'). — **ARBITRE :** M. Pache Lausanne, moyen. — 250 spectateurs, Zaugg est blessé dans un choc avec Leuba et doit être emporté du terrain, Wenger est averti à la 82'. Marqueurs : 25' Zaugg, 41' Favre, 51' Boichat, 53' Bonandi, 84' Boichat.

Match de qualité passable qui vit les locaux remporter deux points de façon assez flatteuse. On ne saura en effet jamais si lors du but égalisateur de St-Imier le ballon franchit entièrement la ligne. En outre Ritschard tira sur la latte à la 68' et Boichat marqua le but victorieux à la suite d'une erreur magistrale d'un arrière neuchâtelois.

(rf)

La Sagne - Serrières 2 à 3

LA SAGNE : Paltenghi ; Luthy, Cassis I, Martignier, Gentil ; Perret, Schnell, Reichenbach ; Jeanmairet, Hostettler, Kolonovics. — **SERRIÈRES :** Schmalz ; Desjardins M., Balestracci, Nicaty (Schild), Schwab ; Baudoin, Desjardins R., De Pietro (Humbal) ; Piccolo, Salas, Imhof. — **BUTS :** Hostettler, Kolonovics, De Pietro, Piccolo, Desjardins R. — **ARBITRE :** M. Jordan de Fribourg.

Pour n'avoir pas su exploiter les nombreuses occasions de buts qu'ils se sont créées, les Sagnards ont finalement tout perdu. En effet, Serrières a profité au maximum des quelques rares hésitations de la défense locale et sans jamais baisser les bras est revenu à la marque assez chanceusement. Les locaux ne se sont pas battus avec autant de volonté que lors des dernières rencontres et ce manque de venin a profité aux visiteurs qui n'en demandaient pas tant. (wr)

Bôle - Superga 2 à 0

BOLE : Meisterhans (Mayer) ; Delley, Veuve Jean-Claude, Castella ; Montandon, Locatelli, L'Eplattenier ; Ardia, Falcone, Anker, Duvanel (Veuve Pierre-André). — **SUPERGA :** Eichmann ; Peccolo, Leonini, Baetschmann, Deschenaux ; Piervittori, Haenzi, Bristot ; Debrot, Jean-Baptiste (Monastier), Bonicato. — **ARBITRE :** M. Fresquet, de Lausanne. — **BUTS :** Anker et Falcone. La pluie qui tomba durant toute la rencontre gâcha malheureusement le

déroulement des opérations si bien que l'engagement physique prit le pas sur les actions techniques. Superga n'avait pas fait le déplacement de Bôle en simple touriste et dès le début montrait clairement ses intentions. Toutefois se heurtant sur une défense bôloise bien organisée les attaquants italo-chaux-de-fonniers ne parvenaient pas à trouver la faille. Au contraire, Bôle répondait par contre-attaque et parvint à prendre l'avantage avec la complicité du gardien Eichmann trop avancé devant son but et qui ne put détourner un tir ajusté sous la barre transversale.

Après le thé, Superga se montra très offensif mais la défense bôloise tenait bon. Malheureusement, lors d'une intervention du gardien local, ce dernier entra en collision avec deux joueurs adverses et se blessait. Il dut être remplacé et voyant cela, Superga tenta de profiter du désarroi des joueurs pour refaire le terrain perdu. L'on assista alors à des moments pénibles devant les buts de Bôle mais la chance n'était pas au rendez-vous de Superga. C'est à quelques minutes du coup de sifflet final que Bôle parvenait à assurer sa victoire sur contre-attaque alors qu'il était pressé dans ses derniers retranchements. Superga demeure une excellente formation et malgré cette défaite sera un candidat non négligeable pour ses adversaires de la course au titre. (sm)

Neuchâtel Xamax II - Fleurier I, 4-0

NEUCHÂTEL XAMAX II : Turberg ; Mercier, Neri, Cron, Ramseier ; Hochstrasser, Frieden ; Joly, Collaud, Stauffacher (Berton), Baumeister. — **FLEURIER :** Bonny ; Huguennin, Rub, Zanier, Sao Pauondo ; Riera (Tedesco), Bernasconi (Roulin) ; Sorrentini, Morretti, Cappellari, Farrugio. — **ARBITRE :** M. François Fracheboud, de Yverdon (satisfaisant). — **BUTS :** Collaud (2), Joly, Baumeister.

Fleurier n'a pas pesé lourd face à Neuchâtel Xamax II. Attentifs et rapides dans l'attaque de la balle, les joueurs de la capitale ont eu tôt fait d'étouffer une équipe fleurisane manquant singulièrement de ressort.

Edg.

Couvet - Boudry, 0-2

Autres résultats de la journée

Régionaux B. : Etoile Sporting - Richemond, 0-5 ; Saint-Imier - Villars sur Glâne, 2-2 ; Neuchâtel Xamax - Fribourg, 3-0 ; Lausanne - Renens, 4-0 ; Bienne - Chaux-de-Fonds, 5-5

IIIe ligue : Comète - Sonvilier, 5-2 ; Deportivo - Corcelles Ia, 4-3 ; Boudry II - Dombresson 3-4 ; Floria - Cortailod, 6-1 ; Auvierne - Travers, 5-1 ; Châtelard - Marin, 2-7 ; Le Locle II - Saint-Blaise, 3-3 ; Etoile - Hauterive II 1-2 ; Ticino - Colombier I, 1-2 ; Corcelles I b - Le Parc, 2-5 ; L'Areuse - Gorgier, 1-1.

IVe ligue : Les Bois Ib - Le Parc II, 3-9 ; Floria IIa - Chaux-de-Fonds II, 2-2 ; Etoile IIa - Saint-Imier IIb, 2-1 ; Le Locle III - Superga II, 2-9 ; La Sagne II - Les Brenets Ia, 1-0 ; Les Bois Ia - Centre esp., 8-4 ; Etoile IIb - Saint-Imier IIa, 0-8 ; Les Ponts - Ticino II, 3-2 ; Sonvilier II - Les Brenets Ib, 2-3 ; Neuchâtel Xamax III - Fontainemelon II, 8-2 ; Dombresson II - Salento 2-1 ; Helvetia Ia - Geneveys s. C., 0-6 ; Marin IIa - Comète II, 15-0 ; Cofrane - Saint-Blaise IIb, 10-0 ; Le Landeron - Cressier, 3-1 ; Saint-Blaise IIa - Marin IIb, 1-1 ; Helvetia Ib - Audax II, 1-1 ; Serrières II - Lignières Ia, 2-5 ; Lignières Ib - Espagnol Ib, 8-2 ; Pal Friul - Espagnol Ia, 1-2 ; Châtelard II - Béroche II, 1-4 ; Gorgier II - Boudry III, 2-8 ; Cortailod II - Colombier II, 5-3 ; Couvet II - Blue Stars, 2-0 ; Saint-Sulpice-

Travers II, 5-0 ; Buttes - Fleurier IIb, 3-0 ; Noiraigue Ia - Noiraigue Ib, 9-3.

Juniors A. : Marin - La Sagne, 2-1 ; Saint-Imier - Fleurier 7-0 ; Etoile-Couvet, 8-1.

Juniors B. : Béroche - Cortailod, 6-3 ; Neuchâtel Xamax - Audax, 3-3 ; Corcelles - Comète, 1-3 ; Les Ponts - Fontainemelon, 8-2 ; Colombier - Travers, 1-0 ; Fleurier - Couvet, 2-0 ; Hauterive - Lignières, 16-0 ; Saint-Blaise - Marin, 0-2 ; Floria - Le Locle, 0-6 ; Chaux-de-Fonds - Les Bois, 10-1 ; Les Brenets - Sonvilier, 2-7.

Juniors C. : Colombier - Béroche, 8-0 ; Cressier - Neuchâtel Xamax, 1-8 ; Audax - Saint-Blaise 4-0 ; L'Areuse II - Bôle, 10-1 ; Noiraigue - Couvet, 3-1 ; Audax II - Hauterive II, 2-1 ; Le Parc - Le Locle, 3-1 ; Etoile - Floria, 7-0 ; Sonvilier - Les Ponts, 1-7 ; Geneveys s-C. - Saint-Imier, 10-0.

Juniors D. : Hauterive - Neuchâtel Xamax, 1-3 ; Boudry - Béroche, 0-1 ; Cortailod - Colombier, 6-1 ; Marin - Corcelles, 4-1 ; Comète - Audax, 0-0 ; Geneveys s/Colf. - La Sagne 8-2 ; Le Parc - Les Bois, 5-2 ; Saint-Imier - Ticino, 11-0 ; Chaux-de-Fonds - Le Locle, 4-1 ; Le Landeron - Neuchâtel Xamax II, 1-0.

Vétérans : Fontainemelon - Superga, 2-0 ; Etoile - Ticino, 0-6 ; Le Parc - Le Locle, 0-2.

Juniors E. : Comète - Marin, 7-4 ; Neuchâtel Xamax - Hauterive, 1-3 ; Colombier II - Cortailod II, 3-0.

La chance sourit à ceux du Bas en première ligue

LE LOCLE - AUDAX 1 - 1

LE LOCLE : Eymann ; Frutig, Koller, Vermot, Challandes ; Kiener, Dubois I, Dubois II ; Jendly, Humbert, Borel. — **AUDAX :** Favre ; Frascotti, Farine, Christen, Moulin ; Favre M., Fiorese, Facchinetti ; Leuenberger, Decastel, Probst. — **ARBITRE :** M. Meyer, d'Onex. — **BUTS :** 43' Leuenberger ; 62' Vermot. — **Changement :** 25' Holzer pour Frutig ; 46' Widmer pour Facchinetti ; 87' Bovet pour Holzer ; 500 spectateurs.

L'ESPOIR RENAÎT

Survoltés par une certaine réussite de la première mi-temps, les Neuchâtelois furent très entreprenants dès les premières minutes de la reprise. Alors que l'on s'attendait à un écroulement de l'équipe locloise qui avait de la peine à reprendre le dessus et victime d'une ligne d'attaque par trop passive, une montée offensive de Vermot redonna l'espoir. Un shoot à vingt mètres et Favre fut battu. Il était temps.

Avec Jendly très opportuniste, avec Kiener qui ne perd pas une occasion d'organiser le jeu, avec un gardien à son affaire, Le Locle est capable de s'imposer davantage. Hier, la logique n'a pas été respectée. Il s'en est fallu d'un rien pour que la victoire soit du côté de ceux du Haut. Audax était au grand complet. Ses meilleurs éléments furent le gardien Favre, Leuenberger et surtout Decastel, membre, et ce n'est pas peu dire, de notre équipe nationale des juniors.

(md)

Moutier - Emmenbrucke 0 à 4

Il y plus de cinq ans que Moutier n'a plus connu une défaite aussi sévère par quatre buts d'écart, que ce soit sur son terrain ou à l'extérieur. Pourtant l'équipe semblait être en reprise depuis dimanche dernier. Malheureusement le manque de réserves valables a fait que plusieurs joueurs ont dû évoluer sans entraînement même légèrement malades. D'autre part, deux joueurs sont au service militaire. L'équipe a mal joué et la victoire d'Emmenbrucke ne saurait être mise en doute, les joueurs lucernois ayant saisi les occasions qui se sont présentées et ayant réussi, il faut le dire, des buts chanceux. (kr)

Soleure - Delémont 2 à 0

DELÉMONT : Demuth ; Rossinelli, Babey, Anker, Lauper ; Bernal (Missana), Ory, Chèvre ; Chappuis, Kaelin, Fleury.

Privé de ses trois meilleurs éléments, Bai, Bernal et Friche, l'équipe jurassienne n'a pu réaliser qu'une performance quelconque. Bien que n'étant pas des foudres de guerre, les Soleurois n'eurent aucune peine à venir à bout d'un adversaire des plus vulnérables. (rs)



Decastel a été plus rapide que les Loclois Dubois et Kohler (photos Schneider)

MALCHANCE...

Au stade des Jeanneret, Le Locle a manqué hier, à l'heure de l'apéritif, l'occasion de remporter deux points. Il est vrai, la chance n'était pas de son côté. A deux reprises, des tirs de Holzer ont abouti sur le montant et sur la transversale. Par ailleurs, à la 10e minute, à la suite d'un coup de tête de Jendly, le ballon frappa la transversale pour retomber derrière la ligne de but. Trop loin, l'arbitre, M. Meyer n'accorda pas le point, d'au-

tant plus que l'un des juges de touche ne montra aucune réaction.

Incontestablement, Le Locle a manqué le coche durant la première demi-heure de jeu. Malgré de dangereuses attaques neuchâteloises, Le Locle domina. Mais une trop grande nervosité a marqué les protégés de Furrer et de nombreuses occasions furent gâchées. Se relâchant volontairement, Le Locle fut à son tour dominé dans le dernier quart d'heure. Il n'en fallut pas plus pour permettre à Audax de prendre à son tour la direction des opérations. La défense locloise commit des erreurs. Et l'une d'elles, deux minutes avant le repos, permit à Fiorese de semer la déroute devant Eymann, et Leuenberger, contre le court du jeu, donna l'avantage à Audax.

Dans le Jura DEUXIÈME LIGUE

Groupe 1 : Langgasse-Victoria ; 2-1 Lerchenfeld-Minerva ; 3-2, Rapid-Langenthal ; 4-4, WEF-Koniz ; 0-2, Zähringia-Herzogenbuchsee ; 4-1. Groupe 2 : Boujean 34 - Berthoud ; 2-3, Longeau-Boncourt ; 0-3, Lyss-Bévilard ; 6-1, Tramelan-Aegerten ; 0-1, Young Boys-Aurore ; 1-2.

Troisième ligue : Aurore-Lyss, rev. Boujean 34-Azzurri 3-3, Dotzigen-Nidau ; 1-3, Gruntern-Buren ; 2-3, Pieterlen-Madretsch ; 6-1, Aarberg-Taufelen ; 4-0, Anet-Etoile ; 1-5, Orpond-USB, rev. Schupfen-Ceneri, 2-0, Le Noirmont-Corban ; 5-0, Alle-Chevenez ; 3-1, Fontenais-Boncourt ; 6-0, Courfaivre-Grandfontaine ; 4-2, Courtételle B-Glovelier ; 2-7.

Voir autres informations sportives en page 22

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?



Si tel est le cas, annoncez-vous personnellement au bureau de notre journal du Locle jusqu'au vendredi 5 octobre à midi, vous y toucherez un billet de dix francs.

Le nouveau four — air chaud de Bauknecht ne se salit plus!

C'est pourquoi (même après les plus gros rôtis)

il n'exige plus de nettoyage

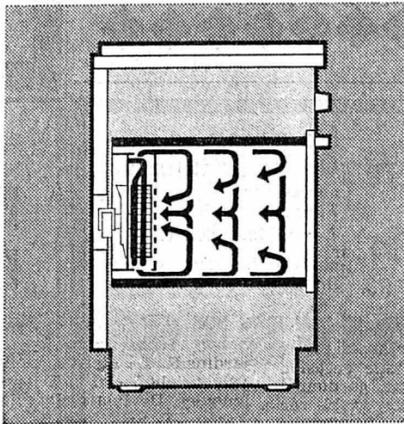
(ni par catalyse ni par pyrolyse)

Brunette Double Filtre:
Une cigarette naturelle.

La cigarette Maryland au goût franc et naturel.



La solution Bauknecht, aussi révolutionnaire que sensationnelle, comble définitivement les vœux de toutes les ménagères.



Propreté permanente

Le four — air chaud du nouveau modèle à encastrer ou à poser exploite l'air chaud actif. Un ventilateur fixé à la paroi arrière du four pulse cet air surchauffé 40 fois par minute environ, pour que les viandes et mets baignent constamment dans un flux d'air chaud. Comme un foehn, le ventilateur souffle l'air chaud sur vos rôtis ou gâteaux. Résultat: ce flux intensif dirigé exige une température moins élevée que la cuisson (par seul rayonnement) dans les fours conventionnels.

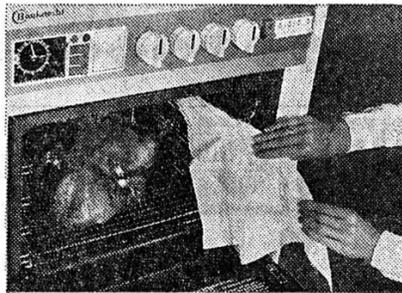
Et lorsque la température est plus modérée, l'eau contenue par les mets ne s'évapore plus brusquement en emportant des particules de graisse.

Tout risque de projection de graisse est dès lors éliminé.

Et sans projection de graisse, plus de résidus brûlés!

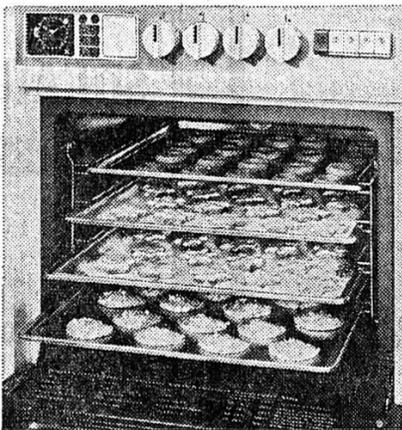
C'est pourquoi les parois du four restent propres

Le test de la serviette le prouve: le four — air chaud cuit et rôtit sans se salir!

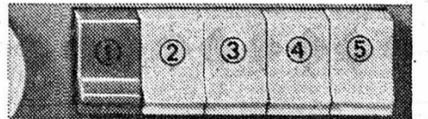


Invraisemblable peut-être — mais vrai. Le test de la serviette le prouve: même les plus gros rôtis ne maculent pas le four. Pour ce test décisif, une paroi du four — air chaud a été recouverte d'une serviette blanche. La cuisson terminée, la preuve est faite: ce four reste propre. Aucune tache ne ternit la blancheur de la serviette.

Dans le four — air chaud: cuisson simultanée sur 4 plaques. C'est aussi nouveau!

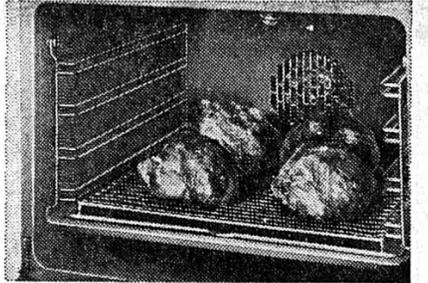


Ce four toujours propre est déjà un événement en soi. Mais les nouveaux modèles offrent d'autres avantages encore!



Touches d'enclenchement pratiques pour 5 zones de température. Vous pouvez carrément oublier tout ce qu'il fallait jusqu'ici savoir sur les différentes températures de cuisson. Pressez la touche appropriée — et quelques minutes suffisent pour que le four atteigne déjà la température voulue.

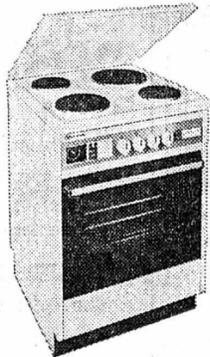
Grille à rôtir totalement utilisable.



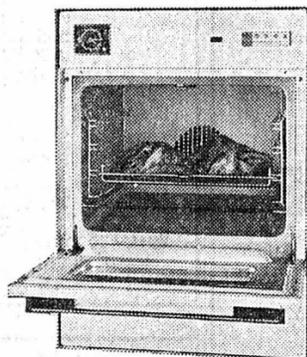
Vous pouvez faire cuire tout à la fois sur la grille: 4 grandes pièces de viande. Ou 6 entrecôtes. Ou 8 filets. Ou 12 saucisses. Ou 2 grands poulets, canards, etc.

Cuire et rôtir avec ces avantages:

- Aucune odeur importune
- Rien ne brûle
- Rien à retourner ni arroser
- Volume total utile
- Température immédiate
- Plus de préchauffage
- Cuisson idéale des mets diététiques
- La viande peut être cuite ou rôtie sans graisse
- Exploitation plus rationnelle du courant
- Gain de temps



Cuisinière à poser avec four — air chaud LVR 34 Prix fr. 1690.—



Four — air chaud à encastrer EBK 76 Dimensions normalisées suisses Prix fr. 1450.—

COUPON

Veillez m'envoyer la documentation détaillée sur les nouveaux fours — air chaud Bauknecht.

Madame/Mlle/M.

Nom

Rue

NPA/localité

Tous renseignements utiles auprès de:
Bauknecht S.A.
5705 Hallwil, tél. (064) 54 17 71

Bauknecht
connaît vos désirs, Madame!

LE GARAGE ET CARROSSERIE DES ENTILLES S.A.

informe sa fidèle clientèle qu'à partir du 1er octobre le nouvel horaire de sa station-service **Esso** sera le suivant:

du dimanche au jeudi, ouvert de 5 h. à 1 h. — vendredi et samedi, ouvert 24 h. sur 24

Avenue Léopold-Robert 146

La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/22 18 57

OFFRES D'EMPLOIS

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Chez nous, vous pouvez utiliser vos connaissances des langues.

Si vous êtes

EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

nous sommes à même de vous offrir un emploi intéressant dans notre service « Tabac Brut ».

Selon que vous connaissez l'allemand ou l'anglais, vous serez orienté (e) vers l'importation ou l'exportation.

Connaissances d'allemand

Gérer nos entrepôts, commander le tabac, organiser les livraisons sont les tâches principales confiées à notre collaborateur (trice). Par ses nombreux contacts téléphoniques, il (elle) collaborera donc à l'exécution de tous les travaux administratifs et à la prise des dispositions nécessaires à l'entreposage et à l'exportation du tabac.

Connaissances d'anglais

Chargé (e) de la correspondance avec nos fournisseurs, vous devrez en rédiger près du 70 % en anglais. C'est vous qui déclencherez et suivrez toutes les opérations liées à l'importation du tabac.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

BUREAU D'ARCHITECTURE
DE NEUCHÂTEL

cherche

DESSINATEUR

ou

TECHNICIEN-ARCHITECTE

pour son bureau des méthodes O.E.C., pour la préparation et la mise en œuvre de travaux importants et très intéressants.

Si vous êtes ouvert à la recherche,

si vous avez du dynamisme et une bonne expérience professionnelle, adressez-vous à Marc von Allmen, Evole 56, 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 87 44

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager :

ouvriers

pour nos différents départements (câblerie, laboratoire téléphonique) pour la surveillance et la conduite des machines.

Formation par nos soins.

Nous cherchons également :

un soudeur

pour notre département fabrication

un magasinier

pour notre département expédition.

Nous offrons :

- Un système de rémunération moderne
- Climat de travail agréable
- Les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de prendre contact par téléphone (038) 42 12 42 ou de se présenter au service du personnel des Câbles Electriques à Cortailod.

CABLES CORTAILLOD



Les ateliers
Charles Kocherhans
successeur
Pierre Kocherhans,
à Fontainemelon (NE)

cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir

OUVRIÈRES

pour travaux de moyenne série.
Places stables et bien rémunérées.
Avantages sociaux.
Caisse de retraite.
Bonne ambiance de petite usine.
Suisse ou étrangères.
Prière de se présenter ou tél. au (038) 53 34 34.

Entreprise de la place cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

éventuellement à la demi-journée.

Cette future collaboratrice devra s'occuper :

- de la correspondance de notre nouveau SUPER-CENTRE COOP
- des commandes par telex
- du contrôle des caisses
- ainsi que de divers travaux de bureau.

Prestations sociales d'une grande entreprise.
13e SALAIRE EN 3 ANS

Faire offre à l'office du personnel COOP
Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

SITUATION INTÉRESSANTE

à jeune personne capable et d'initiative.

NOUS OFFRONS

un travail en petite équipe dans une ambiance agréable,
une formation facile donnée par nos soins,
la semaine de 5 jours,
et, si nécessaire, nous mettons un APPARTEMENT à disposition.

Se présenter ou téléphoner au (039) 23 41 41

PRESING

Place de l'Hôtel-de-Ville.



CIE DES MONTRES

AUREOLE

Avenue Léopold-Robert 66
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 48 16

engage

POSEURS (EUSES)

de cadrans

EMBOÎTEURS (EUSES)

DÉCOTTEURS (EUSES)

en atelier ou à domicile.

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner.

FABRIQUE DE BOITES OR de la place, CHERCHE pour son DÉPARTEMENT POLISSAGE

POLISSEURS (SES)

LAPIDEURS

PERSONNEL A FORMER

Se présenter ou téléphoner chez
JUNOD & Cie - Crétets 98
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 45 01

Le centre professionnel
LES PERCE-NEIGE
cherche pour son atelier de La Chaux-de-Fonds :

UNE OUVRIÈRE

pour travail propre sur cadrans. Cette personne devrait avoir le goût du travail auprès d'handicapés et il pourrait lui être confié des responsabilités.
Entrée en fonctions le 15 oct. 1973.
Tél. au (038) 36 12 71

MAISON D'EXPORTATION DE LA PLACE

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe pour correspondance en français, anglais et allemand.
Travail intéressant et varié en petite équipe.
Ambiance agréable dans bureaux modernes.
Semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae à :

FRITZ WOLF S.à.r.l.
Avenue Léopold-Robert 23
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

HÔTEL DE LA CROIX D'OR

CHERCHE

pour début décembre

SOMMELIER (ÈRE)

connaissant les 2 services.
Congé le dimanche et le mercredi dès 14 heures.

Balance 15 - Tél. (039) 23 43 53

Empierreuses

4 à 5 ouvrières seraient engagées tout de suite, place stables, horaire libre. Personnes ayant bonne vue seraient formées.

Prendre rendez-vous :

Tél. (039) 22 21 12.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

engagerait

HORLOGER RHABILLEUR

sur grandes pièces.

Remonteur ou acheveur serait mis au courant.

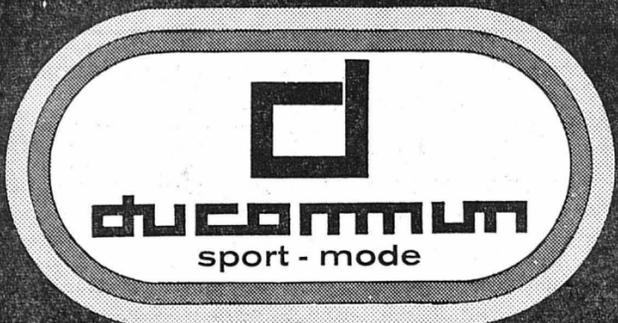
Tél. (039) 23 38 88, interne 19.

Maison de transports internationaux engagerait tout de suite ou pour époque à convenir :

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

pour service exportation et formalités douanières.

Ecrire à case postale 41 501, 2301 La Chaux-de-Fonds.



**présente
sa collection d'automne**

**mercredi 3 octobre 1973
à 15 h. et 20 h. 30
dans ses magasins
avenue Léopold-Robert 37**



Le nombre de places
étant limité, veuillez
bien les réserver par
téléphone (039) 23 61 66.

**Eternelle-
ment jeune,
la Mini!**

Il existe des voitures
d'âge plus tendre, mais
aucune qui ne soit res-
tée jeune plus long-
temps. Car la concep-
tion de la Mini ne peut
se comparer à nulle
autre: moteur trans-
versal, traction avant,
3,05 m de longueur to-
tale, 3 types de mo-
teurs, 3 carrosseries.
A partir de **6350
francs.**



**Nous vous invitons cordialement
à l'essayer sur route:**

GARAGE BÉRING

Rue Fritz-Courvoisier 34

Tél. (039) 22 24 80 - La Chaux-de-Fonds

Machines à laver

linge et vaisselle cédées à très bas
prix
VENTE APRES COMPTOIR
plusieurs grandes marques, pose,
installation, service après-vente
par nos monteurs, garantie d'usine
Très grandes facilités de paiement

Renseignements :
FABACO
Chemin Bel'Orne
1008 PRILLY
Tél. (021) 25 56 71

OUVRIÈRES

pour travaux sur petite machine,
seraient engagées tout de suite.

Horaire libre.

Prendre rendez-vous au No (039)
22 21 12.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

Antiquités - Valangin

A VENDRE
**12 armoires - 5 commodes
20 tables - 10 vaisseliers, etc.**
R. MEIER - ÉBÉNISTE
TÉL (038) 36 13 41 ou 36 14 67.

On cherche

OUVRIERS (ÈRES)

pour différents travaux d'atelier.
On met au courant. Bons salaires

S'adresser R. Rømer & Fils, po-
lissage de boîtes, rue du Parc 137,
3e étage, La Chaux-de-Fonds, tél.
(039) 23 52 59.



**La raison
de notre
fierté...**



LES CHOCOLATS MIGROS

DE LA MIGROS ÉVIDEMMENT!

Les professions d'avenir...

**PERFORATRICES
PROGRAMMEURS**

Pas besoin de diplôme ni d'étude spéciale pour être capable de suivre
nos cours.

Les séances débuteront le **13 octobre 1973** à **NEUCHÂTEL**, rue des
Fausse-Brayes 3, au 3e étage.



Institut international pour l'enseignement de la
gestion d'entreprises commerciales, place Saint-
François 8, 1003 LAUSANNE, tél. (021) 23 93 65-66

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Tél. privé : _____ Tél. professionnel : _____

L'espoir jurassien Blaise Schull

remporte la course de côte La Goule-Le Noirmont

Un renouveau bien sympathique se manifeste au sein du Ski-Club du Noirmont qui a pris l'initiative d'organiser cet automne deux importantes manifestations. C'est ainsi qu'à fin octobre, il a convié le remarquable ensemble romand « La Perce-Oreille » à présenter un concert à la Salle des spectacles. Pour ouvrir la saison, il a organisé samedi après-midi la première course de côte pédestre entre La Goule, sur les rives du Doubs, et la halle de gymnastique du village. Cette judicieuse initiative a été couronnée de succès en dépit du mauvais temps, une pluie glaciale tenant compagnie aux coureurs durant toute l'épreuve.

A MAINTENIR...

De l'avis de tous les participants, cette compétition mérite d'être maintenue, le parcours étant particulièrement intéressant avec une dénivellation de près de 500 mètres pour une distance de 8 km. 500. On ne peut donc qu'encourager les organisateurs à récidiver tout en apportant peut-être quelques petites modifications d'ordre mineur à leur organisation. Cette belle course pourrait certainement devenir une classique des épreuves pédestres jurassiennes.

De très bons coureurs ont participé à cette première. C'est ainsi que le vainqueur du jour a été le grand espoir jurassien Blaise Schull, de Courroux, membre des cadres de l'équipe nationale, qui a parcouru la distance en 32' 24", précédant le champion jurassien de

fond Georges-André Ducommun de La Sagne, de près de deux minutes. Chez les vétérans, les skieurs de fond se sont également mis en évidence avec le succès de Marcel Vallat, de Saignelégier, qui précède le Sagnard Roger Botteron de 37 secondes.

Chez les juniors, sur un parcours réduit de 3 km. 800, on a enregistré la victoire d'un autre espoir du cross jurassien, Arnould Beuchat, d'Epauvillers. Belle participation également chez les écoliers avec les succès de Gérard Charpié, de Pierre-Yves Charpillot, tous deux de Bévillard et de Pierre Boillat, du Noirmont.

Bravo aux organisateurs du Ski-Club du Noirmont pour cette belle réussite.

CLASSEMENTS

Catégorie élite (8,5 km.): 1. Blaise Schull, Courroux, 32' 24"; 2. Georges-André Ducommun, La Sagne, 34' 20"; 3. Ulrich Hofer, La Heutte, 35' 05"; 4. Laurent Gacond, La Chaux-de-Fonds, 35' 11"; 5. Hans-Peter Giudicetti, Biberist, 36' 22"; 6. Marcel Geiser, Bévillard, 35' 34"; 7. Willy Scholler, Courgenay, 35' 25"; 8. Manfred Dysli, Biberist, 35' 50"; 9. Eric Schertenleib, Enges, 36' 22"; 10. Philippe Hirtelin, Pfetterhouse, 36' 25".

Seniors I, II et vétérans (8,5 km.): 1. Marcel Vallat, Saignelégier, 36' 02"; 2. Roger Botteron, La Sagne, 36' 39"; 3. Urs Sterki, Biberist, 37' 11"; 4. Antoine Willemin, Saulcy, 38' 01"; 5. Jean Willemin, Les Breuleux, 39' 47".

Juniors I (années 1955-1954, 3,8 km.): 1. Arnould Beuchat, Courgenay, 14' 34"; 2. Toni Allemand, Chaumont, 15' 31"; 3. Laurent Donzé, Les Bois, 16' 38"; 4. Jacques Ackermann, Tavannes, 16' 38"; 5. Jean-Pierre Vuilleumier, Le Locle, 16' 38".

Juniors II (années 1957-1956, 3,8 km.): 1. Claude Chenal, Le Locle, 15'



Blaise Schull.

Hockey sur glace

Les résultats en Suisse

A Lyss, Coupe de l'industrie. Demi-finales: Berne - Ambri 8-3; CP Zurich - Arosa 4-1. — Finale: CP Zurich - CP Berne 3-1. — Finale pour la 3e place: Ambri - Arosa 6-1. Match amical: Fribourg - Martigny 3-3.

Krupicka et McConnel au CP Berne

Le CP Berne a signé un contrat avec le Canadien Wayne McConnel, qui est actuellement blessé. Le club bernois s'est également assuré les services du réfugié politique tchécoslovaque Jaroslav Krupicka, qui a déjà porté les couleurs de Kloten et du CP Zurich.

HC La Chaux-de-Fonds IL EST PARTI...

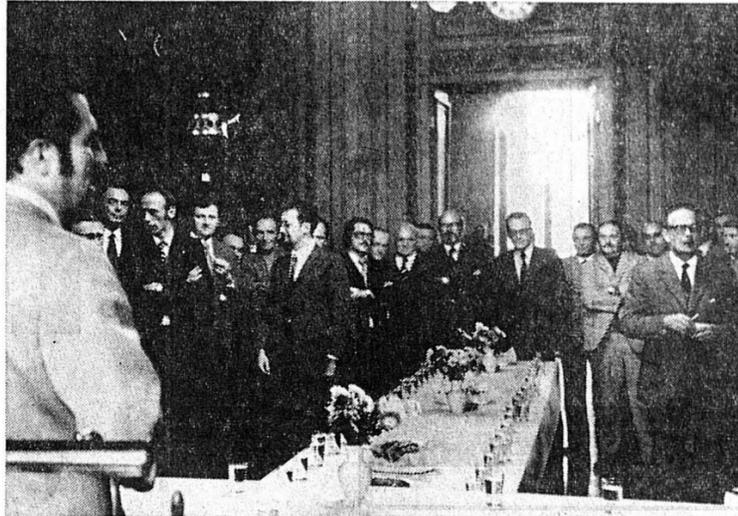
Après un essai de quelques semaines, le Canadien Maurice Defossé a été renvoyé dans son pays. C'est dire que les Chaux-de-Fonniers n'entendent pas faire confiance au premier venu, mais aussi que des contacts ont été immédiatement entrepris en vue de l'engagement d'un nouvellement susceptible de renforcer l'équipe des Mélézes.

48"; 2. Pierre Donzé, Les Bois, 15' 55".
Ecoliers I (années 1957-1958, 1,7 km.): 1. Gérard Charpié, Bévillard, 6' 36"; 2. Pascal Oberson, Bévillard, 6' 38"; 3. Christophe Maître, Epiquez, 6' 40".
Ecoliers, écolières II (années 1960-1961-1962, 1,2 km.): 1. Pierre-Yves Charpillot, Bévillard, 4' 05"; 2. Olivier Sandoz, La Sagne, 4' 06"; 3. Yves Auvry, Le Noirmont, 4' 10".
Ecolières et écoliers III (années 1963-1964, 1,2 km.): 1. Pierre Boillat, Le Noirmont, 4' 33"; 3. Yanick Schnegg, Bévillard, 4' 35"; 3. André Jeanbourquin, Le Noirmont, 4' 37".

Les délégués de la Ligue nationale réunis en assemblée à Neuchâtel

Caisse de compensation: amélioration

Les vingt-huit clubs de la Ligue nationale de football suisse se sont faits représenter vendredi et samedi à la conférence des présidents et à l'assemblée générale ordinaire tenues à la Cité universitaire de Neuchâtel, sous la présidence de M. Lucien Schmidlin. Bien que copieux, l'ordre du jour de l'assemblée générale a été rapidement liquidé et n'a soulevé que de rares interventions des participants. Les différents rapports ont été acceptés à l'unanimité, comme l'ont été les propositions du comité.



Un vin d'honneur a été servi à l'Hôtel de Ville, en présence de M. Rémy Allemann, conseiller communal. (photo Impar-rws)

Les clubs prendront à l'avenir à leur charge une contribution de vingt centimes et non plus de dix seulement à la caisse de compensation de voyages par billet vendu.

Seront considérés comme joueurs de contingent pour la LN les juniors de toutes les catégories participant aux championnats des talents de la LN. La commission des talents en fixe les exigences et décide sans appel en cas de différends.

Si la Suisse obtient une troisième place en coupe de l'UEFA, le comité prévoit de réserver au vainqueur de la Coupe de la Ligue. Décision sera prise quand notre pays pourra présenter trois équipes. Jusqu'alors, les deux clubs placés derrière le champion pourront s'aligner dans cette compétition.

Pour les joueurs non-amateurs, le statut fixe le délai pour le dépôt de contrats au 30 septembre et au 31 janvier en cas de transferts au cours de la deuxième période. Aucune proposition n'a été déposée par les clubs. Le règlement concernant l'organe de contrôle et celui touchant la limitation des prestations aux joueurs et des montants de transferts subissent quelques modifications, la majorité de peu d'importance seulement. Les prestations accordées jusqu'ici aux joueurs portaient sur 10 pour cent du montant de la somme exigée pour son transfert. Ce pourcentage est remplacé par une somme fixe de 10.000 fr. au maximum pour la Ligue A et de 3000 fr. pour la Ligue B. Les mêmes chiffres sont fixés pour les primes de fidélité attribuées au joueur effectuant trois saisons pleines dans la même équipe.

Nominations et récompenses

M. Lucien Schmidlin est réélu, par acclamations, président, tout comme sont ratifiés dans leurs fonctions les membres de son comité, ainsi que M. Erwin Wenger à la présidence de la commission des talents et M. Schlupp à celle de l'organe de contrôle.

La prochaine assemblée sera organisée en 1974 par Mendrisiostar.

Les équipes qui se sont distinguées la saison dernière reçoivent félicitations et cadeaux: Bâle, champion de la LNA; Zurich, champion suisse; Grashoppers vainqueur de la Coupe Eicher; Bâle champion des réserves A, Xamax des réserves B. Chez les juniors, Xamax s'est placé en tête des C, Bienne dans D et Zurich des E.

Neuchâtel-Xamax FC se voit attribuer la coupe qui marque son ascension en Ligue nationale A. Des félicitations lui sont adressées, auxquelles répond M. Monachon, président, tandis que le directeur technique M. Gilbert Facchinetti reçoit une distinction pour ses cinq ans d'activités au sein du comité de la ligue.

Lever de rideau et prolongations

En avant-première de l'assemblée, les délégués ont visité le vignoble neuchâtelois et ils ont été reçus dans une cave puis au Château de Boudry. Les

Nouveau record mondial féminin, à Varna

N. Tchichova, 21 m. 45 au poids!

La Soviétique Nadejda Tchichova a battu, au stade Youri Gagarine de Varna, son propre record du monde du lancer du poids. La puissante athlète russe a expédié l'engin à 21 m. 45 à l'occasion d'une réunion organisée dans le cadre du dixième congrès olympique international. Elle a ainsi amélioré de 25 centimètres son ancien record qui datait d'un mois à peine, puisqu'il avait été établi le 28 août dernier à Lvon (Pologne) avec 21 m. 20.

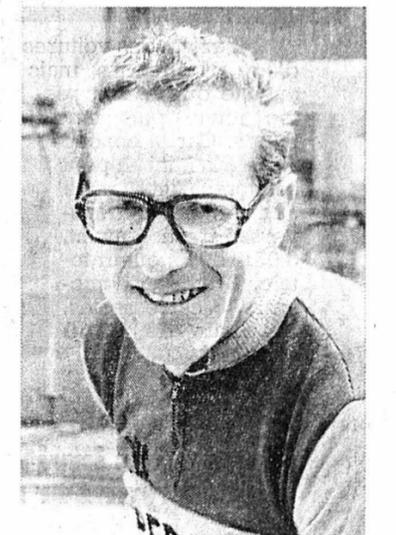
C'est la neuvième fois que Nadejda Tchichova améliore le record du monde de la spécialité depuis qu'elle avait réussi 18 m. 67 en 1968, à Stochi. Ainsi, en cinq ans, la lanceuse soviétique a fait progresser cette discipline de près de trois mètres.

Cyclisme

Magnifique fin de saison pour les cadets du V.-C. Francs-Coureurs

Une grande satisfaction en cette fin de saison pour les actifs dirigeants du Vélo-Club les Francs-Coureurs de La Chaux-de-Fonds, puisque leurs cadets se sont à nouveau brillamment comportés au Prix Schmidt qui s'est disputé dimanche à Montreux; Elio Oliva toujours aussi brillant comme à son habitude termine 5e à 5 secondes du 1er. Philippe Girardin se classe 19e à 1' 08", Alain Ferraroli 28e, José Sancho 33e et Mario Agostini 37e. Ces résultats démontrent avec quel sérieux tous ces jeunes pratiquent leur sport favori. Voici le classement: 1. Willy Brand, Berne, 1 h. 22' 32"; 2. Alfons Germann, Pfaffnau; 3. Marcel Getaz, Nyon; 4. Michel Guillet, Genève, tous même temps; 5. Elio Oliva, La Chaux-de-Fonds, à 5". Puis: 14. Philippe Fatton, Colombier, à 18"; 18. J.-M. Divorne, Colombier, même temps; 19. Philippe Girardin, à 1' 08"; 26. Alain Ferraroli, à 4' 08"; 33. José Sancho, à 5' 23"; 37. Mario Agostini, tous La Chaux-de-Fonds, à 5' 40".

Alphonse Kornmayer remporte la course de côte de Roches



Alphonse Kornmayer. (photo Schneider)

Le Club cycliste de la Prévôté a organisé dimanche sa traditionnelle course de côte Roches — Les Hautes-Roches, sur un parcours de 5 kilomètres et demi et une dénivellation de 450 mètres. La course s'est déroulée dans un excellent esprit sportif et devant un public nombreux. Elle a été brillamment remportée par le vétéran franc-montagnard Alphonse Kornmayer qui n'a rien perdu de sa classe malgré ses 38 ans. Il y avait 32 partants et le matin était réservé à l'épreuve de ligne et l'après-midi à l'effort solitaire contre la montre. Le classement général final est le suivant: 1. Alphonse Kornmayer, Saignelégier, 38'51"; 2. Bertrand Mouttet, Delémont, 40'08"; 3. Philippe Schöni, Court, 42'54"; 4. Roger Montavon, Bassecour, 0 43'02"; Dominique Juillerat, Bassecour; 43' 41"; suivent: 6. Willy Steiner, Colombier; 7. Marcel Burqui, Colombier; 10. Mauro Cordaz, Colombier; 15. André Billieux, Colombier. La remise des prix s'est effectuée au chalet du Club cycliste et chaque concurrent a été récompensé. (kr)

Les Transalpins sifflés... mais vainqueurs!

A Rome, Italie bat Suède 2 - 0

La foule des grands jours s'était donnée rendez-vous au stade San Siro de Milan pour assister au match amical Italie - Suède qui ouvrirait la saison internationale dans la Péninsule. Près de 80.000 spectateurs se pressaient dans les tribunes au moment du coup d'envoi mais la plupart d'entre eux furent finalement déçus de la performance de la Squadra azzura qui a battu sa rivale suédoise par 2-0 (mi-temps 0-0).

Le succès des joueurs de Ferruccio Valcareggi, qui disputeront le 20 octobre à Rome un match capital contre la Suisse pour le compte du tour préliminaire de la Coupe du monde, à mis long à se dessiner. Au cours de la première mi-temps, l'équipe italienne fut même plus souvent sifflée qu'applaudie et elle a singulièrement manqué de vivacité et de résolution pour prendre en défaut des défenseurs suédois souvent bien placés et qui ont annihilé toutes ses offensives. Italie: Zoff; Spinosi, Morini (85'

Bellugi), Burgnich, Facchetti; Capello, Benetti, Rivera; Mazzola, Anastasi, Riva. — Suède: Hellstrom; Olsson, Nordqvist, P. Anderson; Torstensson (76' L. Anderson), Tapper, Larsson; Svenson, Edstrom (65' Kindvall), Sandberg. — Arbitre: M. Taylor, Grande-Bretagne. — Buts: 60' Anastasi 1-0, 66' Riva.

Championnat suisse juniors interrégional A-1

GRUPE 1: Etoile Carouge-Martigny, 1-0; Laufon-Sion, 1-7; Fribourg-Servette, 5-1; Koeniz-La Chaux-de-Fonds, 1-2; Berne-Lausanne, 3-4; Chénois-Comète Peseux, 3-1; Neuchâtel Xamax-Granges, 1-1. — GRUPE 2: Bâle-Zurich, 5-3; Bellinzzone-Lugano, 0-2; Chiasso-Amriswil, 2-1; Emmenbrücke-Aarau, 7-0; Saint-Gall-Lucerne 1-1; Wettingen-Grasshoppers, 2-2; Young Fellows-Concordia, 1-3.

Vauthier (Neuchâtel-Sports) champion cantonal de décathlon

Samedi et dimanche les championnats neuchâtelois d'épreuves multiples se sont déroulés à Macolin par des conditions atmosphériques défavorables. Le recordman cantonal, Charles Vauthier s'est très facilement imposé et réalisa même de bonnes performances malgré un froid tenace qui motiva un grand nombre d'abandons. Manquant d'adversaires à sa mesure, Vauthier a mis fin à une belle saison de décathlon et le gars du Val-de-Ruz va se préparer sérieusement pour atteindre un objectif qu'il s'est fixé à 7000 points. Peu de participants dans les catégories réservées aux jeunes où le niveau resta assez modeste. Résultats:

Cat. A (décathlon): 1. Vauthier Charles (NS 6127 points); 2. Sigg Herbert (NS) 4536 p.; 3. Frochaux Jacques (NS) 4259 p. Cat. B: 1. Thiébaud J.-D. (SFG Pts-de-Martel) 3117 points; 2. Gentil R. (SFG Pts-de-Martel) 2675p.; 3. Montandon G. (SFG Pts-de-Martel) 2640 p. Cadets A (octathlon): 1. Daucourt P. (Olympic) 3314 p.; 2. Lauener R. (SFG Fontenemelon) 1739 p.; 3. Robert Ch. (CEP) 2580 p. Cadets B (pentathlon): 1. Gurtner D. (Olympic) 1953 p.; 2. Guenat F. (SFG Fontenemelon) 1739 p.; 3. Guenat S. (SFG fontenemelon) 1483 p. Dames (pentathlon): Gehringer C. (CEP) 3399 points.

Jr

Motocyclisme

Le trial de Tavannes

Une soixantaine de concurrents ont participé au trial de Tavannes. L'épreuve a eu lieu par beau temps sur la piste de Pierre-Pertuis. Résultats:

Internatinal (6 manches): 1. Marcel Widmer (Delémont), Bultaco, 62 p.; 2. Gottfried Linder (Steffisbourg), Montesa, 77; 3. Rudolph Wyss (Steffisbourg), Montesa, 94.

National: 1. Paul Keller (Freinstein) Montesa, 116 p.; 2. Hansulrich Krebs (Wattenwil), Montesa, 121; 3. Rudolph Baehler (Wattenwil), Bultaco, 129.

Débutants: 1. Walter Hansammann (Frauenkappelen), Montesa, 61.

Prix d'abonnement

Franco pour la SUISSE		ÉTRANGER	
1 an	Fr. 73.-	Selon les pays	
6 mois	37.50	Se renseigner à notre administration.	
3 mois	19.25		
1 mois	6.50		

Prix des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois	—39 le mm.
Mortuaires	—60 le mm.

Régie extra-régionale Annonces Suisse S.A. - ASSA Suisse —49 le mm. Réclames 1.67 le mm.

(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds



DDB/73.37F

Voici la Passat. Croyez-en vos yeux et essayez-la!

Nous attendions tous le début d'une nouvelle génération d'automobiles. Notre patience trouve enfin sa récompense. La Passat ouvre l'ère du futur en matière de technique, d'esthétique et de conduite.

La voiture de demain sort d'usine. Essayez son puissant moteur refroidi à l'eau. Epreuvez sa résistance, dé-

couvrez ses qualités. Examinez son équipement de A à Z.

La Passat vous attend chez nous. Essayez-la sur route. Il vous suffit de nous rendre visite ou de nous donner un coup de fil.

Cette voiture vous étonnera.

La Passat: votre nouveau plaisir de conduire

SPORTING GARAGE J.-F. Stich, J.-Brandt 71, tél. 039/23 18 23, LA CHAUX-DE-FONDS — GARAGE J. INGLIN, Girardet 37, tél. 039/31 40 30, LE LOCLE GARAGE DU JURA, W. Geiser, tél. 039/61 12 14, LA FERRIERE — GARAGE DE L'ERGUEL, A. Dalla Bona, tél. 039/41 34 77, VILLERET — GARAGE DU BÉMONT, P. Kröll, tél. 039/51 17 15, LE BÉMONT — GARAGE B. BEDERT, tél. 039/41 44 52, SONVILIER.

TAXIS BLEUS

Nous avisons nos chers clients et amis que nous cessons l'activité de l'entreprise de TAXIS BLEUS, et que nous la remettons à

M. P. MURY & CIE

Nous remercions de tout cœur tous nos clients et amis, qui, durant 20 ans nous ont été fidèles et espérons qu'ils feront confiance à nos successeurs.

TAXIS BLEUS, M. Willy SANTSCHY

Se référant à l'avis ci-dessus

L'Entreprise P. MURY & CIE

a le plaisir d'informer ses amis et connaissances qu'elle a repris dès le 1er octobre 1973 l'exploitation des

TAXIS BLEUS

RUE DU LOCLE 1 a

ATTENTION NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

(039) 26 91 91

TAXIS BLEUS

OFFRES D'EMPLOIS

DUKO

cherche pour son service du canton de Neuchâtel

un monteur en brûleurs à mazout

NOUS OFFRONS :

- Place stable, travail intéressant et varié
- Voiture de service
- Frais de voyage, caisse de prévoyance.

NOUS DEMANDONS :

- Jeune monteur capable de travailler de manière indépendante et aimant le contact avec la clientèle
- Préférence sera donnée à monteurs-électriciens.

Les candidats sont priés de faire une offre de services manuscrite avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à DUKO S. A., Fabrique de brûleurs, 2800 Delémont.



...pour votre plus grand plaisir.

Croquez, fermez les yeux et laissez fondre sur la langue... maintenant vous savez pourquoi les chocolats Migros sont la raison de notre fierté!

Ouvrez les yeux et regardez ce que coûte un tel délice... savourez les chocolats Migros pour votre plus grand plaisir. ...



LES CHOCOLATS MIGROS

DE LA MIGROS ÉVIDEMMENT!

LANIÈRE S.A.

engage

pour son département de bijouterie horlogère

JEUNES DAMES

habiles et consciencieuses, pour le gainage d'articles de luxe.

Se présenter à LANIÈRE S.A. Avenue Léopold-Robert 92 La Chaux-de-Fonds

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S. A.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE RATTACHÉE A UN IMPORTANT GROUPEMENT cherche :

1 chef de groupe pour son département presse

Mécanicien ou régleur de machines expérimenté, ayant l'habitude de diriger du personnel, aurait la possibilité de se créer une situation intéressante.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Ecrire sous chiffre 80 - 3117 aux Annonces Suisses SA 2501 Bienne.

tout compris



...sauf le petit déjeuner.

Tout compris!

Par exemple, et en tout premier lieu, une mécanique ultra-moderne - quatre roues indépendantes - des freins assistés - les avantages de la traction avant pour un pays montagneux.

Peu de voitures offrent pour ce prix autant de maniabilité, d'habitabilité, de brio et de solidité que la 204, brillant spécimen de la classe 1100. Quant au confort routier, c'est un rêve sur les longs parcours.

Tout compris!

Cela se retrouve aussi dans les sièges-couchettes, l'excellente climatisation, la glace arrière chauffante, les quatre portes si prati-

ques, un beau coffre et la roue de secours invisible sous la voiture. N'oublions pas le toit coulissant, la sécurité-enfants sur les portes arrières, la sécurité tout court pour toute la famille, et l'économie pour le père de famille (entretien et plus-value à la revente).

Pour la 204, 1130 cm³/5,76 CV à l'impôt, le prix de tarif est bien tout compris. C'est une voiture qu'on peut acheter les yeux fermés (Berline ou Break).

PEUGEOT 204

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 3L.

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne



Concessionnaire:

Garage et carrosserie des Entilles S.A.

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 146, tél. 039/22 18 57
Le Locle, rue Girardet 33, tél. 039/31 37 37

200 concessionnaires
et agents qualifiés

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

AGENTS : GARAGE DU MIDI S.A., 2610 SAINT-IMIER, tél. 039/41 21 25 — GARAGE DE LA PRAIRIE, 2316 LES PONTS-DE-MARTEL, tél. 039/37 16 22 — GARAGE MARCEL CLÉMENCE, 2724 LES BREULEUX, tél. 039/54 11 83 — GARAGE BELLEVUE, 2875 MONTFAUCON, tél. 039/55 13 15 — GARAGE ET CARROSSERIE DE L'EST, 2720 TRAMELAN, tél. 032/97 41 27.



Action don du sang

jeudi 4 octobre 1973, de 17 h. 30 à 20 h.

Ecole Primaire

LE NOIRMONT

**Vous pouvez aussi, sans
grands efforts, sauver des vies!**

Etes-vous âgé de 18 à 65 ans et en bonne santé ?

Alors participez!

De nombreuses personnes, ayant besoin de transfusions pour leur guérison, comptent sur votre don de sang.

Laboratoire central
Service de transfusion CRS

Section des Samaritains Le Noirmont



MEMBRE DU HOLDING
GRAMEX S.A.

Boîtes de montres or, métal et acier

Nous engageons un

POLISSEUR-LAPIDEUR

OR ET ACIER

- Situation indépendante dans le cadre d'un petit atelier de production
- Salaire correspondant au poste
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites à :
GABUS FRÈRES, ORACIER S.A.
Combe-Sandoz 1, 2400 Le Locle

Pour tous renseignements, téléphoner au No (039) 31 67 67, pendant les heures de bureau, (039) 23 33 09 après les heures de bureau.

BEAUCOUP D'AMOUR POUR PEU D'ARGENT.

**Nous sommes spécialistes
en auto-électricité.**

De l'allumage électrique à l'injection d'essence à commande électronique, nous nous occupons de tout avec l'amour du détail.

L'amour ne fait pas de différences.

Que vous veniez nous voir dans une grande voiture, ou dans une petite, nos appareils de test font le même travail. L'amour guérit toutes les blessures.

**Nous savons où elles
se trouvent.**

**Aussi réparons-nous
rapidement.**

**Aussi les frais
sont-ils
moindres.**



**Nous aimons
votre voiture.
Les Services Bosch**

La Chaux-de-Fonds

Winkler & Grossniklaus
132, rue Numa Droz, Tél. 039/23 43 23

A louer

local commercial

indépendant, de 30 m², avec vitrine d'exposition, pouvant servir de magasin de vente. Convientrait également pour bureau de voyage, boutique, coiffeur, etc.

Situation : Place Neuve 8 (place du Marché) à La Chaux-de-Fonds.

Prix raisonnable.

Disponible : 1er novembre 1973 ou date à convenir.

S'adresser à M. J.-C. Gigandet, rue de la Serre 8, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 23 03.

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils cherche

UNE EMPLOYÉE

pour compléter son équipe du service des ACHATS.

Cette future collaboratrice devra s'occuper de correspondance, du contrôle de certains documents, et assurer en outre le remplacement de notre

téléphoniste

Nous invitons les candidates intéressées à se mettre en rapport avec nous, par téléphone ou par écrit.

EDOUARD DUBIED & CIE S.A.

Rue du Musée 1
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 75 22

BUREAUX DE NEUCHÂTEL



Rue du Nord 176
2300
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 70 77

Nous cherchons

un(e) employé(e) de bureau

pour divers travaux de comptabilité, facturation, statistique, ordonnancement des achats.

Cet emploi conviendrait plus particulièrement à une personne faisant preuve d'initiative et sachant travailler de façon indépendante.

Horaire à la carte. Date d'entrée immédiate.

Les personnes intéressées sont invitées à nous soumettre leurs offres ou à se présenter.

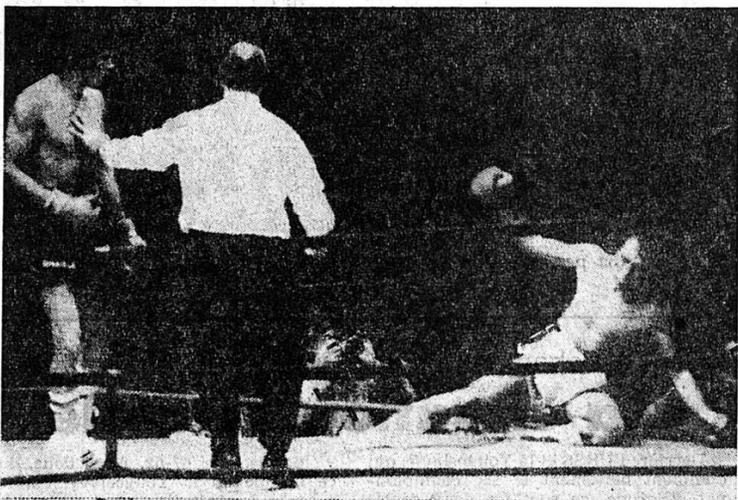
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.



Au cours d'un combat d'une rare intensité, devant 14.000 spectateurs

Monzon conserve son titre devant Bouttier

L'Argentin Carlos Monzon a conservé pour la huitième fois son titre de champion du monde des poids moyens en battant, au stade Roland-Garros de Paris, son challenger français Jean-Claude Bouttier, aux points en quinze reprises. Mené très légèrement aux points après les deux premiers tiers du combat, Monzon a terminé très fort, sauvant son titre de manière spectaculaire en envoyant Bouttier à terre trois fois, aux 13e, 14e et 15e reprises.



Le Français Bouttier a été plusieurs fois au tapis. (bélino AP)

Quel courage !

Ainsi, 469 jours après s'être déjà rencontrés à Paris, Monzon et Bouttier se sont séparés sur un nouveau succès de l'Argentin. Mais cette fois, le Français put tenir la limite des quinze reprises, au prix de quel courage il est vrai ? Carlos Monzon, à l'heure où il annonce périodiquement sa retraite, a administré une nouvelle fois la preuve qu'il restait le meilleur poids moyen du monde, en attendant l'avènement prévisible de l'Australien Tony Mundine.

Sûr de son fait, Monzon ne s'est jamais désuni. Même en début de combat,

lorsque Bouttier le malmena quelques fois le boxeur de Santa Fe conserva toujours son calme. Avec beaucoup de métier, usant et parfois abusant de « trucs », Monzon sut attendre son heure. Et lorsque la « machine » se mit en marche, le pauvre Bouttier ne put que se réfugier dans son courage. Utilisant toute sa force, toute sa puissance, Monzon récolta les fruits de son long travail de sappe. Et lorsqu'il passa véritablement à l'action, l'issue du combat ne fit plus aucun doute.

Bouttier a tenu jusqu'au bout

Pourtant, il faut rendre hommage à son valeureux rival. Jean-Claude Bouttier, même battu, a vraiment livré un combat de grande valeur. Le Français prit même des risques énormes compte tenu de la classe de son rival. Tant qu'il eut assez de force, Bouttier marcha constamment sur son adversaire, le touchant souvent. Pour lui, les difficultés commencèrent dès la treizième reprise, le round où précisément il avait renoncé lors du premier combat. Dès cet instant, le Français dut se résoudre à rassembler le peu de forces qui lui restaient pour tendre vers un seul but : durer, si possible jusqu'à la fin. Il y parvint et ce n'est pas là son moindre mérite.

A l'issue du combat, l'arbitre et les deux juges ont donné le pointage suivant : Gibbs (arbitre) : Monzon 145, Bouttier 139 ; Ambrosini : Monzon 147, Bouttier 138 ; Tomser : Monzon 148,

Bouttier 145. L'Argentin a donc été déclaré vainqueur à l'unanimité.

Carlos Monzon, qui a conservé son titre mondial des poids moyens face à Jean-Claude Bouttier, a 31 ans depuis le 7 août dernier. Il est né dans la province de Santa Fe, à San Javier. Issu d'une famille de douze enfants, il débuta dans la vie comme apprenti maçon mais il vint rapidement à la boxe. Comme amateur, il a disputé 87 combats, n'en perdant que neuf. Ses débuts professionnels, en 1963, furent honnêtes. Il concéda trois défaites, contre Aguilar, Cambeiro et Massi, adversaires qu'il batit par la suite. Depuis 1964, Carlos Monzon n'a plus connu la défaite. Il est devenu champion d'Amérique du Sud en 1967, en battant Jorge Fernandez et, pour son premier voyage en Europe, le 7 novembre 1970, champion du monde en détrônant Nino Benvenuti par ko au 1er round, à Rome. Depuis, il a conservé son titre mondial à huit reprises, contre Benvenuti, Griffith (deux fois), Moyer, Bouttier (deux fois), Bogs et Briscoe. Il compte 95 combats avec 82 victoires, dont 46 avant la limite, 9 matchs nuls, 3 défaites et un no-contest.

Camp de ski jeunesse

C'est le moment de vous inscrire !

Au début de l'année 1974, la Fédération suisse de ski invitera, une fois de plus, 600 enfants, 300 garçons et 300 filles, venus de toutes les régions de la Suisse, à une semaine de vacances de ski gratuites. Le 33e Camp de ski de jeunesse aura lieu du 2 au 9 janvier 1974. Comme toujours, selon la devise « personne ne paie — personne n'est payé », ce qui, toutefois, n'est possible que grâce au généreux soutien de milieux industriels et de particuliers (parrainages). Garçons et filles des années 1959 et 1960, qui n'ont jamais pris part à un camp « Juskila » peuvent s'inscrire au Camp 1974. Cette inscription doit être adressée, jusqu'au 20 octobre 1973 (date du timbre postal) au Secrétariat central de la Fédération suisse de ski, Luisenstrasse 20, 3000 Berne 6.

Elle doit contenir les indications suivantes : nom, prénom, adresse exacte, canton, date de naissance, prénom du père, numéro de téléphone, gare de chemin de fer la plus proche. Prière de verser en même temps une finance unique d'inscrip-

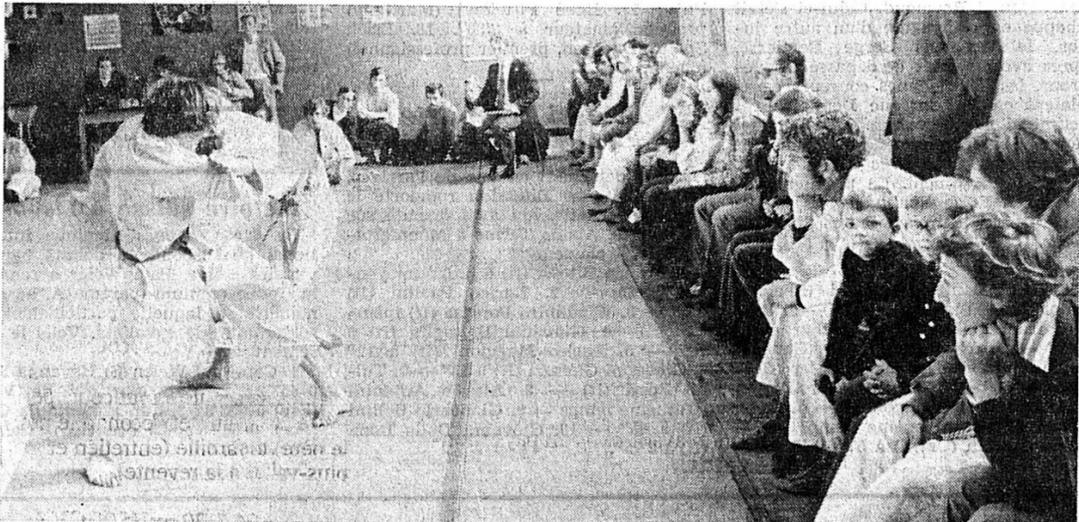
tion de 3 fr. au Compte de chèques postaux 30-9771 Fédération suisse de ski, Actions pour la jeunesse, Berne.

La quittance de la poste doit être jointe à l'inscription, de même qu'une enveloppe-réponse affranchie (format normal) adressée à l'enfant. Comme toujours, n'entreront en considération ni le fait que l'enfant est membre ou non d'un club de ski, ni son milieu social, ni la confession ou les opinions politiques de ses parents. Les formules d'inscription peuvent s'obtenir auprès de la Fédération suisse de ski ; prière d'indiquer s'il s'agit d'une fillette ou d'un garçon.

Nul doute que, cette fois encore, des milliers d'inscription ne parviennent à la Fédération suisse de ski. Le 10 novembre 1973 aura lieu à l'hôtel Salmen, Schlieren-Zurich, une manifestation publique, au cours de laquelle les 600 heureux participants seront désignés par un tirage au sort ; chaque canton se verra réserver un certain nombre de places, proportionnel au chiffre de sa population.

Eliminatoires des championnats suisses juniors et cadets

Les Chaux-de-Fonniers éliminés, après prolongations



Les rencontres ont été suivies avec attention par le public.

(photos Impar-Bernard)

C'est devant un public fort nombreux que six clubs de Suisse romande s'affrontaient hier matin dans les locaux du club chaux-de-fonnier, afin de disputer les deux premières places permettant d'accéder à la finale des Championnats

suisse juniors et cadets dans deux semaines à Thoune.

Après avoir perdu après prolongations par 14 - 10 face à Morges, les judokas chaux-de-fonniers firent un beau tour de repêchage en battant Genève par 14-2 et ils participèrent aux demi-finales où ils durent s'incliner honorablement face à Fribourg par 10-6.

me suit : légers : F. Jacot ; M. Sandoz ; welters : P.-Y. Droz ; R. Dupraz ; P. Gozel. Moyens : D. Gigon ; P. Boulanger. Lourds : C. Matthey ; E. Claude.

RESULTATS

Morges - La Chaux-de-Fonds 8-8, après prolongation : 6-2. Lausanne - Fribourg, 6-10. Morges - Ge-

Course de côte automobile Vaduz-Triesenberg

Victoire et record pour le Bernois Amweg

Le jeune Bernois Freddy Amweg, pilotant une Brabham de formule 2, a remporté la course du côté Vaduz-Triesenberg disputée sur un parcours de 3350 mètres. Il a du même coup établi un nouveau record à la moyenne de 116 km. 425 après être « monté » en 1'49"77.

Lauréat de sa classe, le Zurchois Manfred Eggenberger s'est adjugé le titre national de la catégorie tourisme de série. Il ne reste plus maintenant qu'un seul titre à décerner, celui réservé aux voitures de course et de sport.

Une dizaine de milliers de spectateurs se sont donné rendez-vous dans le principauté du Liechtenstein pour assister à l'épreuve. Aucun accident ou incident sérieux n'a été enregistré. Résultats :

Tourisme de série, jusqu'à 1000 cmc : Patrick Studer (Emmenbrucke), BLMC Cooper, 5'41"22. — 1000 - 1300 cmc : Manfred Eggenberger (Zurich), Renault 8 Gordini, 5'09"82. — 1300 - 1600 cmc : Otto Flatlich (Wollerau), Renault 17-TS, 5'17"97. — 1600 - 2000 cmc : Rudolf Truniger (Sulz), BMW —

Victoire suisse à Hockenheim

Au cours des épreuves organisées dimanche à Hockenheim, une victoire suisse a été enregistrée en catégorie jusqu'à 2,5 litres de l'intersérie. Le Fribourgeois Paul Blanpain, sur Chevron, a terminé premier de la première manche (avec un nouveau record du tour) et troisième de la deuxième, ce qui lui a valu la première place du classement général. Ce classement se présente ainsi :

1. Paul Blanpain (S) Chevron B.23 ; 2. Roland Heiler (RFA) Lola-BMW ; 3. Georg Moritz (RFA) Porsche ; 4. Helmut Bross (RFA) Lola Cosworth. Les autres concurrents ont terminé à un tour et plus.

2002-TI, 5'00"18. — Plus de 2000 cmc : Wolfgang Wassermann (Bottmingen), Chevrolet Camaro, 4'40"33, vainqueur de la catégorie.

Grand tourisme de série, jusqu'à 1300 cmc : Fredy Bordbeck (Gentilino), Lancia HF, 5'22"31. — 1300 - 1600 cmc : Philippe Erard (Saignelégier), Renault Alpine, 4'38"36. — 2000-2500 cmc : Jean-Claude Béring (La Chaux-de-Fonds), Porsche 911S, 4'33"37. — 2500-3000 cmc : Friedrich Straumann (Breitenbach), Porsche Carrera RS, 4'16"87. Plus de 3000 cmc : Kurth Roth (Binningen), de Tomaso Pantera, 4'28"51. — Straumann vainqueur de la catégorie.

Tourisme spécial, jusqu'à 1000 cmc : Emile Lutz (Groneck), NSU-TTS, 4'44"22. — 1000-1300 cmc : Werner Furrer (Olten), NSU-TT, 4'37"50. — 1300-1600 cmc : Hans Zech (Schaanwald), Ford Escort, 4'30"38. — 1600-2000 cmc : Rudi Toldo (Sevelen), BMW-Heidegger 2002, 4'15"03. — Plus de 2500 cmc : Walter Brun (Escholzmatt), BMW-3000 CSL, 4'13"08. Brun vainqueur de la catégorie.

Grand tourisme spécial, jusqu'à 1300 cmc : François Trisconi (Monthey, Alpine Renault, 4'26"06. — 1300-1600 cmc : Oscar Bubeck (Zurich), Lotus Hemi, 4'34"55. — 1600-2000 cmc : Peter Wolf (Tuggen), Opel GT Irmscher, 4'25"55. 2000-3000 cmc : Kurt Peter (Winterthur), Porsche Carrera RS, 4'14"66. — Plus de 3000 cmc : Heinrich Keller, (Muri), de Tomaso Pantera, 4'12"84. Keller vainqueur de la catégorie.

Sport, jusqu'à 1600 cmc : Arthur Blank (Zurich), Chevron B-21, 4'06"22. — 1600-2000 cmc : Silvio Moser (Lugano), Lola B-29, 3'58"85. Moser vainqueur de la catégorie.

Course, jusqu'à 1000 cmc : Kurt Muller (Weinfelden), Tecno F.3, 4'04"11 — Formule V : Heinz Wipraechtger (Oberkirch), Auto-V, 4'16"62. — Formule Super-V : Bruno Wettstein (Erlen), Horag HAS 5, 4'10"36. — 1300-1600 cmc : André Haenggaertner (Bienne), March F.2., 3'50"05. — Plus de 1600 cmc plus

Formule 2 : Fredy Amweg (Ammerswil), Brabham BT-38, 3'40"96 (vainqueur de la journée et record du parcours).

Classement Scratch : 1. Fredy Amweg (Ammerswil), Brabham BT-38, 3'40"96 ; 2. Roland Salomon (Frauenkappelen), March F.2, 3'46"23 ; 3. André Haenggartner (Bienne), March F.2., 3'50"05.

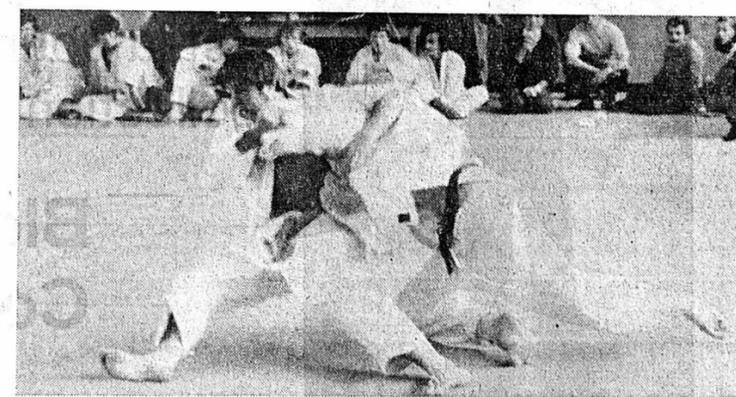
Le rallye du vin

Les Valaisans Jean Gay - Jean-Marie Carron, au volant d'une Porsche 911 S, ont remporté le traditionnel Rallye du vin, qui s'est disputé sur 330 kilomètres de routes valaisannes. 119 équipages étaient au départ de cette épreuve, qui comprenait 13 épreuves spéciales de classement. 87 ont terminé la course. Voici le classement final :

1. Jean Gay - Jean-Marie Carron (Ecurie 13 étoiles), Porsche 911S, 194 points ; 2. Michel Rudaz - Jean-Pierre Laederach (13 étoiles), Alpine-Renault, 377 ; 3. Hans Vetsch - M. Graf (SAR), BMW 2002 TI, 433 ; 4. P. Buzzi - S. Pelli (Jolly-Club), Lancia 1600 HF, 652 ; 5. A. Cattin - M. E. Golay (Les Corsaires), Austin Cooper, 1093 ; 6. S. Bourquin - C. Bourquin (Les Ordons), NSU TT, 1193.

Après le Tour de France

On apprend ce jour le très bon résultat obtenu dans cette épreuve par la Chaux-de-Fonnrière Micky Girard, sur Porsche. Elle a conquis le 17e rang sur 180 concurrents et la première place catégorie dames (nationale). Cette performance laisse à cette conductrice toutes ses chances de remporter le titre de championne de France des rallyes... et peut-être de signer un double puisqu'elle est également en tête du Championnat de la montagne.



Les combats ont été âprement disputés.

Le niveau technique des combats fut assez élevé. L'arbitrage était assuré par MM. Liska (Neuchâtel) Singy, Blanc (Lausanne) et Urbain (La-Chaux-de-Fonds).

L'équipe locale était formée com-

née, 8M-8 ; après prolongation : 6-0.

REPECHAGE : La Chaux-de-Fonds - Genève 14 - 2.

DEMI-FINALE : Morges - Lausanne, 10-6 ; Fribourg - La Chaux-de-Fonds 10-6.

Son qualifiés pour la finale Morges et Fribourg, La Chaux-de-Fonds troisième, étant éliminé.

Lutte

Les Neuchâtelois troisièmes du championnat romand par équipes

A Genève, le championnat romand par équipes de lutte libre s'est terminé par la victoire de Domdidier qui, dans le match décisif, a battu Martigny par 5-4. Les Fribourgeois alignaient notamment André et Jean-Marie Chardon-nens alors que l'on trouvait Etienne et Jimmy Martinetti chez les Valaisans. Domdidier et Martigny sont qualifiés pour la finale du championnat suisse par équipes qui aura lieu le 28 octobre à Winterthur. Voici le classement final : 1. Domdidier 4 victoires ; 2. Martigny 3 ; 3. Neuchâtel 2 ; 4. Genève 1 ; 5. Ovest lémanique 0.

Voir autres informations sportives en page 26

Assurez votre famille Mutuelle Vaudoise Vaudoise Vie

John Matthys Agent général Rue de la Serre 66 2300 La Chaux-de-Fonds

Une nouvelle fois Paris-Tours échappe à Eddy Merckx

Rik Van Linden l'emporte au sprint

Avant-dernière classique de la saison, Paris - Tours s'est terminée par un sprint massif qui a été remporté par le Belge Rik Van Linden devant ses compatriotes Roger De Vlaeminck et Frans Verbeeck. Eddy Merckx, vainqueur mercredi de Paris - Bruxelles, n'a pas pu réussir le doublé et il a dû se contenter de figurer honorablement dans le sprint. Ce succès de Rik Van Linden n'a rien de surprenant. Il est généralement considéré comme le routier-sprinter le plus rapide de l'époque. Dans les circonstances où la course s'est jouée, il aurait fallu qu'il rate son sprint pour être battu. A 24 ans (il a fêté son 24e anniversaire le 28 juillet dernier), Rik Van Linden a ainsi remporté Paris - Tours pour la deuxième fois. Il s'était déjà imposé en 1971, alors qu'il disputait sa première course chez les professionnels (l'année précédente, il s'était imposé à plus de vingt reprises chez les amateurs).

CONDITIONS DIFFICILES

Courue dans des conditions très difficiles (le vent était généralement favorable mais la pluie ne cessa pratiquement pas de tomber) ce Paris-Tours fut avant tout une épreuve par élimination. Sur les 148 coureurs qui avaient pris le départ, il s'en est ainsi retrouvé une cinquantaine seulement en tête à l'entrée sur le circuit terminal. Sur la

fin, plusieurs coureurs avaient tenté de prendre le large, y compris Eddy Merckx, qui savait qu'un sprint massif ne pouvait que lui être défavorable. Aucun n'y parvint. Les longues rectilignes d'un parcours entièrement plat ne se prêtaient pas aux tentatives solitaires. Merckx dut rentrer dans le rang, comme Danguillaume, Molineris, Dierickx notamment, comme van Springel, le vainqueur de 1969 qui, cette fois,

ne parvint pas à surprendre ses rivaux en décollant à l'entrée du circuit.

PREMIERE HEURE SANS HISTOIRE

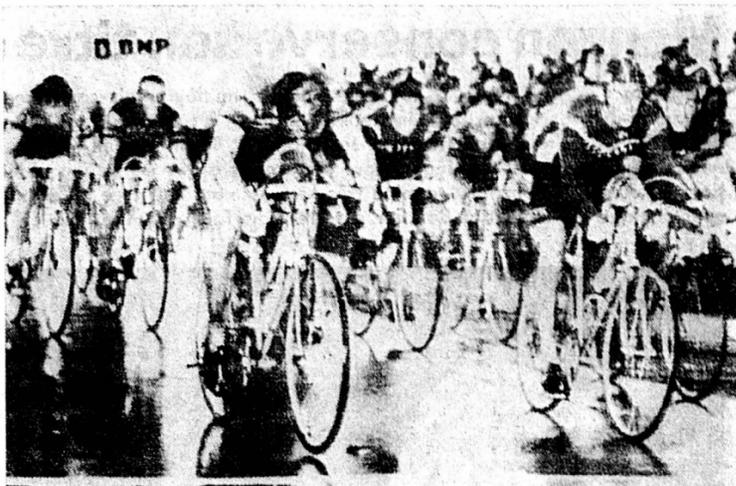
Après une première heure de course sans histoire durant laquelle un peu moins de 37 km. furent couverts, l'allure monta subitement. Vers Ablis, le peloton se scinda en de multiples tronçons. En tête, on retrouvait une vingtaine de coureurs, dont une majorité de Belges. La bataille, à ce moment, fut extrêmement vive si bien que dans la deuxième heure de course, 45 km. 700 devaient être couverts. Merckx, qui s'était laissé surprendre après avoir changé de vélo, revint en tête par la suite avec plusieurs autres coureurs. L'allure faiblit alors sensiblement et, au 116e km., tous ceux qui n'avaient pas encore renoncé avaient rejoint.

Dès lors, Paris-Tours retomba dans le classicisme, en ce sens que le rythme demeura soutenu et que jamais une échappée ne put se développer.

RÉSULTATS

1. Rik van Linden (Be), les 264 km. 500 en 6 h. 17'10 (moyenne 42 km. 077)
2. Roger de Vlaeminck (Be) — 3. Frans Verbeeck (Be) — 4. Walter Godefroot (Be) — 6. Jacky Mourioux (Fr) — 6. Eddy Merckx (Be) — 7. Ex-aequo : Fussen (Fr), Pijnen (Hol.) Molineris (Fr), Pollentier (Be), Danguillaume (Fr), Le-man (Be), Sibille (Fr), Walter Planckaert (Be), van Stayen (Be), et tout le peloton dans le même temps.

AMATEURS : 1. Bernard Bourreau (Fr), les 217 km. en 5 h. 08'54 — 2. Patrick Beon (Fr) — 3. Jaroslav Bek (Pol), même temps.



C'est de fort peu que Van Linden a pris le meilleur sur R. De Vlaeminck. (bélino AP)

Le Grand Prix cycliste de Lausanne

Le premier professionnel au 18e rang !

Le Grand Prix de Lausanne, course par handicap disputée sur 6 tours d'un circuit de 20 km., s'est terminé par la victoire en solitaire du junior Vaudois Henri-Daniel Reymond. Celui-ci s'était échappé en compagnie d'un autre junior, le Genevois Serge Demierre. Après avoir rejoint et dépassé les vétérans, les deux jeunes coureurs caracolèrent en tête lorsque Demierre fut victime d'une crevaisson. Henri-Daniel Reymond a terminé seul, franchissant la ligne d'arrivée avec 40" d'avance sur Carlo Lafranchi. Le premier professionnel, Erich Spahn, a pris la 18e place à plus de trois minutes du vainqueur.

CLASSEMENT

1. Henri-Daniel Reymond (Renens-junior) les 120 km. en 3 h. 33 — 2. Carlo Lafranchi (Melchnau-amateur élite) à 40" — 3. Alain Haldimann (Genève) même temps — 4. Ernst Nyffeler (Berthoud) à 50" — 5. Toni Stocker (Berne) 6. Albert Knobel (Siebnen) — 7. René Ravasi (Yverson) même temps — 8. Guido Amrein (Uzwil) à 57" — 9. Bru-

no Wolfer (Elgg) même temps — 10. Michel Kuhn (Zurich) à 1'10" — 11. Daniel Schwab (Colombier) — 12. Eric Dautrelepont (Genève) même temps. Puis : 15. René Pitteloud (Martigny) premier amateur à 2'30". 18. Erich Spahn (Dachsen, premier professionnel) à 3'21".

Bitossi remporte le Tour de Venetie

En se détachant en vue de l'arrivée, l'Italien Franco Bitossi a remporté le Tour de Venetie, qui s'est disputé sur 234 km. de Abano Terme à Montegrotto. Voici le classement :

1. Franco Bitossi (It) 6 h. 02' (moyenne 38,785) — 2. Enrico Paolini (It) à 8" — 3. Wladimiro Panizza (It) même temps — 4. Giovanni Battaglin (It) à 10" — 5. Enrico Maggioni (It) à 12" — 6. Giovanni Gavazzi (It) à 43" — 7. Tullio Rossi (It) — 8. Alessio Antonini (It) même temps — 9. Giancarlo Bellini (It) à 45" — 10. Giovanni Dalla Bona (It) à 2'15".

Hippisme

Victoire suisse à Lisbonne

Le 62e Concours hippique international de Lisbonne a débuté par une victoire suisse. Paul Weier a remporté la Coupe omnium (barème A, au chronomètre) à laquelle participaient une soixantaine de cavaliers. Voici le classement :

1. Cap Paul Weier (S) Havanna Royal 0-65" 2 ; 2. Cap Martinez de Valejo (Esp) 0-65" 8 ; 3. Cap Pimenta da Gama (Por) 0-66" 5 ; 4. Francisco Caldeira (Por) 0-66" 6.

Les championnats d'Europe de basketball

La situation actuelle

Derrière l'URSS et la Yougoslavie, qui dominent nettement le 18e championnat d'Europe (ce sont les deux seules équipes invaincues), deux nations ont pris samedi une sérieuse option sur leur qualification pour les demi-finales : la Tchécoslovaquie (groupe A à Badalonat) et l'Espagne (groupe B à Barcelone).

En triomphant de la Roumanie (70-61), les Tchécoslovaques se sont adjugé un deuxième succès leur permettant de partager la deuxième place avec Israël, magnifique vainqueur de la Pologne (98-84) et derrière l'URSS, victorieuse sans problème de la Turquie (79-53). Dans la mesure où ils ont déjà rencontré l'URSS (ils furent battus) et Israël (ils gagnèrent à l'arraché), les Tchécoslovaques sont les mieux placés.

Dans le groupe B, tandis que les Yougoslaves l'emportaient sur les Bulgares (76-65) après avoir été inquiétés en début de seconde mi-temps, les Espagnols, encouragés par 9000 spectateurs, prirent le meilleur sur l'Italie (77-65) à l'issue d'un match coloré et de bonne qualité. Quant à la France, qui va de déception en déception, elle succomba cette fois devant la Grèce,

victorieuse par 67-62. Ainsi donc, dans ce groupe où la Yougoslavie doit assurer sa qualification lundi contre l'Italie, en bien petite forme actuellement, l'Espagne est bien placée pour atteindre les demi-finales.

GRUPE A (Badalonat) : Israël - Pologne, 98-84 (43-43). — Classement : 1. URSS, 3-6 — 2. Israël et Tchécoslovaquie, 3-5 — 3. Roumanie et Turquie, 3-4 — 6. Pologne, 3-3.

GRUPE B (Barcelone) : Espagne-Italie, 77-65 (41-31). — Classement : 1. Yougoslavie, 3-6 — 2. Italie et Espagne, 3-5 — 4. Bulgarie et Grèce, 3-4 — 6. France, 3-3.

Dimanche, journée de repos.

Succès neuchâtelois au tournoi de Nyon

Neuchâtel a remporté le tournoi de Nyon en battant Martigny en finale après prolongation. Les résultats :

Martigny-Nyon, 43-33 (19-11) — Neuchâtel-UGS, 71-65 (32-28). — Finale : Neuchâtel-Martigny, 88-84 (apr. prol. 32-42-76-76). — Finale pour la 3e place : Nyon-UGS. — 83-78 (ap. prol. : 31-43, 75-75).



OUVRIRA SES PORTES

le 3 octobre 1973, av. Léopold-Robert 108



A l'avant-garde de la mode - Mod Emilio est là pour vous présenter sa nouvelle collection italienne. Grand choix.

**Blousons - Vestes
Complets - Robes
Tricots, etc.**



Blousons en exclusivité.
3 variations de teintes.
Prix avantageux Fr. 149.50

Veste en laine brodée à la main.
3 teintes : vert, noir, blanc.
Prix Fr. 225.—

Avenue Léopold-Robert 108



Tél. 039/23 43 43 La Chaux-de-Fonds

LOTÉRIE ROMANDE

plus que **5 jours!**

Le gros lot 250.000 francs

1 billet gagnant sur 5

OFFRES D'EMPLOIS

Soldanelle S.A.
CADRANS SOIGNÉS
FABRIQUE DE CADRANS
5, RUE DU PRÉSIDENT-WILSON
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

engagerait

**FACETTEUR (EUSE)
PONCEUR-BUTTLEUR**

ainsi qu'

OUVRIERS (ÈRES)

pour travaux propres en fabrique.

Formation par nos soins.

Horaire accommodable possible.

Prestations sociales.

Adresser offres, se présenter ou téléphoner au (039) 23 55 05.



La Chaux-de-Fonds
Crêtets 11
engage

mécaniciens-outilleurs

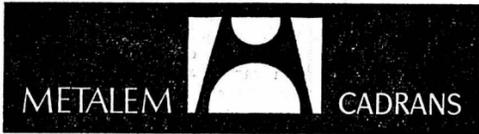
ou

MÉCANICIENS FAISEUR D'ÉTAMPES

pour la fabrication de moules d'injection de haute précision.

S'adresser ou écrire à UNIVERSO S. A.
Département Plastique, Crêtets 11, tél. (039) 23 79 75
La Chaux-de-Fonds.

LES PONTS-DE-MARTEL



Pour prendre la direction d'un atelier décentralisé aux Ponts-de-Martel, nous engageons :

**mécanicien de précision
bijoutier ou artisan**

ayant des aptitudes pour assurer la conduite d'un travail particulièrement soigné dans la terminaison du cadran. Certaines compétences sont également nécessaires en mécanique de précision. Une formation de quelques semaines sera assurée par les services spécialisés dans notre usine du Locle.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de notre direction ou au Bureau communal des Ponts-de-Martel.

Adresser offres à METALEM S. A., Midi 9, 2400 LE LOCLE, ou téléphoner au (039) 31 64 64

IMPORTANTE ENTREPRISE DE LA BRANCHE HORLOGÈRE cherche

un chef d'atelier

pour son département métal-dur en pleine expansion

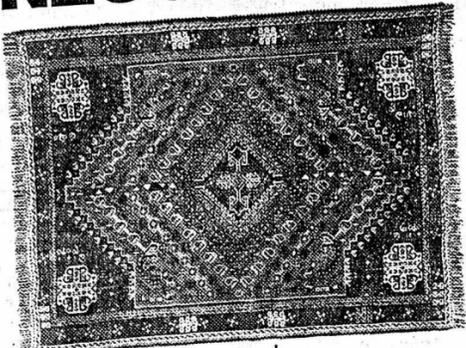
Cette personne sera chargée de s'occuper de la fabrication d'outils de coupe spéciaux en métal dur sur machines Technica, Ewag et Dubied. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres détaillées sous chiffre P 28 - 950117 à Publicitas 2301 La Chaux-de-Fonds.

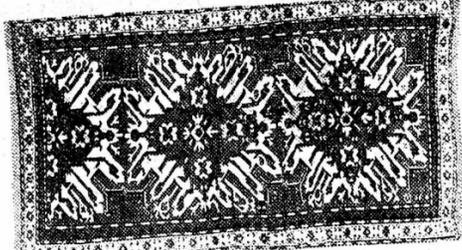
A ne pas manquer! Peu de temps seulement au

Exposition de tapis d'Orient

au Restaurant de la Rotonde **Mardi, 25 septembre jusqu'au lundi 1er octobre.**
14, Faubourg du Lac **Ouvert en permanence de 10 à 22 h. > Aussi le dimanche.**
NEUCHÂTEL



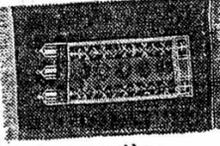
Schiraz-Mekka 1ère qual.



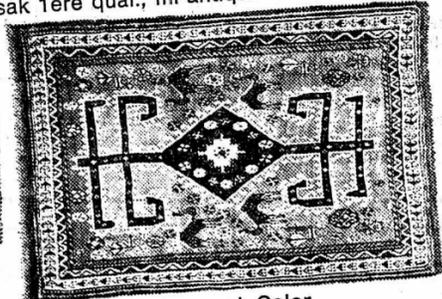
Kasak 1ère qual., mi-antique



Ghom 1ère qual., fin, soie, figuratif



Beloutch-prière 1ère qual.



Gabeh-Luri 1ère qual. Color

Une attraction exceptionnelle attend les amateurs exigeants de tapis d'Orient:

Des pièces rares recherchées en pure soie et en laine très fine et soie. Ces chefs-d'œuvre des tapisiers d'Orient comptent au nombre des meilleurs investissements en valeur réelle qui existent encore de nos jours. Ils sont très appréciés en tant que «pièces survivant à des générations», leur valeur augmentant d'année en année.

Des tapis d'Orient d'Iran, d'Afghanistan, de la Turquie, du Pakistan et de l'Inde. En outre, des tapis de Nomades authentiques, en partie d'origine semi-antique. Superbes Berbères de l'Afrique du Nord et merveilleux tapis de haut voile de Chine. — Un choix dont tout connaisseur en tapis devrait jouir!

● Vous pouvez convenir d'un envoi à choix franco domicile dans l'exposition.

Chaque tapis d'Orient avec certificat d'origine et plomb garantissant l'authenticité!



Voici un aperçu de ce que rassemble le plus beau choix de tapis d'Orient de Suisse!

Pièce par pièce, tous les tapis ont été achetés directement par nos soins et importés directement en Suisse, puis lavés, leur qualité contrôlée et proposés directement à tous les amateurs de tapis. A des prix qui étonnent tout le monde. Par exemple:

Darjezin-Baby 35 x 55 cm	45.-	Afghan 200 x 300 cm	720.-
Afghan-Puchtli 60 x 90 cm	75.-	Bachtiar-Horey 200 x 300 cm	890.-
Gabeh-Baby 50 x 95 cm	125.-	Serabend 200 x 300 cm	1320.-
Indo-passage 90 x 190 cm	159.-	Médaillons-Heriz 200 x 300 cm	1490.-
Descente de lit Karadja 70 x 130 cm	160.-	Bachtiar-Djunegun 210 x 310 cm	1490.-
Bachtiar-Faridan 90 x 150 cm	230.-	Mehrovan 230 x 300 cm	1640.-
Karadja pour corridor 70 x 240 cm	345.-	Mehrovan 260 x 340 cm	1780.-
Gabeh 120 x 170 cm	410.-	Wis-Sarouk 230 x 320 cm	2210.-
Berbère véritable 200 x 300 cm	690.-	Mir-Sarouk 200 x 300 cm	2695.-

Nouveau! D'actualité!!

Les moquettes MIRA-COLOR de Pfister Ameublements d'entretien facile!

Parmi celles-ci, des collections avec 50 teintes diverses! — Tous trouvent ce qu'ils cherchent! Moquettes MIRA avec dossier de caoutchouc compact dès Fr. 13.50/m² déjà, livraison gratuite!

Pfister vous souhaite une cordiale bienvenue!

Cette exposition vous offre maintenant la possibilité d'embellir votre foyer à bon compte!

Pfister
ameublements sa

NEUCHÂTEL, Terreaux 7

Tél. 038 - 25 79 14

Exposition: 038 - 25 06 96

1731/3-73

Noël - Hiver appartements chalets

à louer. Bureaux-vacances Le Mazot, Aigle, (025) 2 18 92.

Lisez l'Impartial

A LOUER pour le 1er novembre 1973,

appartement

de 4 1/2 pièces, avec cheminée et cuisine agencée. — Tél. (039) 26 78 60.

A VENDRE

FIAT 124 S

modèle 1970, expertisée.

GARAGE INTER AUTO

Av. Charles-Naine 33 - Tél. (039) 26 88 44 (038) 41 37 03 le soir

OCCASION

MAZDA 818 de Luxe

CV 6.5, 1972, bleue, Fr. 7800.—, comme neuve.

GARAGE DE L'AVENIR
Agence Mazda - Progrès 92
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 18 01

Restaurant de la Rotonde NEUCHÂTEL Tapis d'Orient - Moquettes

IMPAR-TV IMPAR-TV

Point de vue

LA CHINE

La Chine fascine tout le monde... et « Temps présent » qui y consacre, trois semaines durant, une série de reportages (prochaine émission spéciale, lundi 8 octobre). Il est vrai qu'il se passe dans ce pays des choses étonnantes. Heureusement, l'image du « Jaune - au - couteau - entre - les - dents » qui pourrait un jour nous envahir tend à s'effacer. On commence enfin à recevoir l'information à propos de la Chine avec sérénité, curiosité, l'esprit critique fondé sur des observations, et non plus des a priori.

Le jeudi 20, première partie : description de la vie d'un quartier de Pékin. Jeudi 27, deuxième partie : une communauté rurale dans la région de Canton. Des efforts énormes, une certaine efficacité. Mais tout vient de l'Etat, tout est fait pour l'Etat, rien pour les hommes. L'Etat est maître de toutes les décisions même si un petit peu de pouvoir semble donné aux communautés locales. Il s'agit donc d'obéir et de participer sans possibilité de refus à l'effort commun. Il reste bien des petits lopins de terre privée, que les paysans cultivent pour leurs propres besoins afin de pouvoir procéder à certains achats (postes de radio par exemple). On pressent une entrée timide dans un début de société de consommation. (Japonais et Américains le savent qui pensent à ce formidable marché.) Les dernières images montrent des jeunes et posent la question : demain, seront-ils prêts à faire les mêmes sacrifices que leurs aînés ? (réponse sous-entendue : pas sûr).

Il y a quelques plans ou moments magnifiques : les poissons qui sautent hors du filet dans lequel sont enfermés aussi des pêcheurs. L'information sur le conditionnement des esprits est importante, même si ceux qui sont chargés de répondre ont le mérite de l'ouverture et savent faire preuve de conviction : un jeune homme parle de son travail puis se livre au petit chapitre habituel de propagande sur le bien-fondé des structures dans lesquelles il se trouve.

Il y eut aussi la double traduction de français en chinois puis de chinois dans une sorte de patois. La réponse vint, courte, traduite en chinois, elle semblait plus longue. En français, elle était encore plus longue qu'en chinois ; mais peut-être les langues sont-elles fondamentalement différentes. Il est possible aussi que les traducteurs soient à la fois traducteurs et commentateurs...

Ce dernier point soulève un problème important : qu'aura-t-on vu ? Ce que l'équipe de la TV romande voulait montrer ou ce que les autorités chinoises ont choisi de leur permettre de nous montrer ? Dans un cas comme dans l'autre l'information est importante. Le débat du lundi 8 devrait permettre de nous en dire plus à ce propos, car les témoignages prennent un sens différent selon les conditions du choix. Freddy LANDRY

INFORMATION RADIO

Ouvrages lyriques contemporains
Ernst Krenek:
Pallas Athene weint
Ce soir à 21 h.
Deuxième programme

Né avec notre siècle, Krenek passa son enfance à Vienne et, dans l'état d'esprit annonçant la grande mutation imaginée par Schoenberg, voyagea pour aller s'instruire auprès de maîtres aussi différents que Krauss, Busoni, Scherchen, qui n'avaient en commun qu'un seul goût, celui de la science harmonique et orchestrale.

Goûtant la littérature universelle et les situations théâtrales les plus savoureuses, Krenek se fit connaître avec une boutade « Jonny Spielt auf », qui lui apporta la notoriété : il avait vingt-sept ans.

Mais sa nature le portait vers des sujets plus sérieux, la mythologie et l'histoire se partageant équitablement la scène.

Avec Pallas Athene weint, écrit en 1953, Krenek poursuit son double projet de toujours : toucher le grand public, s'en faire comprendre et aimer, sans sacrifier une personnalité volontiers tournée vers les découvertes de l'actualité linguistique. (sp)

ANNONCES

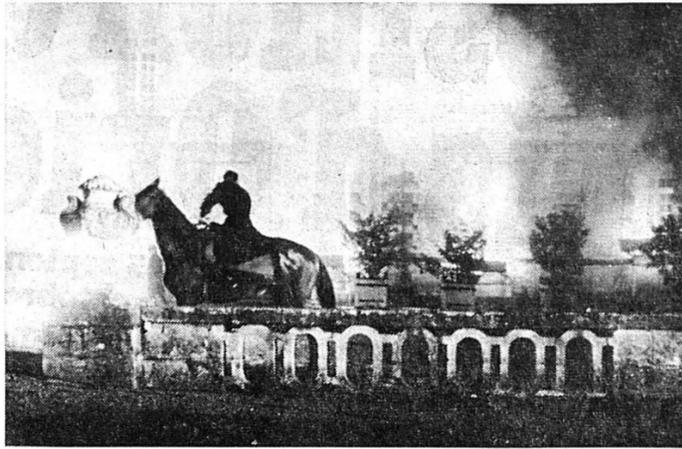
Canton de Neuchâtel
et Jura bernois — 39 le mm.
Mortuaires — 60 le mm.

Régie extra régionale :
Annonces Suisses S. A.
Suisse — 49 le mm.
Réclame — 1.67 le mm.

(minimum de 25 millimètres)

Ccp 23-325 La Chaux-de-Fonds

Sélection de lundi



A la TV romande, à 20 h. 15 : Schulmeister, l'espion de l'Empereur. 8. Un village sans importance. (photo TV suisse)

TVR
21.10 - 22.25 « En direct avec... »
Claude Torracinta et Gaston Nicole reçoivent James Schwarzenbach.

En s'entretenant ce soir en direct devant les caméras de la Télévision romande avec le conseiller national James Schwarzenbach, Claude Torracinta et Gaston Nicole abordent un problème qui passionne indiscutablement une majorité de la population suisse. L'histoire de la fameuse initiative contre l'excès de pénétration étrangère en est une spectaculaire illustration : connu seulement de certains milieux politiques et littéraires, James Schwarzenbach devint pour ainsi dire du jour au lendemain la personnalité la plus en vue de la scène politique suisse. Pourquoi ? Parce qu'en proposant cette initiative, il rendait le pays entier conscient d'un problème bien réel, et forçait ainsi chaque citoyen à réfléchir quelque peu.

Qui est cet homme qui reprit en 1967 le flambeau de la première initiative contre la pénétration étrangère ? James Schwarzenbach, que l'on pourrait définir avant tout comme un journaliste et un homme de lettres, passa son doctorat en philosophie en 1940. Propriétaire et directeur par la suite d'une maison d'éditions, il fut de 1958 à 1966 rédacteur en chef de la « Zürcher Woche », puis rédacteur politique du « Rheinische Merkur » de Cologne. Il devint entre-temps éditeur du journal « Der Republikaner ». On lui doit d'autre part plusieurs publications historiques, ainsi que deux romans et une biographie.

Aujourd'hui, James Schwarzenbach est sans doute l'un des poli-

tiens les plus controversés de notre pays : à l'époque de la fameuse initiative, l'élément passionnel prit rapidement le dessus, ce qui était à prévoir. Mais la question évoquée est, en fait, beaucoup plus complexe, ses ramifications étant d'ordre économique, social, politique, et même, pourrait-on dire, philosophique. Or, si la situation de la main-d'œuvre étrangère est aujourd'hui pratiquement stabilisée, le problème reste entier, d'où l'intérêt certain de cet entretien, à l'heure où les passions sont peut-être un peu calmées...

IVF 1

14.25 - 16.00 La main qui venge.
Un film de William Dieterlé.

Dans un Chicago fidèle à sa réputation de ville corrompue, un provincial perd au poker l'argent de son ami et se suicide. Son frère décide de le venger en rendant lui-même la justice, c'est-à-dire en assassinant les trois gangsters qui en truquant le jeu, ont provoqué la mort de son frère.

Deux d'entre eux sont rapidement exécutés tandis que le troisième

échappe au piège qui lui a été tendu. Et parce que le justicier ne révèle jamais son visage, le fugitif s'attaque alors à la veuve pour obtenir la photo et le signalement de son beau-frère...

20.35 - 21.30 Chemins de la musique. Louis Kentner.
L'Apport de Franz Liszt.

Les émissions « Chemins de la musique » réalisées avec le concours de Louis Kentner, éminent interprète de la musique de Liszt, ont pour thème l'apport du grand pianiste et compositeur hongrois au domaine du piano et de la musique en général.

Piano et composition sont précisément les deux aspects inséparables de l'art de Liszt. Et c'est d'abord du « virtuose » dont Louis Kentner et Bruno Monsiegeon s'entretiennent dans la première émission. Du virtuose impressionné par Paganini, inspiré par les thèmes sataniques de la littérature romantique, par les éléments folkloriques de sa Hongrie natale, du virtuose enfin qui s'insère parfaitement dans les mœurs musicales du 19e siècle, donnant de fulgurants récitals composés de pièces transcendentes et de brillantes fantaisies sur les opéras à la mode.

Mais Liszt n'est pas que cela et est compositeur et dépasse son siècle par ses intuitions prophétiques. Ce sera le thème de la deuxième émission, le 15 octobre, où l'on verra dans quelle mesure Liszt peut être considéré comme un musicien d'avant-garde et où seront soulignées les influences qu'il a pu exercer sur les musiciens ultérieurs des compositeurs russes à Bartok.

SUISSE ROMANDE

- 16.45 (c) Taxibulle
Pour les tout-petits.
- 17.95 (c) La boîte à surprises
Pour les enfants.
- 17.55 (c) Présentation des programmes
- 18.00 (c) Téléjournal
- 18.05 (c) Vos loisirs
Le canage et le paillage des chaises.
- 18.30 (c) Sous la loupe
- 19.00 Pont-Dormant
- 19.15 (c) Un jour, une heure
Emission d'actualités.
- 19.40 (c) Téléjournal
- 20.00 (c) Un jour, une heure
- 20.15 (c) Schulmeister, l'Espion de l'Empereur
8e épisode : Un Village sans Importance. Série.
- 21.10 (c) En direct avec...
James Schwarzenbach.
- 22.25 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) La chaise à bascule
Pour les personnes âgées
- 17.05 (c) Pour les enfants
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Panorama
- 21.00 (c) Variétés
Avec un show de et avec Roberto Blanco ; des invités tels que Virginia Vee, Henry Vahl, Rolf-Hans Muller, etc.
- 22.00 (c) Le Courtier
Reportage analysant la profession dans le domaine de l'immobilier
- 23.05 (c) Copyright
Nouveautés en librairie sur la protection de l'environnement
- 23.50 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 17.00 (c) Téléjournal
- 17.10 (c) Le Mort
à Wadi Tarfau
Série de G. Gräwert
- 17.45 (c) Plaque tournante
- 18.25 (c) Dessin animé
- 19.00 (c) Téléjournal
- 19.30 (c) Le Grand Jour
De la série « Meilleurs vœux à Köhler »
- 20.15 (c) Praxis
Magazine de la médecine
- 21.00 (c) Téléjournal
- 21.15 (c) La Comtesse de Rathenow
Téléfilm de Hartmut Lange, avec Doris Kunstmann, Hermann Treusch, Götz George, Edda Seippel, Hans Quest, etc. Réalisation de P. Beauvais
- 22.45 (c) Téléjournal

FRANCE 1

- 12.30 Miditrente
Variétés.
- 13.00 24 heures sur la une
- 14.05 TV scolaire
- 14.25 La Main qui venge
Un film de William Dieterlé.
- 17.20 TV scolaire
- 18.20 Vivre au présent
- 18.40 Laurel et Hardy
De la Poudre aux Yeux.
- 18.50 Sur mon cahier
Epsilon : Ballade au Cap Kennedy.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.18 Les Mohicans de Paris (5)
D'après Alexandre Dumas. Feuilleton.
- 20.35 Les Aventures du Baron de Trenck
4. Le Pandour. Feuilleton.
- 21.30 Ouvrez les guillemets
Livres nouveaux.
- 22.45 Les chemins de la musique
L'apport de Franz Liszt.
- 23.15 24 heures dernière

FRANCE 2

- 19.00 (c) Des chiffres et des lettres
Jeu, avec « Le compte est bon » et « Le mot le plus long ».
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.44 (c) L'Homme du «Picardie» (20)
- 20.00 (c) I.N.F. 2
- 20.35 (c) Actuel 2
- 21.35 (c) Alain Decaux raconte
L'honneur de Mme Caillaux.
- 22.20 (c) Championnat d'Europe de basketball
à Barcelone : France - Espagne.
- 23.30 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 18.35 (c) Roulotte
- 18.50 (c) Attention au code de la route
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.40 (c) Vivre en France
- 20.05 (c) Les Victoires de la Victorine (1)
- 20.35 (c) Gens de la Pluie
- 22.15 (c) Journal Inter 3

SUISSE ALÉMANIQUE

- 18.15 Cours de formation pour adultes
- 18.45 (c) Fin de journée
- 18.50 (c) Téléjournal
- 19.00 (c) Des reportages par Milliers
- 19.30 (c) L'antenne
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.20 (c) Jérusalem
Film documentaire
- 21.10 (c) Le Lumignon
- 22.30 (c) Téléjournal
- 22.40 Scène du jazz
- 23.20 Annonce des programmes du lendemain

SUISSE ITALIENNE

- 18.00 Pour les petits
- 18.55 (c) Chasse sauvage (1)
- 19.30 (c) Téléjournal
- 19.45 Objectif sport
- 21.10 (c) Les chers menteurs
Jeu-concours
- 20.45 (c) Téléjournal
- 21.00 (c) Encyclopédie TV
Les fourmis (2)
- 21.30 (c) Il Signor Bruschino
Opéra
- 23.00 Aujourd'hui aux
Chambres fédérales
- 23.05 (c) Téléjournal
- 23.15 Télévision scolaire
Art et technique

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 14.05 Réalités. 15.05 Paris perdus, paris tenus. 16.05 Feuilleton : Catherine de Russie (6). 16.15 Concert chez soi. 17.05 En questions. 17.55 Le fouquet. 18.00 Le journal du soir. Revue de la presse suisse allemande. Le miro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 La bonne tranche. 20.30 Enigmes et aventures. L'Instruction. Film radiophonique de Jeannine Raylambert. 21.25 Disc-au-bol. 22.10 Histoire et littérature. 22.40 Club de nuit. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Aspects du jazz. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Musique légère. 20.00 Informations. 20.05 Sciences et techniques. 20.30 Le Chœur de la

Radio suisse romande. 21.00 Ouvrages lyriques contemporains. Pallas Athene weint. Musique d'Ernst Krenek. Extraits. 22.00 Communauté radiophonique des programmes de langue française: Hommage à Francis Poulenc. 22.30 Communauté radiophonique des programmes de langue française: Hommage à André Frénaud, poète de l'amour rageur (1). 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de mdii. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Divertimento avec l'Orchestre léger de la radio. 15.05 Ewald Kuchenbuch, cithare. 15.30 Musique champêtre. 16.05 Théâtre. 17.20 Disques. 17.30 Pour les enfants. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Le disque de l'auditeur. 22.20 Revue de presse. 22.30 Sérénade. 23.30-1.00 Musique dans la nuit.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30

Actualités. 13.00 Disques. 13.25 Orchestre de musique légère RSI. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Littérature contemporaine. 16.30 Les grands interprètes — Martha Argerich, piano. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Rendez-vous musical. 18.30 La trompette de Nini Rosso. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Orchestre Billy Vaughn. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 La semaine sportive. 20.30 Pages symphoniques de Pergolèse, Cimarosa et Scarlatti. 21.20 Juke-box. 22.05 Magazine féminin. 22.35 Mosaïque musicale. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

MARDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 M. V. 9.05 A votre service ! 10.05 Bande à part. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et Revue de la presse romande. 8.15 Plein feu. 9.00 Portrait sans paroles. 10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radioscolaire. Quelle Histoire ! 10.45 Nos patois. 11.00 Université radiophonique internationale. Hommage à Colette (fin). 11.30 Approche de la musique pop. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.05 Mélodies légères. 7.10 Auto-radio. 8.30 Fanfare. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Musique populaire autrichienne. 11.05 Danses viennoises du Biedermeier. 11.30 Mélodies populaires. 12.00 Magazine agricole.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sport. Arts et lettres. 7.20 Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

IMPAR-RADIO

IMPAR-RADIO

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 20 h. 30 18 ans

DEUXIÈME SEMAINE - SUCCÈS
LA GRANDE BOUFFE
La messe noire de la suralimentation

EDEN Tél. 22 18 53 20 h. 30 16 ans

Le nouveau film de Claude Lelouch avec :
Lino VENTURA, Françoise FABIAN, Charles GÉRARD
LA BONNE ANNÉE
Un film inoubliable ! Musique de Francis LAI

EDEN 18 h. 30 Dès 20 ans

Toute la fameuse sexologie danoise se dévoile dans :
MARCHÉ D'AMOUR AU DANEMARK
Un commerce florissant dont on a déjà beaucoup parlé...
Vous le verrez comme si vous y étiez !

PLAZA Tél. 22 21 23 20 h. 30 16 ans

STEVE MC QUEEN - ALI MAC GROW
GUET - APENS
Un « Bonnie and Clyde » moderne
A voir d'urgence... formidable

SCALA Tél. 22 22 01 18 h. 45 Dès 16 ans

Anna KARINA et Barry NEWMAN dans
NOTRE AGENT À SALZBOURG
Un remarquable récit de suspense adapté d'un roman
qui fit fureur en Amérique

SCALA 21 h. Dès 16 ans
Faveurs suspendues

Le nouveau Henri Verneuil avec Yul Brinner, Henri
Fonda, Dirk Bogarde, Philippe Noiret et Michel Bouquet
LE SERPENT
L'affaire d'espionnage la plus sensationnelle. 2e semaine

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

ABONNEMENTS DE LA SAISON 1973-74

DIX SPECTACLES
(20 % de réduction)

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

À LA CAISSE DE LA SALLE DE MUSIQUE
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30

Lundi 1er octobre pour les anciens abonnés
Mardi 2 octobre pour les nouveaux abonnés

Renseignements et programmes
à la Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53.

VOTRE ESCALE!

Vous voulez parquer votre voiture au cœur du
centre commercial ?

Dans ce cas, rien de plus simple !

VOTRE ESCALE,

c'est

LE PARKING DE COOP CITY, À LA RUE DE LA SERRE

Aménagé à votre intention, il vous offre les
nombreux avantages dont jusqu'alors vous
déploriez l'absence, et ceci au prix de Fr. 0.30
la demi-heure ou Fr. 0.60 l'heure.

Pendant la nuit, il vous est également possible
d'y déposer votre voiture à un tarif avantageux
de Fr. 0.30 l'heure de 18 h. à 6 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

BOITES DE MONTRES

chef de fabrication

Jeune et dynamique
Esprit de collaboration
Habitué à diriger un nombreux per-
sonnel dans les domaines technique
et fabrication,

CHERCHE CHANGEMENT
DE SITUATION

Ecrire sous chiffre 120 716 à Publi-
citas S.A., 2610 Saint-Imier.

RADIO



hi-fi

VAC

RENÉ JUNOD S.A.
115, av. Léopold-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

Offre spéciale

Chaîne Hi-Fi PIONEER

2 ans de garantie
Service après-vente
5 jours à l'essai



Votre
Avantage
Chez nous

Ronde FIAT

OCCASIONS. 039 235404

Fiat 850 Spécial, beige	3200.-
Fiat 850 Coupé, rouge	4900.-
Fiat 127, 3 portes, bleue	6600.-
Fiat 128, 2 portes, blanche	4900.-
Fiat 128, 2 portes, verte	5900.-
Fiat 128, 4 portes, jaune	5800.-
Fiat 128, 4 portes, bleue	7600.-
Fiat 128 Rally, jaune	7900.-
Fiat 124 Spécial, rouge	5950.-
Fiat 124 Spécial, verte	8700.-
Fiat 124 ST, blanche	7400.-
Fiat 124 Coupé, 5 vitesses, blanche	5800.-

A LIQUIDER :

Fiat 124 Spécial, blanche	2950.-
Fiat 125 Norm., blanche	3950.-

TOUTES NOS VOITURES SONT VENDUES
EXPERTISÉES
AVEC GARANTIE

F.-Courvoisier 55
Tél. (039) 23 54 04

FIAT

Du neuf... à enlever!

Citernes à mazout cubiques 2 mm. à trou d'homme
86 contenant 1000 lt. avec pompe à main Fr. 390.-
22 contenant 1500 lt. sans pompe à main Fr. 550.-
14 contenant 2000 lt. sans pompe à main Fr. 640.-

Citernes à mazout ovales 2 mm. sans trou d'homme
8 contenant 1100 lt. sans pompe à main Fr. 310.-
3 contenant 1500 lt. sans pompe à main Fr. 460.-
8 contenant 2000 lt. sans pompe à main Fr. 540.-

Citernes à mazout ovales 3 mm. avec trou d'homme
12 contenant 1000 lt. sans pompe à main Fr. 520.-
13 contenant 1500 lt. sans pompe à main Fr. 650.-
13 contenant 2000 lt. sans pompe à main Fr. 790.-

Bacs de rétention 100%, 2 mm. épais
29 bacs de 1000 lt. Fr. 290.-
3 bacs de 1100 lt. Fr. 380.-
14 bacs de 1500 lt. Fr. 440.-
12 bacs de 2000 lt. Fr. 440.-

Délai : du stock, sauf vente

Livraison : franco par camion dans les régions de
Genève, Lausanne, Yverdon, Neuchâtel et Jura.

Schmütz

ACIERS
PLASTIQUES
MÉTAUX

2114 FLEURIER 2088 CRESSIER/NE
Tél. (038) 61 33 33 Tél. (038) 47 13 74

L'IMPARTIAL

N'oubliez pas de nous transmettre à temps et PAR
ÉCRIT vos changements d'adresse (minimum 5 jours)



FÊTE des VENDANGES de NEUCHÂTEL

DIMANCHE 7 OCTOBRE 1973, à 14 h. 30

GRAND CORTÈGE ET CORSO FLEURI

sur le thème « Grandes découvertes »

Places debout : Fr. 6.- (enfants et militaires Fr. 3.-)
Places assises : Fr. 9.-, 10.-, 12.- et 14.-
Tribunes : Fr. 16.- et 18.-

Location et renseignements : ADEN, 2001 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 42 43 CCP 20 - 1502

Trains spéciaux : se renseigner dans les gares

Location à La Chaux-de-Fonds : Jean Muller, Tabacs, rue Neuve 12.
Location au Locle : André Gindrat, Tabacs, Grand-Rue 24,

Dixieland Jazz-Konzert

The Dutch Swing College Band mit Teddy Wilson

MERCREDI 10 OCTOBRE 1973

à 20 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS
SALLE DE MUSIQUE

Location :

à la Tabatière du Théâtre
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 53 53

Europas beste Dixieland-Jazz-Band



agit vite
en cas de fièvre
refroidissement
et grippe



PEPE LIENHARD



avec ses
nouveaux succès
«Happy people»
«You and me»

Un disque
gratuit

à l'achat d'un litre
d'Appenzeller Alpenbitter.

Les gens heureux
boivent
Appenzeller
Alpenbitter



A LOUER

La CHAUX-DE-FONDS, Crêtets 82

BEL APPARTEMENT

de 4 1/2 chambres avec tout confort. Loyer Fr. 525.- plus charges.

APPARTEMENT

de 2 1/2 chambres avec tout confort. Loyer Fr. 350.-, plus charges

CHAMBRE INDÉPENDANTE

avec chauffage général, WC et
toilettes en commun.
Loyer Fr. 95.- plus charges.

Pour visiter, s'adresser à Mme
GUYON, Crêtets 82, et pour traiter
à IMOCOM, Terreaux 9, NEU-
CHÂTEL.

MAISON FAMILIALE

EST CHERCHÉE A LOUER
OU A ACHETER

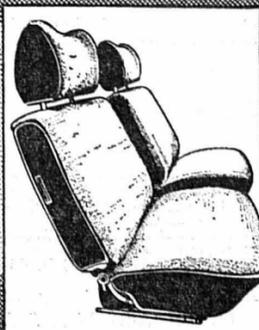
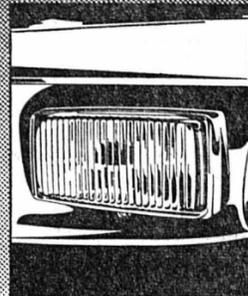
5 à 6 pièces, région Jura neuchâ-
telois ou bernois.

Téléphoner entre les repas au :
(026) 5 38 31.

ZONE VILLAS

Terrain environ 10.200 mètres carrés à
vendre à Cortaillod avec projet terminé,
permis de construire accordé. Vente en
bloc uniquement. — Pour tous rensei-
gnements écrire sous chiffre PF 49556
Publicitas, 1002 Lausanne.

Ah! le joyeux hiver Opel.



McCann-Erickson OP 32/74 N

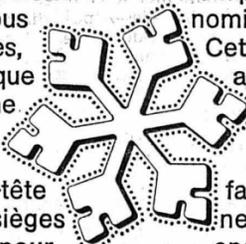
Vous économisez 750.- sur la Rekord 1900 S avec accessoires d'hiver.

Maintenant la Rekord 1900 S est également livrable en version Spéciale-Hiver. Une exécution particulière pour laquelle vous économisez Fr. 750.-. Cette Spéciale-Hiver (2 ou 4 portes, avec boîte à 4 vitesses ou boîte GM entièrement automatique à 3 rapports) vous offre en plus de l'équipement déjà riche de la Rekord 1900 S de série :

4 pneus à neige ceinturés montés sur 4 jantes supplémentaires, 2 phares à brouillard à halogène, 2 appuie-tête à l'avant, housses en agneau synthétique pour les sièges avant et les appuie-tête, deux nattes de protection pour

les tapis de l'avant. Et tout cela à un prix qui vous permet d'économiser Fr. 750.-.

Cet équipement supplémentaire s'ajoute encore à la vitre arrière chauffante, au puissant chauffage, à l'efficace système de ventilation à 2 positions, aux multiples prises d'air pour le désembuage des vitres latérales, aux nouvelles mesures de protection contre la rouille et fait de la Rekord Spéciale-Hiver une voiture exceptionnellement équipée pour l'hiver. Démarrez aujourd'hui encore dans le joyeux hiver Opel en faisant un essai.



Opel Rekord. De nombreux arguments parlent en sa faveur.

Opel - la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorine 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58-66 24 40, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz SA 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Œx Garage du Pont 4 61 73, La Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A., 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices SA 42 53 50, Extension Autos SA 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss SA 25 31 31, Le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions SA 61 22 46, Moutier Garage Prévôtois 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, La Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Imier Raymond Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, Les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 86, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33 b, av. de Miremont 46 08 17, 24, rue du Prieuré 32 08 26, 9, route des Jeunes 42 50 46, 20, av. H.-Dunand 33 48 00, 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, Les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Moudon 95 26 72, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, Le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, Le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, La Rippe 67 12 55, La Sagne 31 51 68, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras s/Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

RECORD



UN PRODUIT DU GROUPE LONGINES

Nous cherchons à engager pour notre département de TRAITEMENT DE L'INFORMATION

une personne

pour être formée sur différents travaux.

Les offres ou les demandes de renseignements peuvent être adressées à la Manufacture d'horlogerie RECORD WATCH CO. S.A., 2720 Tramelan, tél. (032) 97 42 36, en dehors des heures de bureau, tél. (032) 97 42 55.

TBM

EGGIMANN & CIE S.A., rue du Vallon 26
2610 SAINT-IMIER

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**concierge-
commissionnaire**

pour l'entretien des locaux ainsi que pour les travaux d'expédition.

Personne sérieuse et étant au bénéfice du permis de conduire A, se créerait chez nous une situation stable et indépendante.

Appartement à disposition.

Prestations sociales modernes.

Prière de s'annoncer au bureau de l'entreprise ou de téléphoner au No (039) 41 22 28 (en dehors des heures de bureau (039) 41 36 95.



Les CHEMINS DE FER DU JURA engageraient tout de suite ou pour l'été 1974

**un (e) ou deux apprenti (e) s
commis de gare**

Les candidat(e)s doivent être de nationalité suisse, âgé(e)s de 15 1/2 ans au moins et de 22 ans au plus.

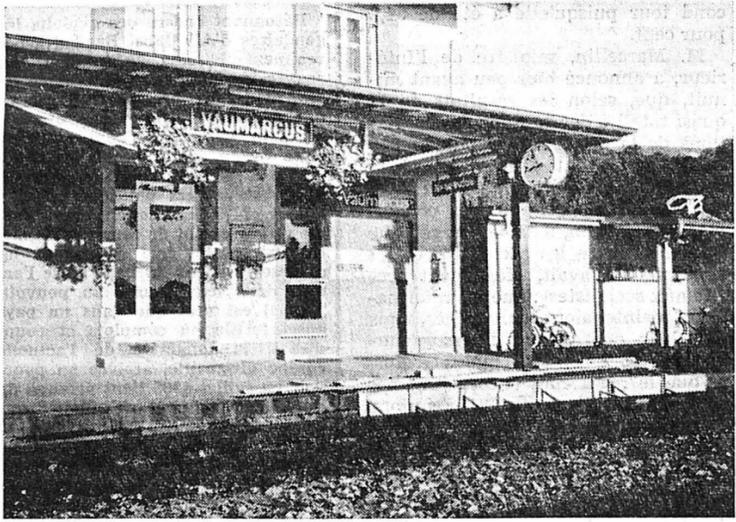
L'apprentissage dure trois ans (stage d'un an en qualité d'aspirant(e) compris) ; pendant un à deux ans, l'apprenti(e) suit les cours de formation des élèves d'exploitation des chemins de fer fédéraux.

Offres :

Les candidat(e)s sont prié(e)s de s'inscrire à la Direction des Chemins de fer du Jura à Tavannes ou de s'annoncer par téléphone au No (032) 91 27 45, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

La gare de Vaumarcus n'est plus qu'un simple arrêt



Samedi, pour la dernière fois, les voyageurs ont pu acheter un billet à la gare du Vaumarcus. Depuis lors, les guichets sont fermés, un panneau a été apposé : « Non desservis ».

La direction de l'arrondissement des CFF a en effet décidé de fermer la gare de Vaumarcus. Cette nouvelle disposition n'entravera nullement le trafic des voyageurs qui devront simplement acheter leur billet dans le train. Leur tâche sera toutefois compliquée s'ils changent de train à Neuchâtel ou à Yverdon puisqu'il leur faudra se rendre alors qu'un guichet pour l'achat d'un nouveau billet.

Il n'en est pas de même pour les commerçants qui déposaient leurs marchandises à la gare. Dès maintenant, les expéditions se feront à Gorgier ou dans une autre localité au gré de l'expéditeur !

Le chef de gare a rendu sa palette, les opérations étant télécommandées depuis la gare l'Yverdon.

Les habitants de Vaumarcus n'ont pas admis cette décision qui relègue un peu leur village au rang de hameau. Surtout que, fait assez étrange, les CFF ont construit récemment un abri

et un passage sous-voies à la gare, construction à laquelle le Conseil communal devrait participer pour un montant de cinq mille francs. Les conseillers généraux seraient d'avis de refuser cette demande de crédit.

La gare de Vaumarcus reconnaîtra-t-elle son animation, même si cette dernière n'était que réduite ? Cet important village ne posséderait-il à l'avenir qu'un simple arrêt pour les trains omnibus ?

La question reste posée.

(Photo Impar-RWS)

ROCHFORT

Voiture contre un arbre

Au volant de sa voiture, M. B. C., de Grandson, circulait hier à 1 h. 20, sur la route principale No 10, de Rochefort en direction de Brot-Dessus. Dans un virage à droite, au lieu-dit Les Chaux, il a perdu le contrôle de sa machine laquelle est sortie de la route pour heurter un arbre en contre-bas de la chaussée. Dégâts matériels.

Evénement réjouissant à l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie de Perreux

Le mardi 25 septembre 1973, huit élèves de l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux se sont présentés aux examens professionnels. Cet examen s'est déroulé à Perreux et les élèves ont été examinés par deux experts, les docteurs R. Cantoni, de Cery et R. Henking de Malévoz.

Ces huit candidates et candidats : Mmes Bui-Van Denise, Chapuis Marcelle, Chevallaz Marthe, Gentil Patricia ; MM. Grossenbacher Bernard, Gutierrez Joaquim, Mladinic Lovio, Viale Max, ont réussi leur examen et sont désormais titulaires du diplôme d'infirmière et d'infirmier en soins psychiatriques de la Société suisse de psychiatrie, diplôme reconnu par la Croix-Rouge suisse. (comm.)

NEUCHÂTEL

Grutier neuchâtelois tué à Genève

Un grutier neuchâtelois, M. Raymond Christinet, 32 ans, qui travaillait vendredi passé à Genève, a été victime d'un accident mortel.

En fin d'après-midi, alors qu'il déchargeait des éléments de grue d'une longueur de plus de dix mètres, il voulut en remettre une en place à l'aide d'un cric. Au cours de cette manœuvre, les lourdes pièces s'effondrèrent, écrasant le malheureux sous une masse de quelque huit tonnes.

Cycliste renversé

Le jeune Beat Grethener, 16 ans, de Saint-Blaise, circulait vendredi soir à vélo dans le quartier des Portes-Rouges, lorsqu'il fut renversé par une voiture qui le dépassait alors qu'il obliquait à gauche. Souffrant d'une fracture du crâne, le jeune homme a été hospitalisé.

VAL-DE-RUZ

FONTAINES

A cheval et en voiture

Au volant d'une auto, M. J. S. de Peseux circulait hier à 11 h. 45 sur la route de la Vué-des-Alpes direction Neuchâtel. Au Bas-des-Loges, il tamponna l'arrière d'un véhicule hippomobile conduit par M. C. W., de Renan. Dégâts matériels.

Tôles froissées

Alors qu'il circulait hier à midi avec une auto sur la route de La Vué-des-Alpes, M. H. B. de Cernier a heurté au Bas-des-Loges l'arrière d'une voiture à l'arrêt et conduite par M. J. F. du Locle. Dégâts matériels.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Nombreuses rencontres

Les samaritains de La Lenk ont joui d'un après-midi ensoleillé à La Prise où ils faisaient leur course annuelle, étant cette année les hôtes de la famille Schweingruber.

Quant aux enfants de l'Ecole du dimanche de Travers, au lieu de monter au Plan Dufour, comme d'habitude selon une ancienne tradition, ils ont joué au village avant le goûter bienvenu. Les membres du Club jurassien se sont retrouvés à la Chaumonette où là l'air très frais a rappelé que l'automne est bien installé. (rt)

L'ACTUALITÉ SUISSE

Avant-projet de loi sur l'aide aux universités

Regrets des recteurs

Réunie vendredi et samedi à Lausanne, la conférence des recteurs des hautes écoles de la Suisse a examiné l'avant-projet de loi sur l'aide aux universités et a adopté des positions unanimes à son sujet. Elle salue les réelles améliorations prévues : augmentation des subsides d'exploitation, simplification du mode de calcul des subventions pour les investissements, renforcement de la coordination et de la collaboration, possibilité d'introduire une planification unifiée. Dans l'intérêt du développement des hautes écoles, elle espère que la nouvelle loi pourra entrer en vigueur au début de l'année 1975.

La conférence regrette cependant que l'avant-projet n'ait pas retenu l'idée d'un conseil unique, responsable du développement des universités, tel que le prévoyait sa proposition de juillet 1972. Elle reste convaincue qu'à longue échéance, une telle solution devrait être recherchée. L'avant-projet confiant cette tâche à deux organes, l'un politique et l'autre scientifique, les recteurs demandent que l'on évite de subordonner le second au premier, tout en séparant plus clairement leurs attributions.

La conférence doute que, dans les circonstances actuelles, il soit politiquement opportun et réaliste d'introduire par cette loi le droit à la formation. En tout état de cause, cette décision devrait s'accompagner de mesures garantissant le niveau et la qualité de la formation universitaire. En revanche, la loi devrait exprimer clairement l'égalité des droits quant à l'accès aux universités des candidats provenant de cantons universitaires ou non.

LE SUCCESSEUR DE M. LABAHARDT

Le professeur Max Wehrli, ancien recteur de l'Université de Zurich, a été installé comme nouveau président de la conférence des recteurs des hautes écoles de la Suisse. Il succède au professeur André Labhardt, de Neuchâtel, qui, de 1970 à 1973, a fait bénéficier la conférence de sa forte personnalité et de sa grande expérience, dans une période particulièrement importante pour le développement de toutes les hautes écoles de Suisses. (ats)

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La famille de

MADAME BLUETTE AMEY

profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de reconnaissance émue.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

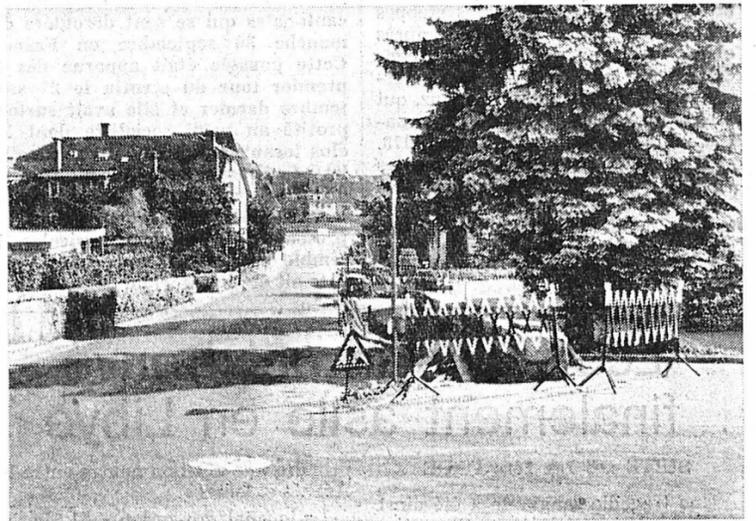
MADAME SUZETTE GANGUILLET

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

Le Landeron

Un trottoir d'une urgente nécessité



S'il est un trottoir dont l'aménagement se révélait indispensable depuis fort longtemps, c'est bien celui de la rue du Temple, au bas de la route de Lignières. Entre deux anciens murs de vignes, la chaussée était étroite et cela ne manquait pas d'inquiéter tous les piétons souvent « terrorisés » par les automobilistes montant à Lignières,

dont beaucoup se croient vraiment au départ d'une course de côte. Une première fois retardés par une décision du Conseil général qui avait trouvé le devis trop élevé (plus de 100.000 fr.), les travaux ont enfin pu être entrepris à un prix plus raisonnable, ce qui réjouit doublement les contribuables. (chm)

Repose en paix chère sœur.

Monsieur Alcide Bolle, son frère, à Paris,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Berthe BOLLE

leur chère et regrettée sœur, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dimanche, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 septembre 1973.

L'incinération aura lieu mercredi 3 octobre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 208, rue Numa-Droz.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Pierre Marié-Almèras :

Monsieur et Madame Pierre Marié-Frésard et leurs filles Véronique, Chantal et Isabelle,

Madame et Monsieur Pierre-Jean Erard-Marié et leurs filles Cécile, Christine, Sophie et Antoinette, à Zurich,

Madame et Monsieur Jean-Fred Erard-Marié et leurs enfants Claude, Christophe et Cécile, à Neuchâtel,

Madame et Monsieur Renaud Erard-Marié et leurs enfants François, Caroline et Marie-Madeleine, à Neuchâtel,

Mademoiselle Bernadette Marié et son fiancé, Monsieur Théo Heller ;

Madame Marcel Almèras-Ruegger :

Monsieur et Madame Paul Almèras-Oesch et famille ;

Monsieur et Madame André Fouceteau et famille, à Clionsclat (France) ;

Monsieur et Madame Ernest Raimondi et famille, à Menton (France),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Pierre MARIÉ

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, samedi, dans sa 65e année, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 septembre 1973.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, mardi 2 octobre, à 8 h. 30.

L'inhumation et le culte auront lieu mardi 2 octobre, à 9 h. 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 43, rue Daniel-JeanRichard.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'atelier de décalquages

Pierre MARIÉ

Daniel-Jean Richard 43

sera fermé mardi 2 octobre pour cause de deuil

En quelques lignes

BERNE. — L'Union suisse des détenus demande aux autorités politiques de notre pays de s'efforcer de trouver une législation sur l'interruption de grossesse « qui exclue les désavantages actuels ou du moins les réduise au minimum ». Elle demande l'impunité pour les interventions exécutées par un médecin patenté, éventuellement la solution des délais.

ZURICH. — Au terme d'un final de deux heures, au stade du Letzigrund, les Deuxièmes rencontres internationales de musique militaire ont pris fin hier à Zurich. Huit corps de musique militaire de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Roumanie, des Etats-Unis et de Suisse ont défilé hier matin devant des spectateurs nombreux. Ils étaient accompagnés de groupes de majorettes de Zurich, Genève, Bienne et Mulhouse.

Soyouz 12

Atterrissage en douceur

Le vaisseau spatial Soyouz 12 a atterri en douceur dans les steppes arides du Kazakhstan, samedi, après avoir tourné sur orbite terrestre pendant deux jours d'essais de la version améliorée de l'engin Soyouz, qui sera utilisé pour le rendez-vous spatial américano-soviétique en 1975. « Dans toutes les phases du vol, les systèmes du vaisseau spatial et les instruments scientifiques de Soyouz 12 ont fonctionné de façon impeccable », a annoncé l'agence Tass.

(afp)

Les feddayin ont trouvé finalement asile en Libye

SUITE DE LA 1ère PAGE

Une tragédie sanglante a été ainsi évitée, à la suite de tractations menées pendant 15 heures de suspense sur l'aéroport de Schwechat-Vienne, et auxquelles participèrent les ambassadeurs d'Égypte, d'Irak, du Liban et de Libye. Finalement, M. Kreisky, chancelier autrichien, faisait droit aux exigences des ravis-seurs membres de l'organisation des « Aigles de la révolution palestiniennne » et décidait de fermer le camp de transit du Schœnau, où étaient hébergés les Juifs soviétiques émigrant par groupes, en Israël. Il annonçait, toutefois, que les isolés pourraient continuer de passer par l'Autriche.

RÉACTIONS MITIGÉES

Cette décision a été accueillie sans enthousiasme en Autriche même, et a suscité des réactions mitigées et des inquiétudes dans divers pays tandis qu'elle provoquait, comme il fallait s'y attendre, des violentes critiques en Israël. Dans la presse arabe, elle est qualifiée de « grand succès diplomatique ».

A Beyrouth, le journal « An Nahar » écrit que cette opération des feddayin a « convaincu l'Autriche de

Second tour des élections cantonales françaises

La poussée de la gauche confirmée

La poussée électorale au profit de la gauche a été confirmée par les résultats du second tour des élections cantonales qui se sont déroulées dimanche 30 septembre en France. Cette poussée était apparue dès le premier tour du scrutin le 27 septembre dernier et elle avait surtout profité au parti socialiste dont les élus locaux ont toutes chances selon les résultats connus d'équilibrer en nombre le contingent traditionnellement fort des élus conservateurs représentant les régions agricoles. Il semble en effet que le parti socialiste ait été le principal gagnant dans

les 357 cantons nouveaux créés principalement dans les zones urbaines et que sa percée électorale, sur le plan local en fasse le premier parti politique en France. Les élections cantonales avaient pour but de renouveler la moitié environ des quatre mille sièges de conseillers chargés de l'administration des départements.

BEAUCOUP D'ABSTENTIONS

Ces élections se déroulent tous les trois ans. La campagne électorale, s'est déroulée sans incidents. La participation au scrutin qui avait été, lors du premier tour particulièrement faible — elle avait battu avec quarante-six pour cent le record des abstentions dans une consultation — a été également très faible au se-

cond tour puisqu'elle a été de 54,2 pour cent.

M. Marcellin, ministre de l'Intérieur, a annoncé hier peu avant minuit, que, selon les résultats de la quasi totalité des cantons, les formations de la majorité ont obtenu 846 sièges et en ont gagné 144, et la gauche 717 soit un gain de 208.

Le ministre, entre autres conclusions du scrutin, a fait observer que l'alliance entre les socialistes et les communistes avait, « fortement profité aux socialistes », que les réformateurs maintenaient leurs sièges, mais que, par contre, les divers « gauche » avaient obtenu moins d'élus, et que le recul était encore plus net si l'on considère que 318 cantons nouveaux ont été créés depuis les dernières élections. (afp, ap)

En Grande-Bretagne

Ouverture du congrès travailliste

SUITE DE LA 1ère PAGE

L'élaboration de la « plate-forme » électorale travailliste s'avère, néanmoins difficile, en raison des divergences de vues opposant M. Harold Wilson et d'autres leaders travaillistes de tendance modérée, aux éléments de l'aile gauche du parti. Ces derniers qui ont l'appui des dirigeants des grandes centrales syndicales — lesquels sont les principaux bailleurs de fonds du parti réclament un large programme de socialisation, avec, comme première étape la nationalisation de 25 monopoles, préluce à celle de 250 grandes entreprises britanniques.

Leurs partisans ont préparé une centaine de projets de résolution et

d'amendements à cet effet. Il est également prévu de supprimer l'enseignement privé, de transférer la gestion des immeubles de location aux municipalités, et d'interdire aux médecins du Service de santé national d'avoir une clientèle privée.

Parmi les autres questions principales qui seront débattues par les délégués, on peut citer l'engagement de renégocier les conditions de l'entrée dans le Marché commun européen de la Grande-Bretagne. M. Harold Wilson envisage, si un gouvernement travailliste ne pouvait y parvenir, que le peuple britannique décide par voie de référendum si la Grande-Bretagne doit ou non rompre avec la CEE.

A la suite de critiques de M. Wehner

Retour précipité de M. Brandt

Le chancelier Willy Brandt est rentré à Bonn, hier matin, de Washington, un jour plus tôt qu'il n'était prévu, et ce retour précipité ne serait pas sans rapport avec des critiques formulées récemment à son encontre par un de ses proches collaborateurs qui s'est déclaré partisan d'un assouplissement de son attitude à l'égard du Kremlin.

Cette attaque surprise émane de

M. Herbert Wehner, 67 ans, leader du groupe parlementaire social-démocrate, actuellement en visite à Moscou, qui, la semaine dernière, a déclaré à des journalistes que le chancelier faisait montre de trop d'intransigeance dans ses efforts en vue d'obtenir du bloc soviétique que Bonn soit habilitée à représenter intégralement Berlin-Ouest dans les pays d'Europe orientale. (ap)

Besançon: 50.000 manifestants en marche au coeur d'une ville hostile

SUITE DE LA 1ère PAGE

Puis une variante avec les partis politiques de gauche qui leur succédaient : « Une seule solution : le programme commun ». Enfin enfermée dans un étai des délégations de mineurs et de métallos qui n'auraient certes pas fait de quartier, une horde de plus de 4000 garçons et filles aux tenues hétéroclites, brandissant drapeaux rouges et noirs, clamaient l'Internationale, assortie des slogans : « Une seule solution la révolution ».

Certains fantaisistes allaient plus loin : « Le travail on s'en fout, nous on ne veut rien faire du tout ».

Seul thème commun : « Lip vaincra — Messmer payera — s'il le faut, nous reviendrons ».

REPRISE DES NÉGOCIATIONS CET APRÈS-MIDI

Vres 19 h., la crainte qui régnait sur Besançon s'est levée. Faute d'adversaires, il était difficile aux extrémistes de rechercher l'affrontement. Aussi bien la pluie se chargeait, à elle seule, de noyer les passions. On peut s'interroger à présent sur la portée d'une telle marche. Les leaders du mouvement Lip en se félicitant de son succès et de son bon déroulement malgré les éléments contraires, commentent simplement : « C'est un démenti à tous ceux qui estimaient que le conflit avait perdu de sa popularité. Nous n'en sortons donc pas affaiblis, mais nous ne nous montons pas la tête non plus. Nous allons chercher à conclure, car nous ne voulons pas nous installer dans la contestation ».

Si cette dernière phrase est parvenue au médiateur, M. Giraud, qui se trouvait samedi à Amsterdam, elle lui aura apporté un réconfort pour aborder la 11e négociation qui aura lieu aujourd'hui à Arc-et-Senans. Mais apportera-t-il dans sa serviette des éléments susceptibles de hâter la conclusion ?

Il est permis d'en douter. Si tel est le cas, il se heurtera, à nouveau, à l'inflexibilité syndicale. Les leaders du mouvement Lip ne veulent pas poursuivre les discussions sans obtenir l'assurance d'une reprise du travail pour tout le monde. (cp)

Contrôle à la frontière

Samedi, de nombreuses personnes ont été refoulées à la frontière franco-suisse. Renforcés par des CRS et des inspecteurs des renseignements généraux, les douaniers se sont livrés à des contrôles d'envergure destinés à éviter que ceux qui souhaitaient participer à la marche de soutien aux ouvriers de Lip n'aillent au-delà de la frontière. Ainsi, au poste du Col-des-Roches, au Locle, un car italien transportant une quarantaine de personnes a dû rebrousser chemin. La gendarmerie française, à Morteau, a reconduit une trentaine de voyageurs qui se trouvaient dans le train Le Locle-Besançon.

D'après divers témoignages, recueillis dans des villes de Suisse romande, les voitures occupées par des jeunes passagers faisaient l'objet d'un soin tout particulier. Les bagages étaient fouillés, les occupants retenus pendant un certain temps, interrogés, fichés puis finalement refoulés. Aux Verrières et à Vallorbe, sans que des chiffres précis puissent être cités, les douaniers suisses ont constaté que plusieurs voitures ont rebroussé chemin. Selon l'un d'eux, qui accomplissait un service de quatre heures, 15 personnes ont été refoulées. On indiquait enfin à Val-

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Les nuits de Bagdad

Résonnant encore des exploits légendaires d'Ali Baba, Bagdad a-t-elle vraiment besoin, aujourd'hui, du couvre-feu pour se débarrasser de ses modernes brigands ? C'est ce que prétendent les sources officielles pour expliquer l'application de cette mesure extrême de vendredi matin à samedi dans la journée. Les observateurs politiques eux, y voient plutôt les séquelles sous forme de règlement de comptes, de luttes incessantes que se livrent les diverses factions du baas et de l'armée dans leur course au pouvoir.

Et il est vrai que dans un pays aussi fertile en complots et coups d'Etat, la longévité de l'actuelle équipe dirigeante, arrivée au pouvoir en juillet 1968 tient presque du miracle et ne peut s'expliquer que par une vigilance sans faille et quelques purges impitoyables.

Mais ce mode de gouvernement, qui n'a certes rien à voir avec les principes démocratiques qui servent de modèles à l'Europe occidentale, a tout de même eu le mérite d'interrompre l'atroce guerre qui opposait l'armée irakienne au peuple kurde.

Aujourd'hui, le Parti baas au pouvoir voudrait aller plus loin, et du cessez-le-feu, passer à la réconciliation nationale. A cet effet, il a modifié la constitution du pays pour permettre la création d'un Conseil national irakien au sein duquel des dirigeants kurdes seraient invités à siéger.

Ces efforts des dirigeants baasistes, et notamment de M. Saddam Hussein, l'homme fort de Bagdad, ne vont pas sans diverses résistances, notamment au sein de l'armée. Le 30 juin dernier, une tentative de coup d'Etat provoquait la mort du ministre — civil — de la défense.

Huit jours plus tard, le directeur de la Sûreté, considéré comme le chef des rebelles, était exécuté. Depuis, certains de ses partisans réfugiés dans la clandestinité ont poursuivi la lutte, assassinant diverses personnalités politiques. En imposant le couvre-feu pendant 24 heures, les dirigeants actuels ont vraisemblablement voulu liquider, radicalement, ces foyers d'opposition.

Ces méthodes sont certes pour le moins discutables. Mais elles fourniront peut-être au gouvernement en place le sursis nécessaire à un règlement durable du problème kurde.

Et, après tout, de quel droit juger lorsque durant des années, pour ne pas perdre quelques gouttes de pétrole, on a pudiquement fermé les yeux au spectacle des avions bourrés de napalm qui allaient massacrer le peuple de Mostapha Barzani.

Roland GRAF

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

CITÉ DU VATICAN. — Le dalai-lama, chef spirituel des Tibétains, a été reçu hier par Paul VI, durant une demi-heure. Le pape lui a accordé le titre suprême de « Voté Sainteté ».

MOUGINS. — La collection personnelle de Pablo Picasso, plusieurs centaines d'œuvres d'art, va être intégrée au patrimoine artistique national français comme le désirait le grand peintre. Une convention a été signée, entre le directeur des Musées de France et les ayants droit de Picasso.

TRIPOLI. — L'agence de presse irakienne a annoncé que la compagnie américaine « Grace Petroleum » a signé un accord samedi pour la vente au gouvernement de Tripoli de 51 pour cent de ses avoirs en Libye.

STRASBOURG. — D'importantes mesures de sécurité ont été prises hier pour l'arrivée à Strasbourg de Mme Golda Meir, chef du gouvernement israélien, qui vient assister à la 25e session du Conseil de l'Europe.

MOSCOU. — En arrivant hier soir à Moscou, le secrétaire américain au trésor M. Shultz a déclaré qu'il compte tout mettre en œuvre pour résoudre le problème soulevé par l'octroi à l'URSS du statut de la nation la plus favorisée qui se heurte à une vive opposition de la part du Congrès américain.

COLUMBIA (Caroline du Sud). — M. Georges Buzhardt, 20 ans, fils de M. Fred Buzhardt, conseiller spécial du président Nixon, responsable de l'enquête sur le Watergate, a été arrêté pour détention de marijuana et intention de la répartir.

LE CAIRE. — Le ministre égyptien, du pétrole, M. Halil, a accepté l'offre de la société de construction américaine « Bechtel » de financer la construction de l'oléoduc Suez-Alexandrie.

ANKARA. — Du pétrole en quantités commerciales a été découvert pour la première fois en Turquie d'Europe.

OPINION

La torture qu'on tait

SUITE DE LA 1ère PAGE

De divers côtés, on a tendance à incriminer la passivité des voisins. « Ils entendent, dit la « Neue Hanoversche » citant la police, les cris des parents et le gémissement des enfants battus, ils voient les traces des sévices, les ecchymoses, les cicatrices et même les marques de brûlures. Mais ils n'ont pas le courage de le signaler à la police. »

Ce jugement n'est-il pas trop simpliste ? Non pas qu'il soit faux absolument. La lâcheté, la crainte des ennuis surtout retiennent, certes, beaucoup de témoins de cruautés de les dénoncer.

Mais ce n'est pas tout. Les relations enfants-parents appartiennent à ce qu'on ressent être la sphère intime. S'en mêler, n'est-ce pas une intrusion inadmissible dans le domaine réservé d'autrui ? En restant à l'écart, les voisins n'obéissent-ils pas à une pulsion très profonde, semblable à l'instinct qui conduit les animaux à délimiter leur territoire propre, qui est quasi sacré.

D'autre part, souvent, l'enfant hurle alors même qu'il n'est pas touché. Par jeu, par ruse, par malice. En s'interférant, en portant plainte, le témoin, qui se sera mépris, risque une dénonciation calomnieuse.

Et, comme nos lois et coutumes occidentales visent, de plus en plus, à réduire le bourreau, sinon à le protéger et oublier, chaque jour davantage la victime, le voisin charitable deviendra souvent la cible du tribunal ou des défenseurs des parents coupables. Et ces derniers, même fautifs, s'en tireront avec des peines très légères, sinon avec des bénédiction.

Ne peut-on, donc, pas remédier à la situation actuelle ? Ce serait une erreur de s'abandonner au pessimisme. Pour les enfants en âge scolaire, l'école, sous une forme ou sous une autre, peut certainement agir. Elle le fait d'ailleurs déjà dans une certaine mesure.

Quant aux plus petits, des visites non annoncées, mais régulières, d'aides médicales pourraient améliorer le sort de beaucoup d'entre eux.

Mais, en définitive, le plus important, ce serait de modifier la psychologie régnant aujourd'hui. Cela ne paraît pas impossible.

Car n'est-il pas extrêmement choquant de s'élever, dans un noble sursaut de justice, contre la torture aux antipodes et d'ignorer celle qui se commet, tous les jours, tout près ?

Willy BRANDT.